

Le Lingot

10 CENTS l'exemplaire

journal
d'informations
régionales

VOL. XXI — NO 32

ARVIDA, JEUDI, 16 JANVIER 1964

CANADA POSTAGE - POSTES
3 CTS
PERMIT No 2
ARVIDA P. Q.

Jugés impossibles en 1954, les travaux d'hiver procurent aujourd'hui du travail à plus de 1,200 personnes dans le comté

Les onze municipalités du comté de Jonquière-Kénogami qui ont entrepris cette année des travaux en vertu du programme fédéral-provincial des "travaux d'hiver", ont procuré un emploi à quelque 1,200 hommes. Le coût total de ces travaux s'élève à \$3,175,748 dont \$1,534,575 en salaires.

C'est un membre des Relations extérieures au Service national de placement de Jonquière qui a révélé ces chiffres, mardi, à l'occasion d'une réunion des membres du comité de la campagne des travaux d'hiver tenue dans la municipalité de Bégin. M. A.-G. Tremblay a aussi mentionné qu'il fallait ajouter à ce montant une somme de plus de \$5 millions de dollars pour des travaux commencés l'été dernier dans le comté et qui se poursuivent activement durant l'hiver en cours.

M. Tremblay n'a pas caché

sa satisfaction et il a vivement félicité les municipalités qui ont ainsi contribué à diminuer le chômage dans la région. "Les travaux d'hiver, considérés comme impossibles en 1954 sous notre climat, sont maintenant admis par tous. Nos campagnes d'emploi d'hiver ne font maintenant plus rire les gens. Tous sont convaincus que, pour une saine économie, les gens doivent travailler 12 mois par année."

Des chiffres

Dans le comté de Jonquière-Kénogami, c'est la ville de Jonquière qui vient en tête de lis-

te pour le coût total des travaux, avec \$1,999,237 dont \$757,828 en salaires pour 37,407 jours de travail.

Viennent ensuite les municipalités de Kénogami, avec \$413,914; canton Bégin, avec \$253,131; Arvida, avec \$194,540; paroisse de St-Jean-Vianney, avec \$81,930; paroisse de Jonquière, avec \$65,876; Larouche, avec \$53,880; paroisse de St-Ambroise, avec \$40,000; canton Bouget (St-Charles) avec \$32,000; village de St-Jean-Vianney, avec \$21,040 et village de St-Ambroise avec \$20,200. Tous ces travaux représentent quelque 89,917 jours de travail.

A ce montant déjà considérable, il faut ajouter une somme d'environ \$5 millions pour les travaux suivants dont la réalisation est en cours: la construction de l'institut de technologie, de l'école secondaire des filles à Jonquière, de l'éco-

le secondaire de Kénogami, le Collège de Jonquière, deux édifices à logements et à bureaux à Jonquière, l'agrandissement de l'édifice des Editions du Réveil, le viaduc et l'église St-Philippe à Arvida.

Saison morte

"L'hiver n'est plus une saison morte chez nous, mais une saison très active, de dire M. Tremblay. Tous nos corps publics ont emboîté le pas et pensent aujourd'hui à préparer leurs projets de construction en vue de la saison froide.

"Si les particuliers en faisaient autant, si les quelque 15,000 propriétaires du comté décidaient de faire exécuter en hiver leurs travaux de peinture et de rénovation, un plus grand nombre de chômeurs auraient ainsi du travail à l'année longue..." de conclure M. Tremblay.

Pas de profits, on ferme l'usine

Editorial
à la page 4

Meilleure année pour l'Alcan en 1964

Prévisions de
M. F. W. Bruce
à la page 18

L'évaluation d'Arvida atteint \$72,779,250

Arvida — Le conseil municipal d'Arvida a homologué, à sa dernière séance, un rôle d'évaluation de \$72,779,250, soit \$248,200 plus élevé que celui de 1962. Les valeurs imposables totalisent \$66,746,075 et celles non imposables \$6,033,175.

Le secrétaire-trésorier adjoint a expliqué que le Bureau de révision du rôle avait tenu deux réunions et que 23 plaintes avaient été formulées. Des modifications ont été apportées dans seulement 11 cas. Avant la révision, l'évaluation globale d'Arvida était de \$72,470,865.

Hommes au travail

Plusieurs pères de familles de la région ont pu travailler, cet hiver encore, grâce aux travaux entrepris par les municipalités en vertu du programme fédéral-provincial des travaux d'hiver. Dans le seul comté de Jonquière-Kénogami, on estime à 1,200 le nombre de personnes qui ont ainsi trouvé un emploi durant la saison d'hiver. Notre photographe d'Alma, Johane Kriebler, a vu ainsi un groupe d'employés occupés au creusement d'un tronçon d'égout.



sommaire

ACTUALITES économiques, page 18
ARTS, page 14
CINEMA, page 26

EDITORIAL, page 4
ENGLISH Section, pages 21-23
HORIZONS féminins, pages 10-11

LES LECTEURS écrivent, page 7
PETITES annonces, page 27
SPORTS, pages 29-31

Le concours de propreté fait 100 gagnants dans la 405 A et B

Avec une moyenne de 96.7% des points, les membres de cette équipe de l'usine Alcan d'Alma remportent chacun une chaise du 20e anniversaire

ALMA — Quelques jours avant la fin de l'année du 20e anniversaire, le comité du concours de propreté faisait une 5e inspection de l'usine afin de déterminer la section qui avait établi la meilleure pratique de propreté. Pour une troisième fois, le groupe de la 405 A et B conservait le 1er rang et, du même coup, la meilleure moyenne.

MM. Claude Lahaie et Paul Boily étaient fiers, à la fin du concours de propreté du 20e anniversaire, du travail de leurs hommes et présentaient à chacun le prix promis: une magnifique chaise pliante de parterre.

Cinq fois depuis le 20e anniversaire de cette usine du groupe Alcan, célébré au cours de la semaine du 11 août, le comité des juges faisaient la tournée des huit zones et trois fois, ils désignaient la section A et B de la salle de cuves 405

au premier rang. Après chaque inspection, le symbole du concours, ce bonhomme vêtu en habits de travail et nommé pour la circonstance "Monsieur propreté", allait loger dans la section la plus propre. Mais pour terminer l'année, les responsables de l'entreprise avaient réservé un cadeau individuel pour chaque employé de la meilleure équipe. Plus de 100 chaises ont ainsi été distribuées.

Le palmarès

Les cinq gagnants successifs

du concours ont été les équipes de la section C et D de la 405; puis l'autre moitié de la même salle de cuves, A et B; la mécanique et l'électricité suivaient pour le 3e mois, puis trois groupes se partageaient l'honneur, lors de la 4e inspection, soit le coulage, et les deux moitiés de la 405; enfin, 405 A et B revenait à la tête et conservait le plus grand nombre de points accumulés.

Les derniers résultats ont donné la liste qui suit:

405 A et B	96.7%
Coulage	96.3
405 C et D	95.6
Salle 406	94.3
Service, revêtement, magasin et contrôle	92.2
Electricité et mécanique	90.1
Salle 404	88.7
Salle 403	88.0

Sans se prononcer sur le site de cette industrie, l'organisme demande qu'une "enquête approfondie soit faite" afin de savoir si cette industrie ne pourrait pas être établie dans des régions économiquement faibles ayant un haut niveau de chômage.

"La rentabilité de l'industrie est une chose, mais le bien commun de la population requiert une attention toute particulière. Nous apprécions hautement les efforts de votre



FELICITATIONS, IL FAUT CONTINUER MAINTENANT — Car c'est un peu le sens d'un concours de propreté: voir ce qu'on peut obtenir, quand tout le monde y met du sien. M. Claude Lahaie, au centre, contremaître général de la salle de cuves 405 de l'usine Alcan d'Alma, remet cette chaise à Rosaire Gagnon. Assistent à cette présentation, MM. Louis-Marie Renaud, Lucien Lapointe, Réal Bouchard et Victorien Boulianne.

gouvernement pour décentraliser l'industrie manufacturière de la province de Québec et doter cette dernière d'une industrie secondaire essentielle au développement économique du Québec".

M. J.-P. Lachance en deuil de sa mère

Le 4 janvier dernier, est décédée, à l'âge de 66 ans, dame Eugénie Dufour, épouse de J.-Eugène Lachance de Jonquière.

Mme Lachance était mère de 7 enfants, dont Jean-Paul Lachance du service d'ordination de l'Alcan à Arvida. Les autres sont Emilien, Guy, Roland, Georgette, Jacqueline et Charlotte, tous trois mariées.

Le personnel du Lingot offre ses sincères condoléances à la famille éprouvée.



M. PIERRE LEBEAU était nommé récemment président du comité des Arts d'Arvida. Cette nomination fait suite au départ de M. Alain Lortie pour Montréal. M. LeBeau est membre du comité depuis plus de 3 ans. Il a pris une part active dans l'organisation des activités artistiques de cette association.



NOEL A L'AMBULANCE ST-JEAN D'ALMA — C'est une coutume à la brigade 327 d'Alma, de la Société ambulancière St-Jean, de recevoir les enfants des membres à l'occasion des Fêtes. Grâce à son physique, André Lambert s'est valu de personnifier le personnage qui remet les cadeaux.

Négociations en vue d'une augmentation de salaire

Jonquière — A la demande des membres du conseil de Jonquière, les représentants du syndicat des employés municipaux ont présenté les modifications qu'ils désirent apporter à la nouvelle convention collective de travail.

Les demandes syndicales concernent une augmentation générale des salaires tant pour les employés à l'heure que pour les employés de bureau, certains ajustements particuliers ainsi que des amendements à divers articles de la convention.

Le syndicat évalue sa demande à un déboursé d'environ \$8,000 par année pour la cité.

Lors d'une récente rencontre, les parties en cause ont formulé l'espoir d'une entente prochaine. M. Cantin, maire de Jonquière, a pour sa part a-

jouté que les demandes syndicales seront étudiées attentivement et que les rencontres nécessaires auront lieu pour discuter des amendements sollicités de part et d'autre.

Les Syndicats et l'industrie sidérurgique

Dans une résolution qu'il vient de faire parvenir à M. Jean Lesage, le Conseil régional Saguenay-Lac St-Jean des Syndicats nationaux demande au gouvernement de "faire diligence" afin de doter l'Etat du Québec d'une industrie sidérurgique.



LA SOIREE ANNUELLE du Club social de la police de l'Alcan fit de nombreux heureux, vendredi le 27 décembre. Assis, Mme Roger Jones, épouse du président du Club et gagnante de l'une des 16 dindes offertes; M. Arthur Bonneau, policier à l'usine d'Isle-Maligne, autre gagnant. Debout, de g. à d.: le sergent J.-C. Sauvé tenant le trophée

de l'agent Roland Paradis qui obtint la meilleure cible au concours de tir du 16 décembre; M. R.-A. Fortier, directeur du personnel; l'agent François Martinet, meilleure cible, section générale, M. C.-A. Chalifour, directeur général de la Sécurité à l'Alcan et M. R. D'Amour, représentant des donateurs des trophées.

Fin d'un cours du programme de formation des cadres

Un groupe de quatorze contremaîtres et candidats à la fonction de contremaître, vient de terminer un cours de formation générale sur le fonctionnement de la grande industrie, spécialement, sur le fonctionnement des usines de l'Alcan d'Arvida.

Ces personnes ont suivi ce cours durant 12 semaines, à raison de 40 heures par semaine. Ces travailleurs ont fait des stages d'études dans un grand nombre de divisions et de services des usines locales: Génie industriel; Service des assurances; Service de l'ordination; Service de la sécurité; Service de la paye; etc.

Commentaires d'un contremaître

L'un des contremaîtres qui a suivi ces cours a bien voulu confier à notre correspondant ce qu'il en pensait. Ce contremaître s'est dit enchanté d'un tel cours: "Selon moi, dit-il, plusieurs contremaîtres apprécieraient la chance de suivre un tel cours".

Ce monsieur ajoute qu'il a été enchanté de l'attention que les membres de son groupe recevaient, dans chacun des départements visités: "On nous disait tout ce qu'on voulait savoir, et de plus, on nous offrait de revenir plus tard, au besoin".

Terminant l'entretien, ce contremaître mentionnait que, de retour à son travail, il se sentait plus confiant et savait que dorénavant, il pouvait obtenir toute information ou renseignement dont il pourrait avoir besoin.

Nouveau club social à l'usine de pâte d'aluminium

Treize employés de l'usine de pâte d'aluminium "ALPASTE" de l'Alcan d'Arvida, se sont groupés, pour former un Club social. Lors d'une élection qui a eu lieu le 3 janvier, ils ont élu un bureau de direction, dont voici les membres: président, M. Gaston Tremblay; secrétaire, M. Alphonse Turbide; trésorier, M. Adjutor Auclair; directeurs, MM. Sylvio Peltier et Marcel Duchaine.

Une première assemblée sera convoquée sous peu, afin de préciser les conditions d'admission à ce club et pour élaborer un programme

lande Tremblay, en 1957. Ils ont 2 enfants.

Les sports que M. Leydet préfère sont le ski, le tennis et la natation. Il aime aussi la musique et fait de la lecture.

Commission d'urbanisme à Port-Alfred

Port-Alfred (DNC Le conseil municipal de Port-Alfred a adopté, lors de sa dernière séance, le règlement 309 instituant une commission d'urbanisme composée de sept membres nommés pour trois ans. Ces premiers membres sont: M. Robert Marcotte, ingénieur professionnel à l'emploi de la compagnie Consolidated Paper Corporation Limited; le Dr Gérard Guillemette, directeur de la Chambre de commerce locale; MM. Marcel Desgagné, pharmacien et ancien président à la Jeune Chambre de la Baie, Louis Torresan, directeur du personnel à la compagnie Saguenay Terminals, Fernando Perron, dessinateur à l'Alcan, Jules Gagnon, ingénieur municipal et inspecteur des bâtiments et Maurice Bouchard, P.D. assistant de M. Gagnon, sera le secrétaire de la commission. M. Jean-Claude La-haie, agira en qualité de conseiller technique.



UN DERNIER MOT, avant de prendre congé. Ces "élèves" du cours de formation à la fonction de contremaître tiennent une dernière conversation avec Mme Dorothy Pertuiset, Chef du Service de la formation et des pratiques administratives, à l'Alcan d'Arvida. De gauche à droite, MM. Maurice Imbeault, salle de cuves 22; P.-E. Simard, salle de cuves 55; Mme Pertuiset; MM. Simon Ste-Croix, du Service de l'hygiène et L. Belley, de la salle de cuves 57.

M. Hugues Leydet devient chef du Service des relations industrielles

Le directeur des Services du personnel, M. R.-A. Fortier, vient d'annoncer qu'à compter du 27 janvier, M. Hugues Leydet assumera la tâche de Chef du service des relations industrielles, aux usines de l'Alcan d'Arvida.

Il aura sous sa juridiction, les Relations avec les employés; les Relations avec les employés de bureaux; les Avantages sociaux et enfin le Service de la formation et des pratiques administratives.

M. Leydet est né à Neuilly sur Seine, France. Son père est Français et sa mère Américaine. Il vécut et fit ses études élémentaires à Ciboure, Pays Basque, jusqu'en 1940.

Cette année-là, il vint demeurer aux Etats-Unis. Il obtint son B.A. de l'université Harvard, en 1949. L'année suivante, il obtenait une maîtrise en histoire économique de l'université Columbia, à New-York.

Durant trois ans, de 1950 à 1953, M. Leydet servit dans le Corps des blindés de l'Armée américaine, aux Etats-Unis et en Allemagne. Il suivit par la suite le cours du Centre d'études industrielles de Genève, Suisse.

Embauché aux usines d'Arvida en 1954, à la Division de la transformation M. Leydet était nommé adjoint du préposé en Relations industrielles des usines d'Arvida en mars 1956.



M. Hugues Leydet

A la fin de 1957, en novembre, M. Leydet était nommé adjoint au directeur des Services du personnel. En janvier 1959, M. Leydet mutait à de nouvelles fonctions à Aluminium Union, puis à Aluminium Fiducieries, au siège social, de la fille du Saguenay, Mlle Yo-Montréal.

M. Leydet a épousé une jeu-



M. PIERRE DIONNE, employé de la salle de cuves 47, quittait la compagnie à la fin de décembre dernier, ayant atteint l'âge de la retraite. L'Alcan lui remit alors un certificat de rente viagère et ses compagnons se réunirent pour lui faire leurs adieux. De gauche à droite, MM. Oscar Gauthier, contremaître; M. Dionne, nouveau rentier; Henri Bilodeau et Bert. Riverin.

"Plus j'ai connu l'Alcan moins j'ai voulu la quitter"

M. Pierre Dionne

"Je n'ai jamais songé à quitter la Compagnie, et plus je la connaissais, moins je voulais m'en aller. Elle m'a permis d'élever mes enfants dans la TRANQUILITE et aujourd'hui, je prends ma retraite avec une pension". Voilà ce que déclare un rentier des usines d'Arvida, M. Pierre Dionne, qui a terminé sa carrière à l'Alcan le 31 décembre.

Avant de venir à l'Alcan, M. Dionne a été cultivateur, charpentier et travailleur en forêt. Il gagnait alors \$1.50 la corde de quatre pieds ou \$26 par mois avec un cheval.

Ce nouveau rentier des usines d'Arvida est né à Kamouraska. Son père était cultivateur et menuisier. Notre rentier a été cultivateur durant 11 ans avant de tout perdre, ferme, maisons, bâtiments, animaux, à cause de la crise. Il a recommencé à neuf alors qu'il avait 5 enfants.

En 1923, il avait épousé Mlle Marie-Berthe Bérubé et ils eurent sept enfants.

Deux de ses gendres, Arthur

Simard, (marié à Béatrice), et Robert Gagné (marié à Marie-Marthe), travaillent dans la salle de cuves 46. Un fils, Gilbert, est à l'emploi de la Compagnie d'électricité du Saguenay et un autre fils est entrepreneur à Montréal.

M. Dionne aime beaucoup la lecture. Il lit plusieurs journaux, des livres et aime bien "Sélection" du Readers' Digest. Il entretient lui-même sa maison, s'occupe de la pelouse et de quelques fleurs, au 258 Alexander, Arvida.

Maintenant qu'il est à sa retraite, M. Dionne se propose de se reposer quelque temps et de visiter ses enfants, à Montréal et ailleurs.



ISLE-MALIGNE A LA PLACE VILLE-MARIE — Les membres du Club de la direction de l'Alcan d'Isle-Maligne visitaient récemment le siège social de l'Alcan, Place Ville-Marie à Montréal. Voici quelques visiteurs du 2e groupe au Centre des communications. Dans l'ordre habituel: Mlle Françoise Rhéaume et Gaétane Savard, MM. Roland Lessard, Charles-David Maltais, Roland Verreault, Oscar Girard et Jean-Marie Tremblay.

Pas de profits, on pose le cadenas sur une usine de 6,000 employés

La compagnie Studebaker, qui employait 6,000 travailleurs à South Bend, en Indiana, vient de fermer les portes de cette usine. La dernière voiture Studebaker produite aux Etats-Unis est sortie de la ligne d'assemblage le 20 décembre 1963.

Et c'est à Hamilton, en Ontario, que la compagnie en question concentrera maintenant ses activités. Pourquoi ce cadenas sur la porte des usines d'Indiana? La revue **Canada Month** de janvier affirme que Studebaker a perdu \$9,800,000 au cours des neuf mois qui ont précédé la décision de déménager.

Après Studebaker, voici que Bur-

roughs Corporation, qui employait à Détroit quelque 1,500 travailleurs, annonce qu'elle aura fermé ses portes d'ici deux ans à cet endroit et que ses produits (des machines à additionner) viendront à l'avenir de ses usines d'Ecosse, de France et du Brésil. **Le Nouvelliste** de Trois-Rivières disait le 20 décembre en commentant cette décision: "Burroughs n'a pas le choix: réduire son coût de production de façon à pouvoir vendre avec profit sur le marché américain ou filer à la banqueroute. Cette alternative ne lui sourit pas. Aussi adopte-t-elle les moyens de l'éviter".

Et en quoi cela peut-il intéresser les

gens de notre région? Parce que ce qui arrive ailleurs peut arriver ou ne pas arriver chez nous, selon que les travailleurs prendront ou non les intérêts de leur gain-pain. En fait, la stabilité d'emploi n'est jamais plus sûre que la stabilité financière de l'entreprise. Et l'employé, peu importe où il travaille, devrait s'inquiéter quand le coût de production monte, et se réjouir quand il baisse. Car les profits réalisés par une entreprise, on pourrait les comparer à **la partie d'un navire qui reste au-dessus de l'eau**. Plus les profits diminuent, plus le bateau s'enfonce dans l'insécurité. Si le navire devient en danger, c'est l'équipage entier qui risque de tout perdre, et non seulement les propriétaires du bateau.

Un seul carnaval régional ou des demi-carnavals partout?

Depuis des années les gens de la région se posent la question suivante: Vaudrait-il mieux organiser un seul carnaval pour toute la région ou bien procéder comme on le fait actuellement et laisser le choix aux associations, aux villes d'avoir autant de carnavals qu'on le souhaite?

Evidemment, il reste que nous sommes dans un pays libre et que chaque localité ou groupe de localités peut fort bien opter pour la première ou la seconde formule. Et, autre précision, il est déjà trop tard cette année pour changer d'idée puisque, dans plusieurs endroits, les préparatifs sont pratiquement terminés.

Si les différents groupes intéressés aux carnavals annuels réussissaient une bonne fois à s'entendre pour n'en présenter qu'un seul d'envergure régionale, il faudrait adopter, soit la formule de l'alternance chaque année d'une ville à l'autre, soit celle d'échelonner le programme en sorte qu'il y ait des manifestations importantes et exclusives dans toutes les villes intéressées. Point n'est besoin d'être astrologue pour prédire que l'idée d'alterner d'une ville à l'autre donne-

rait probablement de meilleurs résultats et pour plusieurs raisons: Tout d'abord, il est plus facile d'organiser quelque chose à un seul endroit que partout à la fois. Deuxième avantage: La formule d'une célébration unique et régionale du carnaval d'hiver soulagerait quelque peu les hommes d'affaires toujours sollicités dans des cas comme ceux-là. Troisième avantage: La célébration du carnaval dans une seule ville forcerait les gens à visiter leur région davantage, ce qui ne pourrait que stimuler la bonne entente. Enfin, si le carnaval prenait une envergure régionale chez nous et s'il ne plagiait pas la traditionnelle formule de la Vieille Capitale, qui est épatante mais qui lui appartient, nous aurions la chance d'attirer ici de nombreux touristes en hiver.

L'idée est là. Au public de décider s'il est satisfait ou non des carnavals isolés. Il ne s'agit surtout pas de condamner de belles initiatives déjà en marche, comme celle de Chicoutimi, par exemple. Mais on pourrait très certainement les améliorer si tous les efforts étaient canalisés vers un même objectif plus élaboré.

Un fait sans précédent dans notre région

On parle actuellement dans tous les coins du monde de ce retour aux sources de la chrétienté qui vient d'avoir son point culminant en Terre Sainte, où le pape Paul VI a rencontré le patriarche orthodoxe Athénagoras, de Constantinople.

Mais ce n'est pas d'hier qu'un mouvement, est amorcé en faveur de l'unité des Eglises.

Toutefois, dans notre région, un pas en avant sera marqué cette année pour souligner la semaine de l'Unité des Eglises. Pour la première fois, en effet, catholiques et protestants seront invités le 19 janvier à assister à un office oecuménique présidé conjointe-

ment par des représentants de l'Eglise catholique romaine, de l'Eglise anglicane et de l'Eglise unie du Canada. La cérémonie aura lieu au Foyer des loisirs d'Arvida.

Les langues française et anglaise seront utilisées, sans traduction.

Ce n'est sans doute pas une coïncidence si Arvida devient chez nous un lieu historique de rencontre entre fidèles et diverses croyances chrétiennes. Ici, la co-habitation pacifique et harmonieuse est réellement remarquable depuis la fondation de la ville entre personnalités d'origine ethnique, de langue et de religion différentes.

Des plaques phosphorescentes pourraient diminuer le nombre des accidents

Si les plaques de licences d'automobiles et de véhicules-moteurs de tous genres étaient munies d'une surface réfléchissant la lumière de façon effective, elles deviendraient alors des dispositifs de sécurité nocturne efficaces, tout en facilitant la surveillance sur les routes.

C'est ce que souligne un communiqué adressé récemment aux présidents et secrétaires de la Chambre de commerce de la province de Québec.

Apparemment, une plaque réfléchissante adoptée dans quelques états du pays voisin aurait contribué à diminuer considérablement le nombre des accidents de la route.

La même lettre que viennent de recevoir les dirigeants de la Chambre de commerce du Québec révèle que le comité de l'Assomption recommande à la dite Chambre d'intervenir auprès du gouvernement afin qu'il enquête sur le coût des primes que les compagnies exigent pour couvrir la responsabilité des automobilistes.

Enquêter, c'est beau; mais il faudrait, si l'on veut procéder sérieusement, enquêter aussi et simultanément sur les abus possibles qui pourraient se glisser au niveau de l'évaluation et de la réclamation des dommages causés aux véhicules impliqués dans des accidents.

Négligence grave

C'est une négligence grave, qui engage toute la responsabilité de l'automobiliste, que de laisser un véhicule qui est pris dans la neige et qui constitue un obstacle à la circulation, surtout si le véhicule est caché par la neige, souligne "Prudentia". En décembre dernier, plusieurs accidents graves ont été causés par la négligence de conducteurs qui avaient omis de faire enlever le véhicule du banc de neige ou de signaler cet obstacle aux autres usagers de la route. Cette omission a toujours des conséquences graves si un autre véhicule vient heurter le véhicule en panne.

le lingot

Journal hebdomadaire publié par le Service des relations extérieures de l'Aluminum Company of Canada Limited, à Arvida, imprimé par le Progrès du Saguenay Ltée, pour les employés de l'industrie de l'aluminium dans les comtés de Chicoutimi, Lapointe, Lac-St-Jean et Roberval. Abonnement: \$2.50 par an. Membre de l'Ass. des hebdomadaires de langue française du Canada. Dix-sept fois gagnant de prix nationaux et internationaux.

BUREAUX SITUÉS A ARVIDA, 347 rue Davis, C.P. 310

Directeur: Aimé Trudel 548-6876
 Rédacteur: Ludovic-D. Simard 548-6876
 Sec. intérimaire à la rédaction: C.-A. Carrier 548-6834
 Chef de la publicité commerciale: Claude Nadeau 548-6875
 Chef intérimaire des nouvelles: Gaston Ouellet 548-6834
 Rédactrice des pages féminines: Rachel Bergeron 548-6538
 Rédactrice des pages anglaises: Suzanne Brails 548-6536

ALMA, 67 rue Sacré-Coeur, tél.: 663-3080
 CHICOUTIMI, 316, ave Labrecque, tél.: 543-4474, local 27

La Régionale du Lac-St-Jean recherche un directeur des études

ALMA — La Commission scolaire régionale du Lac-St-Jean recevra jusqu'au 8 février, les offres de services des personnes intéressées au poste de directeur des études du nouvel organisme. Les membres de l'organisme régional, qui tenaient leur 2e assemblée régulière, mercredi dernier, se sont aussi voté une rémunération pour le reste du présent exercice, jusqu'au 1er juillet, ainsi qu'une allocation de présence pour les délégués, chaque fois qu'ils assisteront aux assemblées.

La formule des régionales scolaires étant nouvelle, la mise en marche d'un tel organisme est lente, afin que structures, inventaire, personnel, budget soient prêts pour le 1er juillet, alors que les classes secondaires de tout le territoire passeront sous la responsabilité de la Régionale.

Emprunt et budget

Dès la première assemblée tenue à la mi-décembre, les commissaires formaient les premiers comités de travail et demandaient une autorisation d'emprunt temporaire qui a depuis été acceptée par Québec.

Au cours de l'assemblée de la semaine dernière, on votait un premier budget de \$20 000, montant de l'emprunt autorisé. Cette somme prévoit une rémunération de \$1,500 pour le pré-

sident, Dr Wilbrod Dufour, et de \$750 pour chacun des huit commissaires. Cette rémunération couvre la période allant depuis la formation de la Régionale, jusqu'à juillet '64.

Paul Tremblay remporte le trophée à Alma

Alma — M. Paul Tremblay, greffier de la ville d'Alma et membre à vie du Club des journalistes du Saguenay, a remporté le premier trophée accordé par la Jeune Chambre d'Alma, pour le concours de décorations extérieures. Un arbre de Noël, placé devant sa demeure du boulevard Potvin, fait de glace sur film de plastique et illuminé à l'intérieur

Afin d'inciter les délégués des 14 commissions locales qui participent à la Régionale à assister aux assemblées, on a de plus voté une allocation de présence de \$5 par assemblée, à ces délégués.

Directeur d'études

Les trois comités d'administration, de pédagogie et du transport ont déjà commencé leur travail et les commissaires ont réalisé qu'il serait urgent que le directeur des études soit embauché le plus tôt, afin de participer à la préparation de la prochaine année scolaire. Aussi recevra-t-on, jusqu'au 8 février, les offres de services à ce poste. Suivant l'opinion émise par M. Camille Lavoie, représentant d'Alma, il faudra que le futur directeur ait au moins une licence en pédagogie, comme minimum de qualifications académiques.

lui a valu le trophée "Me J.-V. Tremblay".

Dr Gaston Noël, avenue Bégin, et M. Louis-Georges Perron, rue Philippe, ont aussi retenu l'attention des juges du concours, et mérité les trophées "Léonce-Harvey" et "Mme J.-V. Tremblay".

Le comité du concours, dirigé par M. Rosaire Girard, sous la responsabilité de M. Jean-Marie Gagnon, directeur de la Jeune Chambre, a aussi donné des mentions et bourses à cinq autres méritants, pour des décorations originales. Ce sont MM. Jacques Ste-Marie, rue St-Luc; Gérard Gagnon, rue Boulanger; André Bélisle, rue LaMountain; Gaston Tremblay, rue Gauthier et Vincent Gagnon, rue des Cèdres.

JONQUIERE NELSON KENOAGAMI

Le léger déficit prévu à Kénogami pour l'année financière 1963, aurait pour cause première une baisse de 10% des revenus de la taxe de vente, alors que normalement elle aurait dû augmenter, comme au cours des dix années antérieures...

Une autre cause de ce déficit concerne la baisse dans la construction. En 1962, l'émission de 133 permis de construction totalisaient une valeur de \$1,359,100. Par contre, en 1963, les 96 permis avaient une valeur totale de \$711,150...

Jonquière a été choisie comme centre des célébrations du centième anniversaire de la Confédération, au Saguenay. Pour marquer cet événement historique, la loi veut que quelque chose de très spécial soit réalisé dans une ville particulière de chaque région de la province...

Les améliorations à l'édifice municipal de Kénogami ont dé-



M. NICK BELINAK, employé au Service de l'équipement de coulage et usine de récupération de l'Alcan d'Arvida, a pris sa retraite à la fin de décembre, ayant atteint l'âge de 65 ans. Après que l'Alcan lui eût remis un certificat de rente viagère, M. Jacques Tremblay lui présenta, au nom des travailleurs, une malle de voyage. De gauche à droite, MM. Steve VauDuin, surveillant; Nick Belinak; Andy Celinscak; Jacques Tremblay et René Poitras, concurrennaire de jour.

"Le plus beau jour de ma vie ? Revoir ma femme après six ans de séparation"

M. Nick Bélinak

"Le plus beau jour de ma vie fut celui où je revis ma femme, en 1934, alors qu'elle me revenait d'Europe après six ans de séparation. Je suis allé la chercher au bateau, à Québec, et nous avons fait une grande fête". Voilà ce que raconte M. Nick Bélinak, de la section de l'entretien et de la réparation de l'équipement des usines de coulage, qui compte 31 ans de services aux usines d'Arvida.

M. Bélinak est né à Dol, près de Krasic, province de Croatie en Yougoslavie, et son épouse, née Mary Skok, est originaire du même village. Ils ont été élevés ensemble.

Durant la guerre de 1914-1918, M. Bélinak fut dans l'armée Autrichienne. Il raconte qu'il fut très heureux de reprendre sa liberté le jour de l'armistice.

Plus tard, en 1924, nous retrouvons M. Bélinak à Paris, France, où il travaille à la Compagnie d'automobiles Renault. Il y travaille jusqu'en 1928. Cette année-là, M. Bélinak décide de venir au Canada et débarque à Québec le 6 mai 1928. Il est embauché pour travailler à la Compagnie du chemin de fer National Canadien, à Medicine Hat, Alberta. Durant l'hiver, il est embauché dans une manufacture de verre à Red Cliff.

En septembre 1929, M. Be-

linak vient à Arvida et conserve l'emploi durant deux ans. En 1931-32, il collabore à la construction du barrage de Beauharnois mais il revient à Arvida en 1933.

Ce nouveau rentier de l'Alcan est propriétaire d'un duplex au 567-569 de la rue Hunt à Arvida. Les époux Bélinak ont une fille, Nada, qui a épousé M. Joachim Tremblay, directeur adjoint du magasin de la Baie d'Hudson à Baie-Comeau. Ils sont aussi les heureux grands-parents de deux petits-enfants, Bruno et Margeline, ou, dans la langue des grands-parents, Bronko et Morica.

M. Bélinak se propose de jouir de son nouvel état de rentier de l'Alcan; il fera un peu de lecture, regardera la télévision et, durant l'été, à part l'entretien de sa maison, il se propose de faire quelques petits voyages de pêche.

buté. La salle du conseil actuelle abritera à l'avenir la bibliothèque ainsi que les bureaux du directeur des loisirs, de sa secrétaire et de la bibliothécaire...

Lors de la dernière assemblée du conseil municipal de Jonquière, on pouvait entendre le conseiller Gauthier parler

d'un octroi possible de \$100,000 du Commissariat provincial des incendies, destiné au projet de l'usine de filtration...

La construction industrielle à Jonquière a connu une hausse. En effet, la construction s'est élevée à \$80,800 en 1963 comparativement à \$53,000 l'année précédente...

Alma demandera à Québec d'amender sa loi de fusion

Par J.-J. MARIER

ALMA — La ville d'Alma se présentera devant la Législature de Québec, au cours de la session qui débutera la semaine prochaine, pour apporter des amendements à sa charte sur cinq sujets. On y demandera notamment, l'abolition de deux articles de la loi de fusion, sanctionnée le 6 juillet 1962 et unissant les anciennes municipalités d'Alma, de Naudville, de Riverbend et d'Isle-Maligne.

Le projet d'amendement, préparé par le conseiller juridique de la ville, Me Marcel Simard, comprend cinq articles: obtenir le pouvoir de créer une Commission des loisirs et des sports; celui d'imposer une licence allant jusqu'à \$500 aux colporteurs qui viennent de l'extérieur; le retrait des articles 19 et 20 de la loi de fusion, l'abolition des taxes spéciales d'avant la fusion et le droit d'acheter les réseaux de distribution de l'électricité de la Compagnie Electrique du Saguenay et de la Compagnie Prince dans les limites d'Alma.

Dépenses à capital et les dettes d'avant la fusion

Les deux articles de la loi de fusion que le conseil d'Alma désire faire annuler précisent que les coûts des dépenses de nature capitale doivent être soldés par des emprunts à longs termes; c'est l'article 19 et la responsabilité des contribuables des anciennes villes quant aux frais des dettes obligataires c'est l'article 20.

Dans la loi de fusion, cet article 20 stipule que chacun conserve la responsabilité des anciennes dettes, à l'exception d'Alma et de Naudville qui ne doivent faire les frais que de 45% de ces anciennes dettes; le reste 55% est prélevé du fonds général c'est-à-dire payé par tous.

Le projet de commission des loisirs et des sports fait suite à la commission d'enquête présentement au travail dans ce domaine tandis que la demande d'une licence d'affaires de \$500 pour les colporteurs fait suite à une requête de marchands et des syndicats. Le conseil demande en plus de remplacer les anciennes taxes spéciales d'avant la fusion par une seule taxe spéciale alors que le projet d'acheter les réseaux de distribution de l'électricité fait suite à une suggestion déjà formulée par le conseiller Jules Collard si le rapport de rentabilité demandé aux évaluateurs est positif.



Les armoiries du chemin de fer Roberval-Saguenay sont reproduites sur l'écusson du nouveau BOUTON-SOUVENIR du CLUB des PIONNIERS de la compagnie. Un fond blanc surplombé d'une petite épulette représente l'industrie forestière, ses clients du début et qui lui donnent encore aujourd'hui une bonne tranche de son trafic. Le rouge, représente le dévouement, la loyauté des employés, et leur foi en l'avenir de l'entreprise. Le lingot représente la grande industrie de l'aluminium, le plus important client. L'arrière plan identifie la compagnie comme faisant partie des sociétés filiales de l'Alcan. Enfin, la locomotive souligne le caractère de service public d'un chemin de fer à l'endroit de sa nombreuse clientèle. Le chiffre "25" rend hommage aux employés ayant vingt-cinq années ou plus de service.

Un bouton-souvenir identifiera les membres du Club des pionniers du Roberval-Saguenay

La direction de la compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay offrira désormais à ses retraités un bouton-souvenir, réplique des armoiries de la compagnie, en plus d'une magnifique montre.

Fondé en 1943, le Club des pionniers de cette compagnie compte aujourd'hui 33 membres de plus de 25 ans de services, sur un total de 190 employés. De ce nombre, 19 sont encore au travail et 14 sont à leur retraite.

Les autorités de la compagnie désirent, par cette initiative, souligner davantage le fait que le succès de l'entreprise repose en grande partie sur la loyauté et l'expérience des employés qui sont en service depuis 25 ans ou plus.

Roberval-Saguenay débuta en 1911 comme voie ferrée desservant les usines de la compagnie

de pulpe de Chicoutimi. Le tronçon se prolongea plus tard jusqu'à Port-Alfred afin de relier le port de mer et les moulins de pâte et papier de la région. Avec l'installation de l'Alcan au Saguenay, le chemin de fer Roberval-Saguenay devenait le lien unissant les plus vastes alumineries du monde au port de mer de Port-Alfred.

M. Alfrédise Côté est décédé

Est décédé le 7 janvier, à l'âge de 66 ans, M. Alfrédise Côté, époux de feu Dame Florentine Girard. Le service funèbre a eu lieu vendredi matin, en l'église Ste-Thérèse et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Côté était un pensionné de l'Alcan, pour laquelle il a-

vait travaillé pendant 38 ans, aux usines d'Arvida. Il avait pris sa retraite en février de l'an dernier.

Il laisse dans le deuil ses fils Maurice, Paul, René et Roger, ses trois derniers employés aux usines de l'Alcan à Arvida, ses filles Marie, (Mme Gabriel Pomerleau), M. Pomerleau est employé de l'Alcan d'Arvida, Yolande, (Mme Réal Beaulieu), de Jonquière, Gisèle, de Baie Comeau, Fernande, (Mme René Poirier), M. Poirier est employé de l'Alcan à Arvida, Jeanne-d'Arc, (Mme Eddy Arseneault) d'Arvida, ses frères, M. Donozo Côté, employé de l'Alcan à Arvida et MM. Léonce et Almas Côté, de Port-Alfred.

Les travaux de la voie inférieure reprendront à la fin de janvier

Arvida — Les travaux de construction de la voie inférieure reprendront vers la fin de janvier. C'est du moins ce qu'a fait savoir le gérant municipal adjoint, alors qu'il répondait aux questions des membres du conseil, à l'issue de la dernière séance.

Le contrat en vue de l'exécution des travaux sera accordé sous peu par la direction des Chemins de fer nationaux. Le projet est de l'ordre de \$481,565. Le ministère de la Voirie versera une somme de \$76,350, la Caisse des passages à niveau \$189,378.96, le Canadien national \$11,836.20, la Compagnie du Chemin de fer Roberval-Saguenay, \$78,000 et la ville d'Arvida \$126,000.

M. Yvan Martel est élu vice-président

M. Yvan Martel, contremaître général, section des anodes, à l'usine de réduction No



M. Yvan Martel

4 de l'Alcan d'Arvida, a été élu 2e vice président de la Corporation des techniciens professionnels du Saguenay-Lac-St-Jean, pour l'année 1964.

Deux des directeurs de cet organisme appartiennent aussi au groupe Aluminium. Il s'agit de M. André Harvey, employé de l'Aluminium Laboratories Limited et de M. J.-C. Caron, des Forces motrices du Saguenay, d'Alma.

Touchant souvenir

Le Lingot publiait, dans son édition du 12 décembre, un article signé par Mme Charlotte Gagnon, de Jonquière, article écrit à la mémoire du regretté président Kennedy.

Touché par cet article écrit en mémoire d'un grand homme

Chevalier 4e degré de l'Ordre des chevaliers de Colomb, M. Léon Juneau, d'Alma, magasinier aux Forces motrices du Saguenay, membre des Commissions scolaires d'Alma et Régionale, député de district des Chevaliers, envoyait, au nom de tous les chevaliers d'Alma, d'Isle-Maligne et de St-Jérôme copie de cet article au Chevalier suprême de l'Ordre.

Quelques jours plus tard, M. Juneau recevait en signe d'appréciation pour Mme Adrien Gagnon et lui-même, une photo carte mortuaire de M. Kennedy comme celles qui furent remises aux personnes qui assistaient aux funérailles à la cathédrale St-Mathieu de Washington.

LES SAILLIES D'ODETTE



"Nous faisons de notre mieux avec le salaire que vous donnez à Henri."



Etudiants Couventines Oyez ! Oyez !

La Portative Remington II peut faire ce que la régulière de \$270.00 peut en rendement. Elle aide l'étudiant à conserver ses notes, ses essais, sa correspondance et ses copies au carbone. Elle est la première dans sa catégorie. Elle fut toujours première en durée et en apparence. Première auprès des connaisseurs et demeurera première pour aider l'étudiant dans ses travaux de longue durée. La seule Portative pouvant prendre une feuille de papier de 11" sur la largeur. Termes faciles jusqu'à 24 mois. Garantie, chez vous, pour 12 mois de sa date d'achat. Demandez une démonstration, à votre demeure, afin que vous puissiez voir la facilité de sa manipulation, la beauté de son travail et comment vous pouvez conserver les copies de votre travail.

LA LIBRAIRIE COMMERCIALE LTÉE

Depuis l'an 1926 2 générations
vendeurs 6 mécaniciens à votre SERVICE
Conditions de paiement jusqu'à 24 mois
22 Est, Cartier (543-4407) Chicoutimi
Après fermeture 543-5066



LE BOUTON-SOUVENIR Roberval-Saguenay identifiera désormais les membres du Club de Pionniers de la compagnie. M. Philippe Fortin, doyen de ce club, avec 45 années de services et depuis 7 ans à sa retraite, reçoit l'écusson de la part de M. W. F. Campbell, directeur de la compagnie du chemin de fer. M. W. Barthe, président du Club des Pionniers du Roberval-Saguenay assiste à la présentation.



LE DR GERARD TREMBLAY, de Chicoutimi, était récemment chargé, par le ministère provincial de la Santé, de la clinique du thorax, pour le dépistage de la tuberculose, à l'entrée des malades, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier.



Demande de soumissions

La Cité d'Arvida demande des soumissions pour l'enlèvement de vidanges dans les limites de la Cité. Les spécifications pourront être obtenues au bureau du Gérant de la Cité durant les heures régulières de bureau.

Les soumissions devront être parvenues au bureau du Gérant de la Cité avant 5 hres p.m., lundi le 27 janvier 1964. La Cité ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Roland-A. Lemieux
Gérant et Ingénieur

LES LECTEURS *Ecrivent*

Sous cette rubrique, nous publions les lettres jugées d'intérêt général et que nos lecteurs veulent bien nous écrire. Toute lettre publiée n'engage nullement la responsabilité de la rédaction, ni des éditeurs du journal. Elle est publiée sous la responsabilité personnelle de son auteur, qui peut employer un pseudonyme, pourvu que son identité soit connue du directeur du journal. Les lettres ne devront pas dépasser deux pages, format lettre, à double interligne et, elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi midi.

Votre lettre doit être adressée comme suit :
"LES LECTEURS ECRIVENT"
Le Lingot,
C. P. 310,
Arvida, (Qué.)

Protestez contre la fluoruration de l'eau !

Le fluor est reconnu comme un poison violent par de nombreuses autorités médicales.

Même si le fluor était bon, comme le prétendent certains médecins et dentistes, au nom de quelle liberté va-t-on obliger les citoyens à en boire ? Depuis quand a-t-on le droit d'imposer une médecine de force ?

Le chlore n'est pas comme le fluor. Le chlore est un procédé pour traiter l'eau, tandis que le fluor est supposé traiter les personnes.

Cette manière de faire absorber une quantité de fluor aux enfants, par la voie de l'aque-

duc, pour prévenir la carie dentaire est anti-scientifique. Les enfants ne boivent pas tous la même quantité d'eau. Ils n'absorberont donc pas la même quantité de fluor.

D'où vient à vos édiles, cette rage de vous faire avaler du fluor qui coûtera encore de l'argent aux contribuables déjà trop taxés ? Ils ne savent donc pas quoi faire avec votre argent ?

Opposez-vous de toutes vos forces à la fluoruration de votre aqueduc !

Roland Duchesne

244 McLeod, Arvida

Encouragement à continuer

Arvida, le 7 janvier 1964

M. Jean-Marie Boulanger,
Président de la Légion
Canadienne
Arvida,
Cité de Lapointe.

Cher monsieur,

La présente est pour vous féliciter ainsi que les membres du Conseil de la Légion d'Arvida, et vous donner notre appui concernant la résolution adoptée le 12 décembre 1963 au sujet d'un drapeau distinctif.

Si je me suis permis certaines critiques sur la tenue du congrès provincial tenu à Ar-

vida, je me dois aussi de prendre en bonne considération votre attitude présente en ce qui concerne le drapeau et vous dire qu'elle rencontre les idées de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Je vous encourage à continuer dans cette voie. Nous aurons le respect que dans la mesure ou nous tiendrons debout et commanderons le respect.

Cordiales salutations,

Lucien Bergeron,
président régional
de la SSJB.

Félicitations à M. Gaston Dufour

Arvida, le 7 janvier 1964

M. Gaston Dufour,
Aluminium du Canada,
Arvida.

Cher monsieur,

Je viens au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste Régionale du Saguenay vous féliciter pour votre nomination à la gérance de l'usine de l'Alcan d'Arvida.

La direction de la Société Saint-Jean-Baptiste est toujours heureuse d'apprendre qu'un canadien français accède à un haut poste dans nos grandes industries canadiennes.

Nous sommes heureux de

constater que l'Alcan fait sa part dans ce domaine et nous l'en félicitons.

Nous vous souhaitons le plus grand succès dans vos nouvelles fonctions, et nous sommes certains que vous saurez conquérir la sympathie et l'amitié des travailleurs.

Nous formulons le vœu de toujours garder envers vous la même sympathie que nous avons présentement.

Sincèrement vôtre,

La Société Saint-Jean-Baptiste régionale
du Saguenay,

Lucien Bergeron,
président.

Financement scolaire: Chicoutimi soumet un mémoire qui fera époque

Par Pierre BOIVIN

a) La normalisation de l'imposition de la taxe foncière. b) La redistribution du produit de la taxe de vente de 2% selon les besoins de chaque commission scolaire. c) Que chaque commission reçoive l'impôt foncier maximum, avant de recevoir des subventions gouvernementales. d) Que l'état perçoive lui-même l'impôt foncier des industriels de base et de transformation, afin de pouvoir le redistribuer de façon à ce que les régions moins favorisées puissent en bénéficier.

Ce sont là les principales recommandations contenues dans le mémoire préparé par le commissaire d'écoles Jean-Louis Gauthier, et que la Commission scolaire de Chicoutimi présentera à la Commission Bélanger sur la fiscalité. M. Gauthier a soin de souligner que la taxe foncière est maintenant insuffisante pour financer entièrement l'éducation, il ne prétend donc pas que les mesures qu'il suggère pourront solutionner entièrement le problème.

L'impôt foncier

M. Gauthier soutient que ce n'est que lorsque les propriétés de chacun auront été évaluées selon les mêmes normes dans les diverses localités de la province, qu'on pourra savoir si chacune d'elle fournit le même effort.

Partant de ce principe, il déclare qu'il existe une inégalité flagrante entre Montréal et les autres parties de la province. Il démontre, avec preuve à l'appui, que l'évaluation foncière, qui doit correspondre à la valeur réelle, ne représente que 60% à 75% de cette valeur dans la métropole. Il en conclut qu'actuellement, Montréal est loin de fournir l'effort maximum, alors que les autres localités s'étranglent littéralement pour arriver.

La taxe de vente

On sait qu'actuellement, c'est le gouvernement qui perçoit la taxe de vente, y compris le 2% qui autrefois, était remis direc-

tement aux commissions scolaires. Québec s'est engagée à remettre annuellement à chaque commission, l'équivalence de ce qu'elle récoltait jadis au moyen de cette taxe. M. Gauthier voudrait que la redistribution soit basée non pas sur le principe de l'équivalence, mais sur les besoins de chaque commission.

Subventions et dépenses

Le mémoire soutient que pour recevoir des subventions de la province, chaque commission scolaire devrait fournir un effort maximum au niveau de la taxe foncière, et s'administrer selon des normes établies, ce qui serait de nature à standardiser les administrations et éviter des excès dans les dépenses.

L'industrie

Ici, les commissaires ont tenu à rendre le texte de M. Gauthier plus claire. Partant du principe qu'il est injuste qu'une localité à l'intérieur de laquelle il y a une ou plusieurs industries, garde pour elle tout le produit de la taxe foncière que ces dernières doivent verser, ils suggèrent ce qui suit: Que Québec détermine et perçoive l'impôt foncier de toutes les industries de base et de transformation de la province et le redistribue selon les besoins de chaque commission scolaire.

Le mémoire fait également état des privilèges par certaines localités à l'industrie. Il suggère que ces privilèges soient progressivement annulés afin de

corriger un état de chose qui favorise la centralisation de l'industrie.



DR RAYMOND GRENON, représentant le quartier Alma-est au conseil municipal d'Alma, a été nommé maire suppléant pour les trois premiers mois de l'année en cours.

M. Elias Boivin reçoit sa fille de Paris

M. Elias Boivin, contremaître dans les services des salles de cuves des usines de l'Alcan à Arvida, recevait récemment la visite de sa fille, qui est à l'emploi d'une agence de voyage à Paris.

Mlle Charlotte Boivin vit en Europe depuis six ans. L'exercice de ses fonctions l'a amené à visiter plusieurs pays, mais son port d'attache a toujours été Paris. C'est la seconde fois qu'elle vient visiter ses parents, depuis qu'elle séjourne outre-mer. Elle est venue une première fois en 1961, puis tout dernièrement, du 22 décembre au 11 janvier.

RECHERCHE !



Parce qu'il vend ses meubles et accessoires électriques à trop bon marché.

N'hésitez pas
consultez
MARCEL MALTAIS,
MEUBLES

72a, Ste-Famille,
Kénogami



M. FLORENT GAGNON, à gauche, qui a reçu jusqu'à présent la somme de \$164 pour des suggestions, s'en déclare tout heureux à son contremaître, M. Louis-Joseph Langevin à droite. M. Gagnon recevait récemment des récompenses pour la somme de \$40.

Nouvelles minutes

Les instituteurs veulent avoir leur mot à dire

CHICOUTIMI — Un comité, dit de structures pédagogiques et syndicales, vient d'être formé au sein de la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse. Les instituteurs entendent avoir leur mot à dire dans "l'administration" de l'éducation, notamment au niveau des commissions scolaires régionales. On sait que des commissions pédagogiques doivent être instituées dans le cadre de ces organismes régionaux, et la Fédération veut y être représentée. C'est M. Jean-Marc Bourgeois d'Alma, qui préside le comité.

Carnaval et illumination

ARVIDA — La ville d'Arvida conservera ses décorations extérieures durant toute la durée du carnaval. Les autorités municipales de l'endroit ont également accepté une autre suggestion des organisateurs qui ont demandé à la ville de conserver les arbres de Noël qui serviront lors du feu de joie. Quant à la construction du palais de glace, les conseillers ont exigé de voir l'esquisse avant de prendre une décision.

\$300,000 en travaux

CHICOUTIMI-NORD — La cité de Chicoutimi-Nord dépensera \$300,000 l'été prochain en travaux d'asphaltage, d'aqueduc et d'égout. Le Conseil prévoit pouvoir compléter le pavage de toutes les rues de la ville. Actuellement, des travaux très importants se poursuivent au parc de la Colline, dans le cadre des travaux d'hiver. Une activité intense régnera dans la municipalité d'ici février 1965, si l'on considère qu'à ce moment là, l'agrandissement de l'hôtel de ville sera en voie de réalisation, de même que le parachèvement de la plus grande partie du parc.

Subvention de \$4,000

ARVIDA — Le conseil municipal a autorisé le paiement d'une subvention de \$4,000 à la Société St-Vincent-de-Paul d'Arvida, en guise d'avance sur la subvention que la ville accordera à l'organisme en 1964. Les conseillers ont ainsi donné suite à une demande de la Société qui désirait obtenir cette somme pour les mois de janvier et février.

Homologation du rôle d'Alma

ALMA — Le conseiller Jules Collard, a proposé à ses collègues de s'enquérir de la possibilité d'homologuer le nouveau rôle d'évaluation, avant que le bureau de revision ne termine son travail. Si la loi ne permet pas ce geste dans le moment, M. Collard propose qu'on ajoute un article au projet d'amendement de la charte afin d'obtenir ce pouvoir. Suivant le projet du conseiller Collard, la ville pourrait homologuer dès maintenant une valeur d'évaluation d'environ \$113 millions, quitte à homologuer le reste, après la décision du bureau de revision. Tel que déposé, le rôle d'Alma donne une évaluation impossible de \$132.9 millions.

Election partielle

ST-JEAN-VIANNEY — L'élection partielle au siège no 4 de la municipalité de St-Jean-Vianney, a donné la victoire à M. Albert Gaudreault. Il a défait son adversaire, M. Raymond Vickers, par une majorité de 47 voix. Seulement 154 des 210 électeurs éligibles se sont présentés aux urnes.

Lingot d'aluminium

ARVIDA — Le conseil municipal d'Arvida a autorisé le paiement d'une somme de \$150 pour le transport du lingot d'aluminium offert à la ville d'Arvida par l'Alcan. Il s'agit du lingot qui était en montre à l'exposition internationale de Bruxelles en 1958. Ce lingot sera installé à Arvida.

Mademoiselle Hiver

KENOGAMI — Le conseil des sports de cette municipalité présentera son prochain festival des sports dans la semaine du 5 au 12 février prochain. Le "Bonhomme Hiver" présidera aux manifestations officielles. Le programme prévoit un concours de popularité pour désigner mademoiselle Hiver.

Le 3e inventaire d'Alma

ALMA — L'inventaire économique d'Alma que vient de publier le comité conjoint des deux chambres est le 3e que connaît cette ville. En mars 1958, le secrétaire de la Commission d'habitation, M. Paul Tremblay, publiait le 1er inventaire sous le titre "Statistiques sur la ville d'Alma". Histoire de la municipalité, depuis la fondation le 11 décembre 1878, les grandes étapes de la paroisse, ville et cité, populations, finances municipales, organisation, construction, institutions, commerces et services. Le document se terminait avec la liste des événements de l'année précédente: 1957. En 1960, le ministère de l'Industrie et du Commerce publiait un second inventaire et les deux Chambres viennent de publier le 3e.

Le CEA d'Alma lance son programme d'éducation

ALMA — Le Comité économique Artisan, d'Alma, vient de commencer ses activités par une rencontre avec une quarantaine de jeunes, garçons et filles, finissants en 12e, aux écoles Champagnat et Marguerite-Bourgeois. Qu'est-ce que l'économique, quelle est l'importance de l'économique? Deux questions qui sont la raison d'être du Comité ont fait le sujet d'étude de la première rencontre.

Formé, il y a quelques semaines, par un groupe de citoyens soucieux de l'importance des questions économiques dans la vie d'aujourd'hui, le CEA commençait son travail d'information, de diffusion et d'éducation auprès de la population par une séance d'étude avec les plus vieux des élèves d'Alma.

Après un court exposé sur le sujet à l'étude, fait par le président du comité, le notaire Gaétan Bolly, qui remplissait le rôle d'animateur de la soirée, les jeunes discutaient avec les aînés et préparaient déjà la rencontre suivante qui doit avoir lieu dans le cours de mars.

Ordre du jour et concours

Afin d'assurer la participa-

tion complète de tous les membres du groupe, on a convenu d'une formule qui commande les suggestions de chacun. En effet, chacun de ces quarante garçons et filles doivent préparer, au cours des prochaines semaines, un travail de rédaction dans lequel il indique quel devrait être le sujet d'étude à la réunion de mars.

En même temps que ces travaux permettront de dresser un ordre du jour au choix du plus grand nombre, ils feront l'objet d'un concours avec quelques prix en argent.

En plus de tous les membres du Comité économique Artisans, on remarquait la présence de M. Grégoire Savard, principal de l'école Ludger-Gauthier et président de la locale d'Alma des Artisans.

"La compagnie n'a pas sollicité de faveur..."

Le maire Hébert

Arvida — Le maire d'Arvida a tenu à préciser, à la dernière séance, que l'Alcan n'avait "aucunement sollicité de faveurs" en demandant à la ville de lui payer des intérêts sur les montants en taxes versés par anticipation à la ville, dans le seul but de l'accommoder.

M. Georges Hébert qui faisait alors allusion à une nouvelle parue dans le quotidien de la région a donné quelques explications additionnelles afin de clarifier la situation. "La Compagnie trouvait raisonnable, et le Conseil était d'accord, que la ville lui paie des intérêts sur les montants en taxes payés par anticipation, étant donné que l'Alcan paie des intérêts à la ville sur des arriérés de taxes durant l'année, suivant une entente faisant l'affaire des deux parties."

Rappelons brièvement qu'en vertu de cette entente, la com-

pagnie paie ses taxes sur une base mensuelle, tout en versant des intérêts sur la balance due. Le montant total des intérêts a atteint l'an dernier, la somme de \$12,361.60.

DES EXPLICATIONS

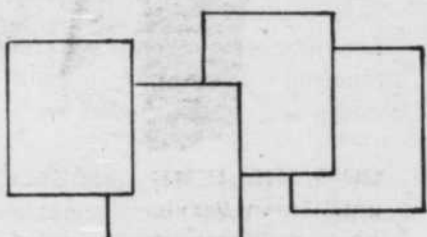
Afin de permettre à la ville de faire face à ses dépenses courantes au début de l'année 1963, la compagnie avait donné suite à la demande du conseil de payer une partie de ses taxes par anticipation. Ce dernier, dans une résolution adoptée le 11 décembre, avait accepté de payer à la compagnie un intérêt de 5% pour-cent (environ \$900) sur le montant avancé par l'Alcan.

Or, le conseiller juridique de la ville a soutenu que la cité ne pouvait légalement agir ainsi, "parce que ce procédé serait discriminatoire, la

même faculté n'ayant pas été accordée aux autres citoyens de payer avec escompte leurs taxes par anticipation."

Le Conseil rescindait quelques jours plus tard sa décision du 11 décembre, pour se soumettre à la loi des Cités et Villages au sujet des "emprunts".

C'est ce qui a fait dire au maire Hébert, à la dernière séance, que la "Cité devra désormais se procurer, avant l'échéance des taxes municipales, les sommes nécessaires à son administration par voie d'emprunt auprès d'une banque à charte et qu'elle paiera à celle-ci l'intérêt qu'elle s'est vu obligée de refuser de payer à l'Alcan pour des raisons légales."



échos de la place DAVIS

Le nouveau conseiller juridique de la ville d'Arvida cumule les mêmes fonctions chez nos voisins de St-Jean-Eudes. Me Romuald Roy est bien connu pour ses activités dans les différents organismes d'Arvida. Il est président de la Chambre de commerce, du Club de baseball, directeur du club Richelieu et conseiller juridique de la Commission des loisirs.

Plusieurs automobilistes se demandent quand la cité d'Arvida effectuera les travaux qui s'imposent sur la rue Davis, aux différentes traverses des chemins de fer... à moins que ces travaux ne relèvent du Canadien National... La voie principale a été considérablement endommagée et plusieurs véhicules y laisseront des pièces.

Les jeunes de l'OTJ de la paroisse St-Mathias pourront bénéficier cet hiver de cours de ski qui leur seront spécialement donnés. L'inscription aura lieu le samedi, 18 courant, au pavillon de l'OTJ, à compter de deux heures.

La soirée en l'honneur du président de la Chambre de commerce aînée d'Arvida aura lieu le vendredi, 31 janvier, à l'hôtel Halfway Inn. Cette soirée coïncidera avec le lancement officiel du nouveau nom de l'Auberge Halfway Inn. Un buffet sera servi à la fin de la soirée.

Le souper canadien organisé annuellement par les Amis des scouts de la paroisse Ste-Thérèse d'Arvida, au profit des scouts, des louveteaux, des guides et des Jeannettes de l'endroit, aura lieu le dimanche, 16 février. Ce souper sera servi dans la salle de l'école Ste-Thérèse.

Les commissaires d'écoles d'Arvida ont confié à la maison Chauffage Moderne les travaux de modifications du système de chauffage du laboratoire de langues de l'école Ste-Thérèse. Le coût des travaux est de \$1,300. Deux autres entreprises de la région avaient fait des offres pour \$1,980 et \$2,000.

Pourcentages des réserves d'eau

RESERVOIR	Semaine finissant le	Cote
LAC ST-JEAN	13 décembre	78%
	20 décembre	79%
Année normale :	27 décembre	81%
	3 janvier	78%
Cette année :	10 janvier	76%
PASSES DANGEREUSES	13 décembre	64%
	20 décembre	64%
Année normale	27 décembre	64%
moyenne des deux :	3 janvier	63%
et	10 janvier	64%
LAC MANOUAN	13 décembre	79%
	20 décembre	71%
	27 décembre	66%
Cette année -	3 janvier	59%
moyenne des deux :	10 janvier	53%
TOTAL DES 3 RESERVOIRS	13 décembre	72%
	20 décembre	71%
Année normale :	27 décembre	70%
	3 janvier	68%
Cette année :	10 janvier	65%



CINQ MILLIÈME DEMENAGEMENT. La Compagnie Joron Service Ltée effectuait récemment son cinq millièmè déménagement. Il s'agissait du transport à Montréal du ménage de M. D.H. Ferguson, ex-directeur des usines de l'Alcan à Arvida, aujourd'hui vice-président et directeur de la

division de la transformation de l'Alcan à Montréal. On voit sur la photo M. Pierre Joron, président de cette Compagnie de transport et M. Ferguson, de même que deux employés qui s'apprêtent à placer une première pièce du mobilier dans le camion.



M. THEO HARVEY :
secrétaire-trésorier



Me Jean-Jacques TURCOTTE
juge municipal

MM. Turcotte et Harvey agiront comme juge et greffier de Kénogami

KENOGAMI — Le conseil municipal de Kénogami vient d'assigner M. Théo Harvey au poste de secrétaire-trésorier. Cette nomination fait suite au décès de M. Jean-Paul Talon.

Natif de Jonquière, M. Harvey est au service de la ville de Kénogami depuis 1939. Agissant d'abord comme agent de placement, il fut ensuite assigné au département de la comptabilité. Le nouveau secrétaire-trésorier était l'assistant de M. Talon depuis 1962.

En ratifiant cette nomination, le maire A. Gravel a tenu à mettre en évidence le poste de secrétaire-trésorier. "Le conseil municipal doit avoir entière confiance envers la personne qui occupe ce poste".

Kénogami — Me Jean-Jacques Turcotte, greffier de la cité de Kénogami depuis 1959, a été nommé juge municipal de l'endroit, en remplacement du juge Toussaint McNicoll.

Outre son travail professionnel, Me Turcotte assume également plusieurs fonctions publiques et sociales dont celle de procureur de la Régie des alcools et gouverneur des Chevaliers de Champlain pour le district de Québec et de Sept-Îles.

La procédure d'une telle nomination exige d'abord la recommandation du conseil municipal. Se basant sur cette recommandation, le procureur général voit ensuite à la nomination, laquelle devient officielle et effective qu'après la ratification par le gouvernement.



VOICI TON BOULOT POUR UN MOIS — Avant de partir pour un stage de quatre semaines au siège social de l'Alcan, à Montréal, M. Raymond Bergeron, à droite, donne quelques dernières instructions à son remplaçant, M. Edward, dont il va occuper la fonction à Montréal.

D'Alma à Montréal

Raymond Bergeron et Edward Mullen échangent leurs fonctions

ALMA — Au cours des quatre prochaines semaines, M. Raymond Bergeron, chef de la planification à l'usine Alcan, à Alma, occupera le pupitre de M. Edward Mullen, au siège social de la compagnie à Montréal, pendant que ce dernier, qui occupe un poste semblable dans la métropole, sera à l'usine d'Isle-Maligne.

Cette formule d'échange, déjà pratiquée entre Montréal et Arvida, puis Shawinigan, a pour objet d'améliorer encore le service aux clients en rendant plus étroites les relations entre les différentes étapes qui vont de la fabrication des lingots d'aluminium jusqu'à leur livraison, chez l'acheteur.

M. Raymond Bergeron, à l'Alcan depuis 12 ans, a la responsabilité de la planification de la fabrication et de l'expédition depuis six ans. A

Montréal, M. Mullen fait un travail équivalent, en relation immédiate avec les services de ventes. En quelque sorte, ces deux fonctions sont le trait d'union entre les employés à la fabrication d'une part et les équipes de vendeurs d'autre part.

En échangeant ainsi leurs fonctions, ces deux employés vivront le cadre de travail et les exigences d'un département de fabrication et la situation

analogue dans le milieu d'où se font les ventes.

M. Edward Mullen, qui vient ainsi passer un mois à Alma est à l'Alcan depuis 20 ans. Après avoir débuté comme messager au courrier, il a travaillé successivement aux achats, à la comptabilité, au génie, au secrétariat de l'Alcan avant d'arriver à la Division de la planification de la fabrication des lingots.

Plus de 500 enfants à la fête des Moose

Plus de 500 enfants ont participé à la fête de Noël organisée par l'Ordre loyal des Moose à l'intention des enfants des membres. Cette année, la fête a eu lieu, le dimanche, 5 janvier et l'organisateur était M. Roland Leroux.

Par ailleurs, MM. G. Sauvageau de Jonquière et F. Girard d'Arvida ont gagné chacun un prix de \$50 à l'occasion d'un tirage organisé lors de cette fête.

Recrutement

Afin d'encourager et d'inciter surtout les membres à payer leur cotisation annuelle en un seul versement, la direction de l'Ordre a organisé une campagne spéciale et des prix, allant jusqu'à \$1,000, seront attribués.

Une carte de "membre à vie" sera également remise parmi les membres qui auront acquitté leur cotisation avant le 1er janvier et des prix de \$50 seront ensuite distribués parmi les autres.

L'arthrite et le rhumatisme se rangent parmi les maladies que la science n'a pas encore conquises. Le prompt diagnostic et la mise au point de méthodes pour prévenir les grandes douleurs et l'infirmité ont cependant accompli d'importants progrès. La promptitude du diagnostic est urgente.

DANIEL GAUVIN

(Barbier-coiffeur)
(coupe au rasoir)
Coin Hunt &
Taschereau
ARVIDA

Dr R. Choquette

B.A.D.D.S.
Chirurgien-dentiste
(Edifice Brassard) Arvida
382 Mellon 548-4907
Bureau tous les jours sur
rendez-vous

AUTOS USAGÉES

Livrées au
plus bas
prix de la
concurrence.



Chevrolet '62

Studebaker '58

Simca '62

Volkswagen '60

Vauxhall '60

Dodge '61

Meteor '58

Oldsmobile '57

**RICHARD BEAULIEU
AUTO LTEE**

Rivière Deschênes

ARVIDA

548-5561



Mlle Blanche Paradis

Continuer d'étudier pour continuer d'instruire

Mlle Blanche Paradis institutrice à Notre-Dame-de-la-Doré, comté de Roberval recevait, lors de l'exposition provinciale de 1963, les insignes de l'Ordre du mérite agricole, du premier ministre de la Province, M. Jean Lesage. Mlle Paradis devient donc la première institutrice à obtenir cette haute distinction. C'est ce que nous lisons dans une entrevue de Laure Gaudreault avec Mlle Blanche Paradis, parue dans "L'ENSEIGNEMENT", édition de novembre 1963.

C'est un événement qui vaut d'être cité. Toutefois, dans cette interview, il est fait mention d'une activité qui suscite notre admiration : Mlle Paradis prépare actuellement le brevet "A" — baccalauréat en pédagogie : "Si rien n'entrave mes projets, je serai diplômée A, en 1964..."

Celles d'entre nous qui sont parfois tentées de minimiser la valeur des anciennes et les accusent de s'enliser dans la routine... (écrivait Mlle Laure Gaudreault).

Faut-il souligner tout ce que cela demande de travail, de volonté, de tenacité cette ambition d'obtenir un baccalauréat en pédagogie tout en continuant d'enseigner ? Car, en plus d'étudier il a fallu que Mlle Paradis suive des cours le samedi, l'année scolaire durant, des semaines entières pendant les vacances d'été et cela, pendant plusieurs années.

Précisons que Mlle Paradis est dans la profession depuis trente-trois ans, pendant lesquelles elle s'est dévouée sans relâche à la cause de l'enseignement rural.

Elle a fait son cours et obtenu deux brevets supérieurs chez les Dames Ursulines de Roberval. Elle est la fondatrice du premier Cercle des jeunes naturalistes à l'école rurale. En 1956 elle recevait la médaille Marie-Victorin des C.J.N. et en 1960 le Département de l'instruction publique la créait Commandeur de l'ordre du mérite scolaire.

Le mari devrait initier sa femme aux affaires

Les experts en matière de finance déplorent souvent l'ignorance des femmes dans ce domaine. En général, elles ne connaissent rien en placements, transactions, lois de succession, hypothèques, etc. Il est donc urgent que les femmes s'intéressent et apprennent plus que l'ABC de ces questions si elle ne veulent pas, au lendemain de leur veuvage, se retrouver dans le plus grand désarroi, face à des problèmes pourtant primaires mais qui les dépassent.

Le mari a une grande part de responsabilité dans ce domaine. Quel que soit son âge, en homme sage, il doit assurer l'avenir de la maisonnée. S'il est important de travailler pour faire bien vivre les siens, il faut aussi songer à subvenir à leurs besoins après sa disparition. Un des moyens pour y arriver et d'initier sa femme aux affaires.

Les femmes n'ont pas toujours le sens des affaires, il faut bien le reconnaître. D'autre part, elles ont un sens du

détail qui peut les aider énormément dans certains cas. Aussi le mari pourrait-il commencer cette initiation en lui laissant l'administration financière du foyer. Si elle se montre un ministre des finances avisé (ce qui est généralement le cas) le mari l'instruira ensuite sur les placements, les assurances, le paiement des hypothèques, fonds de pension, etc.

Au chapitre assurances disons que le chef de famille a toujours intérêt de contracter

une assurance-vie selon ses moyens. Toutefois, il y a aujourd'hui quantité d'autres assurances qui se vendent avec l'achat d'une automobile, par exemple, sur une hypothèque, assurance qui sur le moment semble être une prime supplémentaire à payer mais qui s'avère souvent un excellent placement (particulièrement l'assurance-hypothèque) si elle est vendue par une maison de confiance.

Une autre façon de protéger femme et enfants c'est de fai-

re un testament, même si vous ne possédez pas une grande fortune. Un testament peut avoir beaucoup d'importance puisque à votre mort, l'Etat exigera sous forme de droits de succession une partie des biens que vous aurez laissés.

Pour le bénéfice de nos lectrices nous donnerons plus de détails sur les assurances, le fond de pension et le testament, dans de prochains articles.

A QUI PROFITENT LES VENTES DE JANVIER ?

On se le promet chaque année, au mois de décembre: si le magasinage des Fêtes peut finir, on va se reposer et se tenir loin de magasins ! Mais allez-y voir ! Il suffit de passer dans les principales rues commerciales, ces jours-ci pour voir ce que ça

donner cette belle promesse. Pourtant, janvier n'est pas si loin de décembre et déjà tout est oublié, bousculades, maux de tête, de dos, de pied qui accablaient ces pauvres femmes après les longues heures de magasinage au temps de Noël.

En janvier, les vitrines de magasins ont toutes le même visage: VENTE — LIQUIDATION — MOITIE PRIX — ON ECOULE LE STOCK — VENTE EN OR — VENTE INVENTAIRE — ECONOMIES D'ARGENT — Si par hasard un marchand n'a pas mis de panneau annonçant des rabais dans son magasin, il en sera quitte pour se reposer des fatigues des fêtes, tranquillement avec son personnel.

En janvier, nos conversations ont un thème commun: les ventes sont moins belles qu'avant — au contraire, je me suis trouvé deux belles robes et si j'avais eu plus d'argent je me serais achetée un beau manteau.

Que faut-il penser de ces ventes ? Sont-elles organisées uniquement pour activer le commerce à une période normalement plus tranquille ? Ne sont-elles qu'un prétexte pour bernier les clients ? A qui profitent-elles le plus, aux marchands ? à leur clientèle ?

Pour trouver réponses à ces questions à qui fallait-il les po-

ser si ce n'est aux clientes et aux marchands ? Nous sommes donc allés magasiner... (Toutes les femmes, j'en suis sûre trouveront que j'avais là un travail des plus intéressants à faire j'en conviens !)

Les ventes de janvier ? Une belle organisation pour nous faire dépenser notre argent. On s'achète une blouse parce que ça fait longtemps qu'on en veut une en soie. A moitié prix, ça saute aux yeux. Puis une fois rendue à la maison on réalise qu'il faudra s'acheter une jupe si on veut la porter parce que la couleur de la blouse ne va pas avec les jupes qu'on a. La même chose pour les sachoches. Ca, ce n'est pas trop grave mais quand il faut s'acheter un manteau pour porter les accessoires qu'on a achetés en vente ce n'est plus de l'économie...

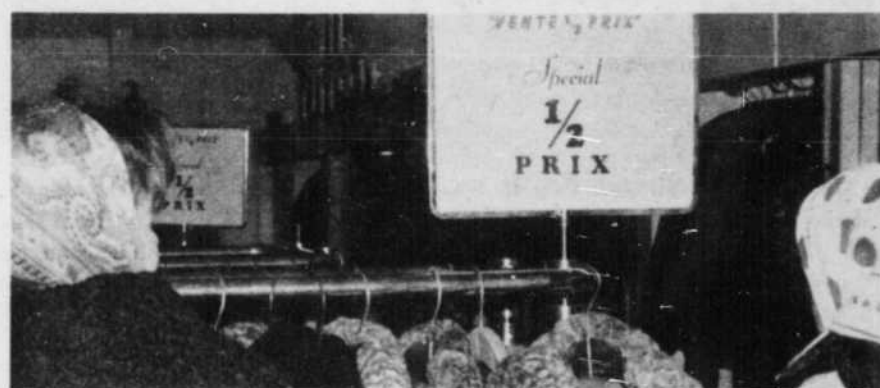
— Moi, je ne manque pas une vente de janvier. J'en profite pour acheter mes cadeaux pour le prochain Noël. Avec 50 ou 25% d'escompte on peut se permettre des choses plus dis-

pendieuses à meilleur compte...

— Les rabais de janvier sont une bonne chose, surtout pour acheter les vêtements d'enfants. Quand je le peux, j'attends toujours pour habiller mes petits. J'en ai trois, six, quatre et deux ans et comme ce sont des garçons, certaines aubaines peuvent être très profitables, le linge du plus grand sert pour le plus petit.

— Je n'achète jamais du linge d'enfants en vente, à moins d'en avoir besoin immédiatement. J'ai eu ma leçon. J'achetais parce que c'était réduit et même si la pointure ou la grandeur n'était pas exactement la bonne je me disais que cela pourrait servir plus tard. Mais quand arrivait la saison d'après le linge était ou encore trop grand ou trop juste, ça ne faisait presque jamais.

— Les ventes ? Ca ne me fait pas courir. Le choix est toujours fait d'abord. Si on cherche une robe de laine, on trouverait une robe pour aller danser. J'aime mieux garder mon argent et attendre pour ache-



ter les nouveautés du printemps.

— J'aime bien les ventes de janvier. J'en profite surtout pour acheter la literie. Je suis bien heureuse de pouvoir acheter la literie. Je suis bien heureuse de pouvoir acheter de beaux draps de percale blanc, ou imprimés même si le prix n'est réduit que de 25% cela vaut la peine. La même chose pour les serviettes pour le prix d'une serviette de qualité ordinaire on peut acheter une qualité supérieure. Quant au reste je préfère l'acheter quand j'en ai vraiment besoin.

— Une autre maman dit mettre chaque mois quelques dollars de côté pour profiter des ventes de janvier. Elle achète surtout des tricotés pour les enfants: mitaines, gilets, bonnets, ensembles et s'il reste quelques dollars, elle achète des jeux éducatifs, quelques-uns jamais plusieurs.

De leur côté, les marchands assurent que les ventes qu'ils annoncent sont vraiment des ventes et qu'ils ne changent

pas les étiquettes pour faire croire que les articles sont réduits. Pour eux, ces ventes (même à perte) sont une occasion d'écouler la marchandise d'hiver pour faire place aux nouveautés du printemps. Dans le commerce, il faut vendre et pour vendre il faut de la nouveauté.

Il est assez difficile de bernier les femmes disent-ils. Elles comparent les prix avec le magasin d'à côté et il n'est pas facile de leur faire croire qu'un manteau est réduit de \$50 s'il ne l'est pas, car, très souvent elles ont vu l'article avant la vente et se rappelle très bien le prix qu'on en demandait. Et d'ailleurs elles connaissent généralement la valeur et la qualité des marchandises.

Conclusion: quand on sait lire les étiquettes, qu'on sait discerner entre une aubaine et un piège, qu'on a vraiment besoin d'un article et qu'on a le moyen de l'acheter, les VENTES DE JANVIER NE PROFITENT PAS SEULEMENT AUX MARCHANDS.

CARNET MONDAIN

M. Lionel Bertrand, ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche et madame Bertrand présideront le bal annuel de la Traversée, qui se tiendra le quinze février à Roberval.

x x x

M. et madame Gaston Bourgeault, de Québec et leur fillelette Diane ont passé quelque temps à Arvida les invités de madame Emile Arseneault.

x x x

M. et madame Norbert Cormier, de Millbury, Mass. et leurs enfants ont passé le temps des fêtes à Arvida, les invités des familles Simard et Cormier.

x x x

M. et madame Emilien Arseneault sont retournés à Québec après avoir passé le congé des Fêtes dans leur famille chez M. et madame Marius Gravel, de Jonquière, et madame Emile Arseneault, d'Arvida.

x x x

Mademoiselle Patricia Brindle, de la rue Foucault, à Arvida est partie pour un séjour d'études de six mois à Toronto.

Fiançailles

Le vingt-cinq décembre, M. le curé J.-A. Fortin, de St-Jacques d'Arvida bénissait les fiançailles de mademoiselle Françoise Chouinard, fille de madame Lucienne Chouinard, de Chicoutimi à M. André Drolet, fils de M. et madame Almas Drolet, d'Arvida. A cette occasion, madame Chouinard recevait à son domicile.

x x x

A Noël, M. l'abbé Otis bénissait les fiançailles de mademoiselle Anne-Marie Chouinard, fille de M. et madame Samuel Chouinard, d'Arvida à M. Clément Tremblay, fils de M. et madame Eddy Tremblay, d'Arvida.

ment Tremblay, fils de M. et madame Eddy Tremblay, d'Arvida.

x x x

Le trente-et-un décembre ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Lise Gauthier, fille de M. et madame Napoléon Gauthier, d'Arvida, à M. Jacques Arseneault, de Gagnonville, fils de M. et madame Octave Arseneault, d'Arvida.

x x x

A Noël ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Jocelyne Thétreault, fille de M. et madame Ernest Thétreault, d'Acton Vale, à M. Raymond Gauthier, de St-Hyacinthe, fils de M. et madame Napoléon Gauthier, d'Arvida.

x x x

Le vingt-cinq décembre ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Diane Bergeron, fille de M. et madame Lucien Bergeron, d'Arvida à M. André Pomerleau, fils de M. et madame Roméo Pomerleau, d'Arvida.



Mlle MARJOLAINE RENY, i.l., fille de M. et Mme Henry Reny, de la rue Berthier à Arvida dont les fiançailles à M. Michel Boivin, d.p.m., fils de M. et Mme Georges Boivin, de Montréal, ont eu lieu à Noël. M. Reny est contremaître général à la salle de cuves 51.



AU BAL DU REGIMENT du Saguenay, tenu le 10 janvier à l'hôtel Montagnais de Chicoutimi sous la présidence d'honneur du Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec et de Mme Comtois. Parmi les invités, on remarquait le Major Jacques Marleau, commandant du 25e escadron technique RCME et Mme Marleau; le Major Paul-Emile Lamirande, commandant adjoint du Régiment du Saguenay, et Mme Lamirande; le Major Marcel

Archer, commandant de compagnie du Régiment du Saguenay, et Mme Archer; Mme et M. Stewart Barrington; ce dernier est commandant de la 187e Batterie d'artillerie de campagne. A l'occasion de cette visite de M. et Mme Comtois, le Lieutenant-colonel Adrien Boivin, commandant du Régiment du Saguenay, fut nommé aide de camp honoraire du Lieutenant-gouverneur de la Province.

Thé-recrutement

C'est dimanche après-midi, le 19 janvier, de 3 h. à 5 h., qu'aura lieu le thé-recrutement organisé par le comité de direction de la Société St-Patrice, à l'école élémentaire St. Patrick, rue Neilson, Arvida.

Tous les membres sont cordialement invités ainsi que les personnes qui désirent faire partie de cette Société. Ceux qui ne pourront assister à la

rencontre mais qui désirent quand même supporter la Société, pourront faire parvenir leur contribution à Mme R.A. Fortier, 217 rue Castner, Arvida.

SALON ELECTROLYSE
(Pois superflus)
MADAME
CLEMENT TREPANIER
diplômée
Tél.: 548-4351
261, Racine Arvida



FLEURS

pour toutes occasions

- PLANTES FLEURIES
- FLEURS NATURELLES
- VENEZ VOIR

Réservez à bonne heure

Livraison gratuite à Arvida, Jonquière, Kénogami, Chicoutimi.

FLEURISTE ARVIDA
FLORIST INC.

548-4708

299 Davis

Arvida

Robin Hood

et le Salon national de l'Agriculture présentent

BON PAIN BONNE MAIN

CONCOURS de la MEILLEURE RECETTE
\$4,500 EN PRIX

GRAND PRIX



La compacte "la plus désirable au Canada", automobile Valiant 1964, de marque Chrysler, modèle V-100, 4 portes, transmission automatique, pneus à flanc blanc, radio, lave-glace, etc.



L'incomparable cuisinière Châtelet V de Belanger, 30", à 4 éléments, fenêtre "Perma-Vue", tableau de commande et four éclairés, etc.

FORMULE DE PARTICIPATION

Concours: "Bon Pain Bonne Main"
Case postale 8505
Montréal 3, Qué.

Vous trouverez ci-inclus une recette de pain, de même qu'un certificat de garantie de la Farine Robin Hood.

NOM:

ADRESSE:

VILLE:

PROV.

Vous trouverez les règlements officiels et d'autres formules de participation chez votre épicer.



M. ET MME JEAN-CLAUDE MENARD dont le mariage a eu lieu à l'église de St-Ambroise. Le marié est le fils de M. et madame Thomas-Louis Ménard, de St-Charles Borromée; la mariée, née Lisette Savard est la fille de M. et Mme Jean-Charles Savard, de St-Ambroise. Le père du marié est employé aux usines de l'Alcan à Arvida.

CARNAVAL

A Arvida, le carnaval est sous les auspices de la Légion canadienne et l'Oeuvre des terrains de jeux des quatre paroisses. Quatre duchesses aspirent au titre de Reine du Carnaval dont la Cour sera composée des plus gais sujets de tous les royaumes.



Marthe 1re,

duchesse de St-Mathias, est la fille de M. et Mme Laurent Perron, de la rue Tremblay; elle enseigne l'anglais dans les écoles de la Commission scolaires d'Arvida.



Rita 1re,

duchesse de Ste-Thérèse, est la fille de M. et Mme Antonio Deschênes, de la rue Lavoisier; elle est coiffeuse au salon de beauté à la Baie d'Arvida.

Jocelyne 1re

duchesse de St-Jacques, est la fille de Mme Hélène Langevin de la rue Labrecque; elle est caissière au magasin Steinberg.



Liliane 1re,

duchesse de St-Philippe, est la fille de Mme Charles Chiasson de la rue Downing; elle travaille chez la Fleuriste d'Arvida.



Le carnaval Kiwanis Saguenay présente les quatre châtelaines qui assisteront aux principales activités qui se dérouleront à Jonquière et Kénogami. Une de ces quatre demoiselles sera choisie Fée des glaces et règnera sur toutes les principales festivités.



Mlle Yvy Tremaine,

Châtelaine de Kénogami, est courtière en valeurs mobilières; elle est la fille de M. et Mme Wilson Tremaine, de la rue St-Hubert.



Mlle Marthe Lavoie,

secrétaire, fille de M. et Mme René Lavoie, rue des Erables à Jonquière.



Mlle Nicole Duperré

mannequin habite avec ses parents M. et Mme Jos Duperré rue St-Pierre à Jonquière.

Mlle Huguette Tremblay,

coiffeuse, habite chez ses parents M. et Mme Lionel Tremblay, de la rue Brassard.





M. JOSEPH BOULIANNE, assis, signant le livre d'or du Club des 25 de l'Alcan d'Arvida est entouré de ses cinq fils et d'un gendre, tous travaillant pour l'Alcan. De gauche à droite, MM. Laurier, technicien à Alulabs; Laurent, opérateur dans la salle de cuves 41; Weldo Côté, gendre, inspecteur de métal; Robert, soudeur à l'équipe volante; Sylvio, contremaître à l'usine de minerai No 1; Gilles, employé au laboratoire principal des usi-

nes d'Arvida. Tous ensemble, les cinq fils et le père, accumulent près de 100 ans de services continus pour l'Alcan. Si on ajoute trois frères de M. Jos. Boulianne, MM. Charles, électricien, Ovide, de l'usine des électrodes et Maurice, contremaître aux salles de cuves 22 et 23, la famille Boulianne compte environ 180 ans de services continus.

De quitter la forêt a permis à M. Joseph Boulianne de s'occuper de sa famille

"Le fait d'avoir quitté le travail en forêt m'a permis de m'occuper davantage de mes enfants et de les faire instruire. Sans cela, ils m'auraient probablement suivi vers l'âge de 17 ans et aujourd'hui, ils n'auraient pas les bons emplois dont ils jouissent". Voilà ce que déclare M. Joseph Boulianne, contremaître à la section du revêtement des cuves de l'usine de réduction No 4 de l'Alcan d'Arvida.

M. Boulianne complétait il y a quelques jours, 25 ans de services continus aux usines d'Arvida. Auparavant, il avait travaillé 22 années en forêt, comme entrepreneur l'hiver, sur la drave le printemps, et à la construction d'écluses durant l'été.

Ce nouveau membre du Club des 25 des usines d'Arvida est père de 9 enfants dont cinq fils travaillent aux usines locales. Laurent est opérateur à la salle de cuves 41; Robert est soudeur aux Équipes volantes; Sylvio est contremaître à l'usine de minerai No 1; Laurien est technicien à l'Aluminium Laboratories Ltd et Gilles, au laboratoire principal des usines d'Arvi-

da. Un autre fils, Jean-Roch, est analyste chez Price.

M. Boulianne a aussi un gendre, M. Waldo Côté, aux usines locales et trois frères: Charles, électricien; Ovide, à l'usine des électrodes et Maurice, contremaître aux salles de cuves 22-23.

En 1923, M. Boulianne avait épousé Mlle Irma Filion. Durant ses temps libres, M. Boulianne entretient sa propriété au 140 de la rue St-Clément à Jonquière ainsi que son chalet à Chicoutimi-Nord.

Durant ses vacances, il fait régulièrement un petit voyage et revient se reposer à son chalet.

Vente annuelle de janvier

Nos prix sont coupés dans tous les rayons

LOT DE MANTEAUX

de printemps, pour dames.
Prix rég. \$39 à \$69

Spécial

19.95

MANTEAUX

pour dames, avec ou sans fourrure

1/2 prix

LOT DE ROBES

\$5

CHAPEAUX

pour dames

1/2

SPECIAUX A

dans tous les rayons

\$1

HABITS

pour hommes

Spécial

39.95

PALETOTS

pour hommes

Spécial

39.95

PANTALONS

pour hommes

Spécial

7.95

Il faut que toute la marchandise d'hiver soit vendue

Lesard

ARVIDA



NOTRE MAGASIN REGORGE
DE SPECIAUX
DE TOUTES SORTES.

SPECIAUX POUR LES JEUNES

A NOTRE SOUS-SOL

LOT D'HABITS

pour garçons

9.95

ROBES

pour fillettes
Réduction de

30% à 50%

JOUETS

de toutes sortes
Rabais de

30% à 50%

- GILETS
- CHAPEAUX
- CHEMISES
- PYJAMAS

1/2 prix

Lesard
ARVIDA

William Stevens invité des J.M. d'Arvida, ce soir

William Stevens, pianiste, sera l'invité des Jeunesses musicales d'Arvida ce soir. Le concert aura lieu à l'école Guillaume-Tremblay, à 8h.30. Les personnes qui désirent assister au concert mais qui ne sont pas membres JMC pourront se procurer un billet à l'entrée pour \$2.50.

Né à Montréal, Williams Stevens obtint son baccalauréat en musique à l'université McGill. Il a étudié la composition avec Claude Champagne et le piano avec Germaine Malépart

et Yvonne Hubert. Comme pianiste de concert il fit ses débuts en 1950 à Montréal. Il joua pour la première fois aux Etats-Unis en 1952, à Boston puis ensuite à New York, à Town Hall en 1954 et à Carnegie Hall en 1962.

Il effectua des tournées de récitals aux Etats-Unis et au Canada et fut entendu comme soliste avec la CBC Symphony (Toronto) et l'Orchestre symphonique de Montréal ainsi qu'avec plusieurs orchestres américains.



Il fut l'animateur du programme de télévision "Let's Talk Music" au réseau trans-Canada, au cours du printemps

de 1962. Le prix "Harriet Cohen" pour piano et la British Commonwealth Medal lui furent décernés en mai 1962.

Des cours sur le cinéma au Collège de Jonquière

Pour aider le public à mieux connaître les oeuvres importantes du cinéma, le Collège de Jonquière présente des cours hebdomadaires sur le cinéma.

Le premier cours de la prochaine série aura lieu le 20 janvier. Au cours de cette deuxième série on étudiera quelques aspects du cinéma européen. On pourra voir une série de films très importants des principales écoles cinématographiques d'Europe. Les noms comme Sica, Antonioni, Bunuel, Resnais, Kurosawa, Bresson, Bergman, Camus, Delanoy, Alov, sont au programme. Les écoles françaises, russes, italiennes, nordiques espagnoles feront le sujet des études.

Ces cours ont lieu à la cafétéria du Collège de Jonquière, chaque lundi soir à 7h.30 à partir de lundi prochain. Le public est invité à se joindre à ceux qui viennent à ces cours. Chacun peut s'exprimer librement et l'atmosphère y est cordiale et fraternelle. Le R. Père Trépanier responsable de ces cours en est également l'animateur.

Pour des renseignements supplémentaires ont peu s'adresser à la direction des cours populaires au Collège, en écrivant ou en téléphonant à 547-9331.

L'Auberge du Cheval Blanc en préparation

C'est jeudi dernier qu'avait lieu la première rencontre des membres de la Société chorale d'Arvida en vue de la préparation du prochain spectacle. Comme on le sait, ce mouvement artistique présente chaque année, au printemps un spectacle musical d'envergure.

Ce groupe de mélomanes travaillent plusieurs mois par année pour offrir ces spectacles artistiques au public de la région. On se rappelle sans doute les succès remportés par les représentations des dernières années: La Veuve joyeuse, Rose-Marie.

Cette année le groupe musical travaille à la réalisation de l'opérette "L'auberge du cheval blanc". Cette populaire opérette comprend plusieurs personnages et exige une importante distribution. Aussi, la direction fait-elle un autre appel à tous les chanteurs. Il reste encore plusieurs rôles importants qui n'ont pas été distribués. Il n'est pas nécessaire d'être d'Arvida ou d'être membre de la Société chorale pour faire partie du spectacle du printemps.

Tous ceux qui aiment chanter sont donc les bienvenus à la répétition qui aura lieu à l'Elementary Saguenay Valley School, angle Joule et Berthier, ce soir.

Règlements du concours annuel de poésie de la SBPF

- 1) - Les participants ne devront soumettre qu'un seul poème inédit en vers libres ou réguliers, à leur choix, qui ne dépasse pas trente vers et s'inspirer du thème de leur choix. (Poème dactylographié)
- 2) - Le concours est ouvert du 15 janvier au 15 avril 1964.
- 3) - Le jury décidera s'il doit attribuer un seul premier prix à l'auteur d'un poème en vers réguliers ou en vers libres, ou séparer le prix en deux s'il juge qu'il y a valeur égale entre deux poèmes de l'un et l'autre genre, ou du même genre.

Le même règlement s'appliquera en ce qui concerne l'oeuvre du 2e et du 3e lauréat.

- 4) - Le gagnant du concours recevra un prix de \$100 de la SBPF, une médaille de bronze doré gravée à son nom ainsi qu'un choix de beaux volumes offerts par des librairies montréalaises et il sera l'invité d'honneur du 29e Gala National de la Poésie canadienne et de la Langue française organisée par la Société du Bon Parler français et com-

mémorant cette année le 41e anniversaire de fondation de la Société.

- 5) - Les participants se classant 2e et 3e recevront chacun une mention d'honneur de la SBPF, un prix de \$25 ainsi qu'un choix de volumes. Ils seront invités au 29e Gala.
- 6) - Les trois poèmes retenus par le jury seront reproduits dans la revue annuelle du BPF et celui ayant remporté le premier prix sera dit en public à notre 29e Gala, fin mai 1964, au théâtre St-Denis, à Montréal par un artiste réputé.

- 7) - Il n'y a pas d'âge limite pour participer à ce concours et tous les poètes, membres ou non d'une association, peuvent y participer à condition qu'ils soient d'expression française, mais résidant en permanence au Canada.
- 8) - Les envois devront parvenir à la Société du Bon Parler français, 2277, rue de la Visitation, à Montréal, au plus tard le 15 avril 1964. Le timbre de la poste fera foi de cette date et tout envoi fait ou reçu passé cette date sera considéré comme nul. Chaque envoi reste la propriété de la SBPF et l'auteur de tout poème envoyé abandonne tous ses droits sur son oeuvre.

- 9) - Le poème devra être signé d'un pseudonyme et accompagné d'une enveloppe cachetée contenant le nom véritable et l'adresse de l'auteur reproduits sous le pseudonyme. Cette enveloppe ne sera ouverte par le jury qu'après l'attribution des prix aux poèmes signés des pseudonymes et afin de pouvoir en déterminer les auteurs. Le pseudonyme devra être reproduit également sur l'enveloppe même, bien entendu, pour identification.

qui en résulte lui a procuré une grande joie par les airs choisis. Nous sommes de son avis.

Nous voulons terminer par un magnifique album Columbia de deux disques M2L-286. C'est ici la splendeur de Brahms.

De ce génial créateur on nous offre un requiem allemand mais chanté en anglais. Quel bel enregistrement!

Phyllis Curtin, soprano et Jérôme Hines, basse se font entendre.

Le chœur des Tabernacles des Mormons est dirigé par Richard P. Condie, Alexandre Schreiner est à l'orgue.

Le chœur est soutenu par l'Orchestre de Philadelphie sous la direction étincillante d'Eugène Ormandy.

De Brahms on peut aussi entendre Variations et Fugues sur un thème de Handel.

Voici un album de grande classe, de la magnifique interprétation et un enregistrement irréprochable.

Que le lecteur fasse son choix.

disques

Collaboration spéciale de Rodolphe LAPLANTE

Airs anciens et modernes

Nous vous présentons, aujourd'hui, une macédoine d'airs.

Nous vous promènerons d'un genre à un autre uniquement pour signaler la production nouvelle sans rien exalter outre-mesure.

Voici tout d'abord un enregistrement Columbia CL-2077.

Bill Pursell interprète, parfois compositeur, professeur, nous livre divers airs dont: "Chasing a dream"; "Never and Forever"; "Theme form a dream"; "Colombine"; "Rue solitaire"; "Automne magique"; "L'été est enfui", etc.

Ce n'est pas du grand art, c'est du moderne bien dans le goût américain mais sans rien de choquant.

L'orchestre est sous la direction de Grady Martin.

Et un autre Columbia CL-2083.

Kirby Griffin à l'orgue Hammond nous offre divers airs sentimentaux sous le titre "That Griffin Sound".

Voici quelques airs: "L'a-

mour qui fait tourner le monde" (extrait de Carnaval) "Magnifique Ohio"; "Fascination"; "Je vous aimerai toujours" la populaire et agréable "Valse des patineurs"; "Mocking bird hill"; "Mélodie d'amour"; "Dans une petite ville espagnole"; "Toi, toi"; "Valse d'anniversaire, etc.

Un enregistrement populaire fort agréable.

Et voici une belle réalisation, Columbia ML-5896.

Isaas Stern nous présente des airs universels au violon soutenu par l'Orchestre Symphonique Columbia sous la direction de Milton Katims.

Voici quelques airs: "None but the lonely heart" (tchaikovsky); "Hungarian dance No. 5 (Brahms); "The flight of the Bumblebee (Rimsky-Korsakov); "Liebesleid (Kreisler); Humoresque (Dvorak); "Clair de lune" (Debussy); "Ave Maria" (Schubert), etc.

Stern a déclaré au sujet de cet enregistrement que l'album

Le Lingot
au téléphone

347, rue Davis — Arvida
Service des nouvelles
Signalez: 548-6834
Publicité commerciale
Signalez: 548-8875

Pour vos achats de
meubles et draperies
consultez

Paul-Emile Lacroix
MEUBLES - DRAPERIES
297, Lafontaine 543-0522
CHICOUTIMI

La compagnie Price n'alimente plus le réseau électrique de Jonquière

par Pierre HOGUE

LE COÛT D'ACHAT EST RÉDUIT

Jonquière — La ville de Jonquière bénéficiera d'une baisse de prix dans l'achat de l'électricité, équivalent à \$15,000 par année pour les 5 prochaines années. Tel est le résultat des récentes négociations pour le renouvellement du contrat d'alimentation en électricité entre la compagnie de Transport d'Énergie du Saguenay et le conseil municipal de Jonquière.

L'entente conclue prévoit un taux de \$22 du H.P./an pour les premiers 15,000 H. P. et l'excédent au taux de \$23 du H.P./an. Auparavant le taux é-

tait uniforme, soit \$23 du H.P./an. Le contrat étant signé pour 5 ans, cela signifie que la cité épargnera \$75,000 pour l'exploitation de son réseau électrique municipal.

La compagnie de Transport d'Énergie permettra également à la cité de Jonquière d'utiliser la production d'électricité de sa centrale en parallèle avec le quantum d'électricité fournie par la firme susdite. Désormais, le réseau municipal pourra utiliser entièrement l'énergie produite par sa centrale hydroélectrique.

LE DÉBIT D'EAU EST ASSURÉ

Jonquière — Le litige entre la cité de Jonquière et la compagnie Price, concernant la fourniture de l'eau nécessaire, le dimanche, à la centrale hydroélectrique de cette municipalité, serait réglé. De sources bien informées, nous apprenons, que par voie de compromis, la compagnie Price fournira l'eau nécessaire alors que la compagnie de Transport d'Énergie du Saguenay alimentera Price pour le peu d'électricité dont elle a besoin le dimanche.

Le nouveau contrat pour l'alimentation en énergie électri-

que de Jonquière, stipule que la cité doit être en mesure de faire fonctionner sa centrale hydroélectrique 7 jours par semaine. La compagnie Price avait d'abord semblé vouloir mettre obstacle à cette condition en faisant savoir aux autorités municipales qu'elle ne fournirait pas l'eau nécessaire au fonctionnement du réseau électrique le dimanche.

Devant ce refus apparent, le maire N. Cantin avait déclaré: "Si les négociations avec la compagnie Price se soldent par un échec, nous aurons recours aux autorités du ministère des Richesses naturelles".

LE PROFIT DONNE DES IDEES

Jonquière — Le conseil municipal de Jonquière songerait à porter au maximum la capacité de sa centrale hydroélectrique. Des études seraient même en cours présentement afin d'augmenter le débit d'eau de la Rivière-aux-Sables.

Les profits de \$129,858 résultant de l'exploitation du réseau électrique en 1962, démontrent bien qu'il serait avantageux pour les autorités municipales d'augmenter la production de la centrale. A cause du débit d'eau actuel, la centrale ne produit qu'au trois quarts de sa puissance.

Municipalisé en 1914, le réseau électrique de Jonquière recevait depuis 1940, le surplus d'énergie nécessaire aux heures de pointe, de la compagnie Price. En 1956, un troisième fournisseur entra en jeu: soit la compagnie de Transport d'Énergie du Saguenay. Et voici qu'en 1964, l'entente avec Price prend fin.

LE CONTRAT AVEC LA COMPAGNIE PRICE PREND FIN

Jonquière — La nouvelle entente avec la compagnie de Transport d'Énergie du Saguenay coïncide avec la cessation des engagements qui liaient la compagnie Price et la ville de Jonquière en ce qui concerne la livraison d'énergie électrique. Depuis le 8 janvier dernier, l'approvisionnement en électricité de Jonquière provient de sa propre centrale et de la compagnie de Transport d'Énergie du Saguenay.

Remise à plus tard

Dans les circonstances, la Régie provinciale était d'avis qu'il y avait lieu d'autoriser la compagnie Price à cesser ses livraisons à l'immédiate, mais à une date plus éloignée que celle suggérée par la requérante, vu que, d'une part le réseau Price disposait pour quelque temps d'un surplus d'énergie et que d'autre part la cessation des livraisons obligerait Jonquière à faire des changements dans son réseau et à encourir certaines dépenses.

La solution adoptée fut de reporter la cessation des livraisons au 31 décembre 1963.

Historique

Cet événement fait suite à l'ordonnance de la Régie provinciale qui, en 1958, avait eu à régler le litige entre Price et Jonquière. On se rappelle que la cité de Jonquière avait alors contesté la demande de la compagnie Price de discontinuer son service à compter du 31 mars 1959. En vertu de ses propres besoins et de la demande croissante en électricité de la ville de Jonquière, la requérante disait n'être pas en mesure de satisfaire à la demande municipale.

Meilleur prix

L'année 1964 marquait donc la fin de cette trêve. Il s'agissait, pour les autorités de Jonquière de négocier le contrat du surplus d'électricité nécessaire qu'avec une seule compagnie.

Ce qui explique en partie la baisse de prix obtenu pour l'achat de l'énergie électrique.

EXAMEN DE LA VISION

Dr Louis-H. Boivin, O.D.

OPTOMETRISTE

303, Liri
Arvida
548-6331

deux 360, St-Dominique
bureaux Jonquière
542-6186

AVOCAT-LAWYER

406, rue Mellon Street — Arvida

ROMUALD ROY, B.A., L. LL

Tél.: Bur. 548-8284 ou 548-8285
Rés. 548-8164

Marcel Quenneville, o. d.

(Optométriste)

- Examen de la vue
- Spécialité: verres de contact

DEUX BUREAUX

Chicoutimi
121 est, rue Racine
Tél.: 543-4363

Arvida
Centre clinique
Tél.: 548-4663

(Sur rendez-vous seulement)



GAGNANTES DU GROS LOT des magasins Epi de la région. M. Léo Tremblay représentant de ces populaires magasins remet les jolis prix aux heureuses gagnantes. De g. à d., Mme Paul-Armand Gravel, une sècheuse automatique; Mme Eddy Gagnon, un sèche-linge à cheveux; Mme Louis Paquet, un radio transistor. M. Alphonse Morin du magasin d'Arvida, apparaît à l'extrême droite.

(Ann.)



Pierre...

Que ce soit tel quel, resplendissant sur la table, ou que ce soit en soupe, un délicieux poulet de catégorie "A" est toujours le bienvenu. Demandez à

Pierre de vous aider à choisir celui (ou ceux...) dont votre table pourra s'enorgueillir à juste titre et que votre famille sera ravie de savourer!

L'homme qui s'y connaît en viande chez Steinberg!

POULETS 43¢

(poids de 2 à 3 lb) LA LB

à FRIRE, FRAIS, de CATEGORIE "A"

Beurrer gratuit
lors de l'achat de 1 lb de

Tête fromagée
Steinberg, fraîche!

les deux
pour seul. 43¢

Saucisse à déjeuner 1 lb 49¢

Poissons des chenaux
de la Nouvelle Saison! 2 lb pour 29¢

Saucisse fumée 1 lb 49¢

PAIN de VIANDE

Poulet, porc ou viande
et olives, de Hygrade!

2 ppts 6 oz 49¢

Purée de Tomates Savoia
riche, onctueuse, savoureuse!

bte 6 oz 10¢ 9¢ de moins!

POMMES de TERRE
frites, congelées, de Valley Farm!

paquet 9 oz 10¢ qualité de choix!

Sauce aux Pommes sucrée
marque Nature's Best!

bte 10 oz 10¢ de choix! qualité

POIS VERTS YORK
délicat et savoureux!

6¢ de moins 10¢ non-classés!

Moutarde préparée 6 oz 10¢
Marque Kraft!

Sauce "hot chicken" 7 oz 10¢
épices, de Esta!

Sauce aux tomates 3¢ de moins!
Marque Hunt 10¢

Betteraves en cubes 20 oz 10¢
de Choix, marque Idéal! 3¢ de moins!

Spaghetti Gattuso 8 oz 10¢
un délice à l'italienne!

Soupe aux tomates 4¢ de m. bte
condensée, de Clark 10¢

Fèves au lard Stokely 10 oz 10¢
de Van Kamp, en sauce
aux tomates

VENTE à 10¢

4¢ de moins! Pains de
Laine d'acier Bull Dog 10¢

Savon doux comme lotion 10¢
une pain de format bain
de Jergen, 4¢ de moins!

Mélasse de fantaisie 12 oz 10¢
Grandma, 4¢ de moins!

Pâté de Foie gras 3 oz 10¢
Puritan, 4¢ de moins!

Sacs à "lunch" de papier 25 au paquet 10¢
Marque Guest, 4¢ de moins!

Maïs en crème de fantaisie 10 oz 10¢
York, 6¢ de moins!

Maïs entier en grains 8 oz 10¢
de fantaisie, York!

Macédoine de légumes 15 oz 10¢
de choix, Madeleine!

Carottes tranchées de choix 20 oz 10¢
Marque Snyder

GRANDE VALEUR!

Épargnez jusqu'à 9¢
Légumes congelés
marque Seabrook Farms
15¢ macédoine de légumes ou pois verts, en sac 11 oz

Pizza aux champignons 12 oz 59¢
congelées, de Steinberg!



COMMENT PARTICIPER:

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur l'endos d'une étiquette ou d'un fac-similé acceptable d'un des six (6) Produits-de-la-Semaine représentés en "Coupon Pinky Double-Format". Vous déposez cette inscription dans la Boîte Marché Express installée à cet effet à l'entrée de votre supermarché d'alimentation STEINBERG, ceci avant le sa-

medi de la semaine où le coupon est nul... (le 25 janvier 1964.)

Chaque semaine, 10 inscrits seront tirés au sort et les dix personnes ainsi qualifiées auront droit, après avoir répondu correctement à une question-concours, à leurs 3 minutes de Marché Express GRATUIT!

PRODUITS-DE-LA-SEMAINE POUR LE MARCHÉ EXPRESS!

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:
MARGARINE en sac comprisable de Good Luck 67¢
2 paquets de 1 lb
Nul après mardi, le 21 jan.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:
PÂTES à la VIANDE congelées, de York au poulet, au bœuf ou à la dinde! 89¢
4 paquets de 8 oz
Nul après mardi, le 21 jan.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:
BISCUITS divers Peek Frean 53¢
pqt 1 lb pour seul.
Nul après mardi, le 21 jan.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:
ALIMENTS divers pour bébés en purée, de Gerber! 53¢
4 pots de 4 1/4 oz
Nul après mardi, le 21 jan.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

2¢ de moins chaque pqt!
Papier hygiénique de couleurs diverses. Purex 58¢
2 roul. 2 ppts au pqt 2 pour
Nul après mardi, le 21 jan.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:
EAU DE JAVEL concentré marque Mix-O 39¢
grande bout. de 64 onces
Nul après mardi, le 21 jan.

PÂTISSERIES FRAICHES

Pains hot dog 12 au pqt 29¢
Steinberg, 10¢ de moins!

Gâteaux étages 10¢
fudge et chocolat, de Steinberg 39¢

25 timbres "Pinky" additionnels... sans coupons...

lors de l'achat de l'un de ces spéciaux en pâtisseries fraîche Steinberg!

Gâteau rond 49¢
Diavolo, de Steinberg

Donettes 24 au pqt 39¢
régulières, Steinberg

Tarte à l'ananas fraîche

des pâtisseries Steinberg 49¢ En spécial cette semaine!

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SAUCISSE de pur porc à déjeuner 49¢ tendre! 1 lb Nul après sam. le 18 jan.	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BÂTONNETS de FOISSON congelé, Blue Water 45¢ pqt 10 oz Nul après sam. le 18 jan.	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BŒUF mariné, tendre de Steinberg 69¢ désossé! 1 lb Nul après sam. le 18 jan.	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DÉTERGENT Loton de Debbie Pink 81¢ grande bout. de 32 oz Nul après mar. le 21 jan.
25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DESODORISANT parfums divers marque Glade Mist, bte aérosol de 6 oz 79¢ Nul après mar. le 21 jan.	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 10¢ de moins! CIRE TONE pour les meubles! bte aérosol de 6 1/2 oz 95¢ Nul après mar. le 21 jan.	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SERVIETTES de papier Scott, en blanc, rose, jaune ou turquoise 2 rouleaux 53¢ Nul après mar. le 21 jan.	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 6¢ de moins! CIRE SUCCES Heavy Duty pour plancher, liquide! bte 20 oz 66¢ Nul après mar. le 21 jan.

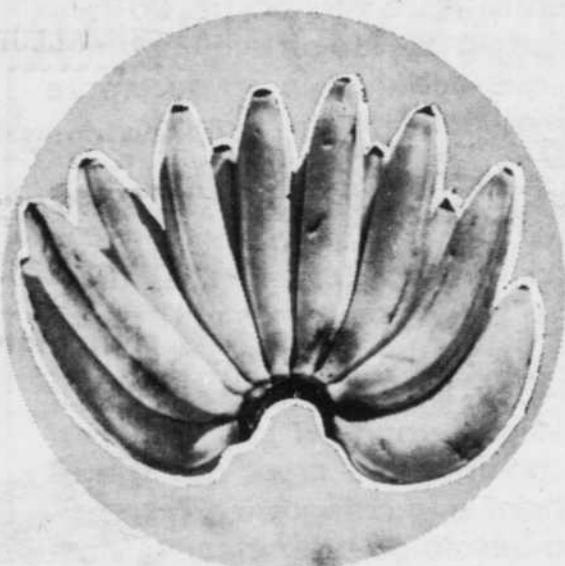


TIC-TAC-TOE...un jeu amusant

POMMES de TERRE
de table du Nouveau-Brunswick
Canada, classe No 1

50 lb 99¢
AU SAC

Un légume des plus nourrissants !



PETITES

LA
1.B

.10 2 LB POUR .29

EN SAC POLY !

Céleri Pascal grosseur 48 2 pieds pour 29¢
de Floride, Canada No 1

Citrons Sunkist grosseur 165 la douz. 49¢
frais, de Californie !

POMMES CORTLAND
Catégorie de fantaisie, du Québec

Pommes croquantes, tout usage! **5 LB POUR 39¢**

DE QUALITE ET DE
FRAICHEUR CONTROLEES !

BANANES
MURIES-A-POINT
DOREES, SUCREES !

GROSSES

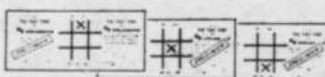
FRUITS A LEUR MEILLEUR !

QUI OFFRE

DES CERTIFICATS D'ALIMENTS

DE \$10. OU DE \$100.

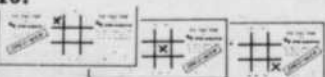
COMMENT Y JOUER :



De HAUT en BAS : Quand les X ou les O de trois cartes forment une ligne VERTICALE suivie, vous vous méritez un certificat d'aliments de \$10.



De GAUCHE à DROITE : Quand les X ou les O de trois cartes forment une ligne HORIZONTALE suivie, vous vous méritez un certificat d'aliments de \$10.



D'un COIN à L'AUTRE : Quand les X ou les O de trois cartes forment une ligne DIAGONALE suivie, c'est un certificat d'aliments de \$100 qui vous est remis !

- Ramassez-vous trois cartes de TIC TAC TOE que vous obtenez, une à une, GRATUITEMENT à la caisse de votre super marché STEINBERG.
 - Humectez-les. Dans un des carreaux formés par le graphique inscrit sur chacune d'elles apparaît un X ou un O. Si un de ces deux signes est triplement répété sur les trois cartes de telle sorte qu'ils forment une ligne suivie, voici ce que vous gagnerez :
 - Si la ligne est VERTICALE... un certificat d'aliments de \$10
 - Si la ligne est HORIZONTALE... un certificat d'aliments de \$10 également.
 - Si la ligne est DIAGONALE... un certificat d'aliments de \$100 !
 - Lorsque vous les avez complétées, vous apportez vos trois cartes gagnantes au gérant de votre marché STEINBERG.
 - Tout gagnant doit répondre correctement à une question-concours avant de se mériter son prix.
 - Les employés de STEINBERG LEE et les membres de leur famille ne sont pas éligibles à ce concours.
 - Le concours prend fin le 29 février 1964.
 - Tous peuvent jouer au TIC TAC TOE... et gagner.
 - Des milliers de prix de \$10 et de \$100 en certificats d'aliments seront offerts par STEINBERG.
 - Jouez autant de fois que vous le désirez.
 - Obtenez GRATUITEMENT vos cartes Tic Tac Toe à la caisse de votre supermarché STEINBERG.
 - C'est aussi facile de gagner que de jouer.
 - 8 façons de gagner avec les X
 - 8 façons de gagner avec les O
- 16 façons de gagner en jouant au TIC TAC TOE ! Jouez autant de fois que vous le désirez d'ici le 29 fév. 1964 !



CONTENANTS
pour le réfrigérateur

couleurs et formes diverses ! **9¢** chacun, seulement !

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi le 18 janvier. Les prix des denrées sont sujets aux fluctuations du marché.

50
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
\$1.00 (ou plus) de PAPIETERIE diverse de qualité !
Nul après sam. le 25 jan.

25
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
FEVES Thompson de choix !
pqt 2 lb pour 35¢
Nul après mar. le 21 jan.

25
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
Mélanges à GATEAU Puding de Betty Crocker chocolat, citron ou caramel !
paquet de 11 onces 35¢
Nul après mar. le 21 jan.

25
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
MARINADES sucrées ou cornichons sucrés en moutarde de McLaren !
pot de 15 oz 41¢
Nul après mar. le 21 jan.

25
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
1/2 lb (ou plus) de CHAMPIGNONS "Blancs-Neige", frais, toutes variétés, Canada No 1 !
Nul après mar. le 21 jan.

25
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
2 lb (ou plus) de POIRES toutes variétés, fraîches, importées, Canada classe No 1
Nul après mar. le 21 jan.

25
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
2 sacs 10 oz (ou plus) EPINARDS toutes variétés, frais, importés, Canada classe No 1
Nul après mar. le 21 jan.

25
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
RAGOUT poulet et dinde de Clark
grande bte 25 oz 60¢
Nul après mar. le 21 jan.

25
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
Mélanges à GATEAU divers, de Duncan Hines
pqt 19 oz 51¢
Nul après mar. le 21 jan.

25
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
BREUVAGE à l'orange Coronation
grosse cruche 64 oz 69¢
Nul après mar. le 21 jan.

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché STEINBERG !

Une meilleure année pour l'Alcan en 1964

(M. F. W. Bruce)

M. Fraser W. Bruce, président de l'Aluminum Company of Canada, a déclaré que, dans le domaine de l'aluminium, le Canada a connu en 1963 un accroissement du volume des ventes de ce métal tant sur le marché domestique qu'à l'étranger. Toutefois, les bénéfices furent inférieurs à ceux de 1962, surtout en raison du faible prix de notre aluminium sur tous les marchés et aussi à cause de l'augmentation des frais entraînés par le démarrage de nouvelles installations ou la remise en marche d'installations inactives.

"Pour 1964, les perspectives économiques au Canada, aux Etats-Unis et en Europe de l'Ouest, s'annoncent bonnes et nous pouvons espérer que le volume des ventes augmentera encore cette année. Pendant le dernier trimestre de 1963, les prix se sont établis à des niveaux un peu plus aptes à faire rapporter des bénéfices raisonnables aux capitaux engagés".

"Pour lutter contre une concurrence intensive, les mises de fonds de l'Alcan, au Canada, en 1964, seront maintenues au même niveau qu'au cours des récentes années, soit plus de \$25 millions. Avec l'accroissement des installations de transformation qui desserviront le marché canadien et la capacité de production d'aluminium brut de nos usines d'électrolyse, l'Alcan pourra répondre à la demande mondiale et peut s'attendre à une meilleure année, en 1964", dit encore M. Bruce.

Adapter la maison au terrain



Saviez-vous qu'il est très important, dans l'aménagement d'une propriété, de construire une maison appropriée au genre de terrain dont on dispose? La maison doit s'intégrer naturellement à son cadre naturel et former avec lui un agencement harmonieux. Une mai-

son peu élevée au-dessus du sol a habituellement belle apparence; dans le cas d'une maison plus élevée, une répartition judicieuse d'arbrisseaux et d'arbres assurera un bon équilibre. Certains propriétaires sont souvent déçus par l'apparence de nudité de leur maison, une fois qu'elle est parachevée. Ils ne se rendent évidemment pas compte du fait que les arbres et les arbustes que l'architecte a inclus dans son esquisse forment une partie intégrante du plan et ne sont pas seulement un trompe-l'oeil. C'est pourquoi votre budget devrait prévoir l'embellissement de votre propriété.

Quinzième d'une série d'articles ayant pour thème: "La maison de vos rêves".

"La Consolidated Paper, est la plus grande productrice de papier journal du Québec..."

M. G. M. Hobart

Port-Alfred (DNC) Selon M. George M. Hobart, la Consolidated Paper Corporation est la plus grande productrice de papier journal du Québec. Sa production annuelle se chiffre à 876,000 tonnes. La compagnie se considère également comme privilégiée en étant le principal fournisseur de la presse québécoise.

"Le bois à pâte requis pour l'alimentation de nos usines et provenant des forêts québécoises démontre jusqu'à quel point nos intérêts sont étroitement liés à ceux de la province et

de sa population. Ceci, a fait remarquer M. Hobart, explique fort bien l'intérêt que nous portons à l'essor économique du Québec qui se manifeste présentement et qui retient notre attention aussi bien que celle de l'extérieur".

Au terme de la conférence de presse qu'il donnait à Port-Alfred, le président de la compagnie a exprimé sa confiance que l'industrie papetière est au seuil de jours meilleurs et qu'elle aura sa part de prospérité.

"C'est le transport du produit fini qui est dispendieux..."

M. Roger Bourgon

CHICOUTIMI — "La distance géographique à laquelle les matières premières sont situées, a moins d'importance que le coût du transport des produits finis et la facilité avec laquelle il peut s'exécuter. Le transport des produits finis étant beaucoup plus dispendieux que celui des matières premières, le marché est donc le facteur dominant dans le choix du site d'une aciérie".

La Chambre de commerce régionale, par l'entremise de son président, M. Roger Bourgon, vient de publier un communiqué dans lequel elle précise son attitude en face du choix du site de la future aciérie québécoise. M. Bourgon qui est membre de l'exécutif de la Chambre de la province, souligne que cet organisme se préoccupe de sidérurgie depuis 1948. Qu'en 1961, à Sept-Iles, les Chambres de commerce locales et régionales, entérinaient les conclusions d'un mémoire très élaboré et préparé par le comité de sidérurgie de la Chambre provinciale.

Eloignement des marchés

"L'éloignement de notre région des principaux marchés et l'absence d'un port ouvert à l'année longue, (possibilités immédiates), de même que les recommandations des experts de la Chambre provinciale, sont des facteurs qui pouvaient difficilement justifier l'intervention de la Chambre régionale, poursuit M. Bourgon. Et même dans le cas contraire, notre Chambre aurait été dans l'obligation de retenir les services de ses propres experts, car ses dirigeants admettent volontiers qu'ils ne possèdent pas la compétence requise, en ce qui concerne l'exploitation d'une sidérurgie. Ce n'est pas tout de produire de l'acier, ce qui est plus important, c'est de le vendre à des prix compétitifs, afin d'assurer la rentabilité de cette industrie et de ne pas décevoir ceux qui auront fourni les capitaux". Selon le président de la Chambre régionale, il faut faire confiance à l'honnêteté des experts et à la bonne foi du gouvernement.

Et la Côte Nord...

En ce qui concerne l'attitude de la Chambre régionale, re-

lativement à la demande d'appui de la Côte-Nord, M. Roger Bourgon précise que le "fait de ne pas avoir appuyé le texte du télégramme suggéré et qui devait être adressé au premier ministre de la province, ne signifie pas que la Chambre s'oppose à l'établissement de l'industrie sidérurgique sur la Côte-Nord ou dans l'est du Québec. Que les experts du gouvernement modifient leurs recommandations en faveur de Sept-Iles et nous en serons très heureux", dit en terminant M. Bourgon.

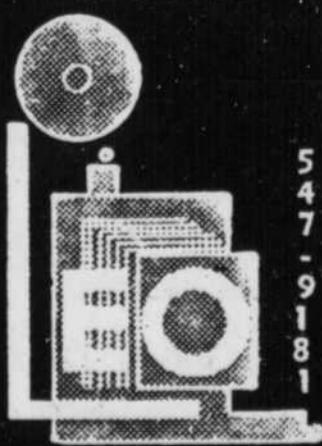
Optimisme dans l'air en 1964

"Le Canada franchit le seuil de 1964 avec une prospérité plus grande et des perspectives d'avenir meilleures que ne le laissent présager les prévisions d'il y a un an. L'emploi s'est amélioré de façon remarquable. Les profits en affaires, qui ont fait des progrès en 1963, augurent bien pour l'année à venir. La situation politique est bien plus stable que ne semble l'indiquer la division entre les divers partis. La tendance des marchés à la Bourse reflète l'optimisme." C'est ainsi que débutait le 30 décembre un éditorial du *Financial Times* of Canada.

Et, dans son analyse de la situation, le journal ajoute que l'année qui vient verra la concurrence s'accroître sur les marchés d'exportation. Selon le *Times*, certaines petites entreprises ne pourront soutenir ce défi et il conseille aux plus faibles de s'unir entre elles pour survivre. Le périodique financier suggère aussi deux objectifs économiques: créer des stimulants qui permettront à la catégorie d'entreprises dont le pays a besoin de progresser et s'assurer que des sources adéquates de capitaux canadiens seront affectées à des fins productives.



QUI PENSE
PHOTO
APPELLE



547-9181

POUR SE PROCURER un complet, il faut travailler près de 16 heures aux Etats-Unis, un peu plus de 22 heures au Canada, environ 30 heures en Suède, et 100 heures en Russie.



PREVISIONS OPTIMISTES — Les représentants des divers secteurs de notre économie se rencontraient récemment au poste CBJ, pour exprimer leur point de vue sur ce qu'a été l'année 1963 pour la région et ce que sera 1964. Ces personnalités participaient alors à l'émission "Occupons-nous de nos affaires", animée par M. J.-C. Lamontagne, journaliste, et réalisée par M. Albert Larouche. De g. à

d., MM. Jean-Marie Couette, secrétaire de la Fédération diocésaine des moulins de la Consolidated Paper à Port-Alfred; Albert Larouche, J.-G. Lamontagne, Olivier Hudon, gérant de la succursale de la banque Canadienne Nationale à Chicoutimi et Raymond Lanctôt, directeur des usines de l'Alcan à Alma.

Amélioration prévue dans tous les secteurs de notre économie pour 1964

Les représentants des divers secteurs de l'économie régionale sont unanimes à prédire que le redressement économique qui a débuté en 1963, se poursuivra en 1964. Interviewés sur les ondes du poste CBJ, à l'émission "Occupons-nous de nos affaires", ils se sont toutefois gardés d'un optimisme exagéré, soulignant que dans l'optique actuel, il ne pouvait être question d'une reprise en flèche des affaires.

Faisant un bref retour en arrière, M. Raymond Lanctôt, directeur des usines de l'Alcan à

Alma, a souligné que la Compagnie avait eu à traverser des périodes difficiles au cours des

dernières années. Face à la concurrence, l'Alcan a dû procéder à une réorganisation de ses services de ventes et de ses services techniques. Ces mesures ont porté fruits, et à deux reprises, au cours de 1963, les calendriers de production des usines de la région ont été modifiés, afin de pouvoir remplir les commandes, ce qui dépassait largement les prévisions. Cet accroissement devait permettre l'embauche de deux à trois cent hommes de plus.

toujours un objectif présent, puisqu'elle est à la base de l'agriculture moderne.

Arda

Selon M. Couette, l'application de la loi Arda dans notre région, aidera certainement nos agriculteurs. L'aménagement de bleuétières au Lac St-Jean, constitue une première réalisation.

Nos industriels devraient se prévaloir des avantages mis à leur disposition

Les affaires ont augmenté d'environ 12% dans notre région en 1963. Sans avoir été une année spectaculaire, on peut dire qu'elle a été nettement supérieure à ce qui avait été prévu. M. Olivier Hudon, gérant de la succursale de la banque Canadienne Nationale de Chicoutimi, s'est dit surpris des initiatives qui avaient été prises par nos hommes d'affaires au cours des derniers mois.

M. Hudon est optimiste quant aux perspectives pour 1964. Selon lui, la situation continuera de s'améliorer sensiblement. Il

Situation privilégiée

M. Lanctôt prévoit que l'augmentation de production d'aluminium enregistrée en 1963 se maintiendra en 1964. Par ailleurs, si l'accélération de la production devait être égale à celle de la consommation, la Compagnie se trouverait placée dans une situation privilégiée, du fait qu'elle n'aurait pas besoin d'aménager d'autres installations hydroélectriques pour accroître sensiblement sa production.

Par ailleurs, il faut tenir compte que l'Alcan a enregistré des bénéfices moindres en 1963. Des sommes considérables ont été consacrées aux développements techniques et à la modernisation de l'industrie.

En définitive, la Compagnie croit être en mesure de pouvoir maintenir le même régime de production dans ses usines au cours de 1964, que celui qui prévalait à la fin de 1963.

Ce programme s'échelonne cependant sur une période de plusieurs années et ce n'est qu'un peu plus tard que l'on pourra voir l'ampleur qu'il prendra. L'aménagement de chaque bleuétière nécessite des déboursés d'environ \$150,000 et l'on calcule que 25 à 30 seront en voie de culture quand le programme sera complété.

M. Olivier Hudon

déplore cependant le fait que nos industriels et hommes d'affaires, n'utilisent pas davantage les moyens de financement mis à leur disposition. Dans certains cas, a-t-il souligné, le gouvernement prête jusqu'à 90% de la mise de fonds nécessaire, pour le lancement de petites industries.

Ce pourrait être là l'instrument qui servirait à la décentralisation des industries autour de Montréal. En même temps, le problème du chômage serait, si non réglé, du moins considérablement amoindri.

EN TRAVERSANT LES PONTS

Garde Louise Tremblay, inf. d., donnera les cours de soins à domicile, offerts aux femmes et jeunes filles d'Alma, par la Division féminine de l'Ambulance St-Jean.

- 0 - 0 - 0 - 0 -

Les cours doivent débuter au cours de janvier. Ils seront donnés au local de l'Association, rue Lebel, près de l'Aréna. Le intéressées sont priées de s'inscrire en appelant 662-3583.

- 0 - 0 - 0 - 0 -

La population du Lac-St-Jean n'est pas encore habituée à l'existence de la Commission scolaire régionale. A l'assemblée publique du 8 janvier, école Ludger-Gauthier, à Alma, il y avait les neuf commissaires, le secrétaire, deux journalistes et un citoyen.

- 0 - 0 - 0 - 0 -

Une candidature Union-nationale se dessine à Alma, pour la prochaine élection provinciale.

- 0 - 0 - 0 - 0 -

La Commission municipale a approuvé la demande d'emprunt temporaire de \$20,000 de la Commission scolaire régionale Lac-St-Jean. Cet argent servira à couvrir les frais de l'organisme, d'ici le 1er juillet. On fera cet emprunt de la Banque Canadienne Nationale, à Alma.

- 0 - 0 - 0 - 0 -

Un bureau d'architecte d'Alma a offert ses services à la Commission scolaire régionale pour la construction de sa première école. La Commission scolaire de St-Bruno a offert au même organisme, une école toute construite, comprenant 12 classes et cafétaria.

- 0 - 0 - 0 - 0 -

La Commission scolaire de Ste-Monique (de Honfleur) suggère la création d'une mutuelle-incendie, par les commissions scolaires de la région ou de la province.

- 0 - 0 - 0 - 0 -

Le Comité du Centenaire d'Alma a présenté un budget de \$2,500 pour cette année au conseil municipal. Les autorités n'ont pas encore accepté ce budget, mais le gérant de la ville a déclaré que le montant apparaissait dans le projet de budget d'Alma présentement en préparation.

- 0 - 0 - 0 - 0 -

Onze employés de l'Alcan, à l'usine d'Isle-Maligne, à Alma, ont reçu des chèques de primes de suggestions au cours de décembre '63, pour un montant total de \$271. Paul-Emile Lavoie du coulage a reçu le plus fort montant avec \$71 pour 3 suggestions. Jean-Marie Brisson du même département le suit immédiatement avec \$61 pour 5 suggestions.

"Les exportations continueront de s'accroître..."

M. Roger Bourgon

Malgré la grève des journaux américains au début de 1963, l'industrie du papier journal a quand même connu un important essor au cours des derniers douze mois. M. Roger Bourgon, directeur adjoint des moulins de la Consolidated Paper à Port-Alfred, a soutenu que l'accroissement des ventes durant le deuxième semestre avait permis de récupérer 50% des pertes accumulées pendant les six premiers mois.

Pour 1964, on croit que les exportations continueront à s'accroître, ce qui laisse entrevoir une production presque maximum dans les divers moulins de la région. Il faut tenir compte que la totalité, ou à peu près, de la production régionale est dirigée vers les marchés extérieurs. Enfin, on estime que la production sera accrue, au cours des prochains mois de 3% à 8%.

Organisation des marchés pour stabiliser les prix

M. J.-M. Couette

L'agriculture, tant dans la région, que dans tout l'est du pays, est à un tournant. Selon M. Jean-Marie Couette, secrétaire de la Fédération diocésaine de l'U.C.C., il faut songer à une réorganisation des cadres de l'agriculture, si on veut qu'elle survive. La conquête du marché anglais par les diverses fromageries de la région cons-

titue certainement l'événement marquant de 1963.

En 1964, l'U.C.C. entend procéder à l'organisation des marchés, afin de stabiliser les prix. Des offices de producteurs seront également institués, afin de planifier la production et en faciliter l'écoulement sur les divers marchés. Enfin, la concentration des fermes demeurent



Nouvelles minutes

Carte minière française

OTTAWA (Spécial) — La treizième édition de la carte des principales régions minières du Canada vient d'être publiée par le ministère des Mines et des Relevés techniques. Pour obtenir un exemplaire gratuit de cette carte il suffit d'en faire la demande au ministère des Mines et des Relevés techniques à Ottawa, en mentionnant la référence "900A - édition française".

Augmentation

JONQUIERE — Les membres du conseil de Jonquière ont accepté d'accorder au capitaine Gérard Giroux, investigateur de la cité, une augmentation de salaire de \$6 par semaine. A la suite de cette augmentation, le salaire de l'investigateur est porté à \$130 par semaine. Il faut ajouter que le capitaine Giroux ne bénéficie pas de salaire supplémentaire lorsqu'il travaille en dehors de ses heures de travail régulières.

Affiliation à la J.-C. du Canada

ALMA — La question de la position des Jeunes Chambres du Québec dans la Chambre du Canada, soulevée lors du congrès de St-Jérôme, n'est pas encore réglée. Le président de la Chambre d'Alma, M. Claude Desjardins, vient de faire parvenir aux membres une lettre de la Fédération qui propose de ne pas répéter l'affiliation à la Chambre du Canada, mais de tenter de s'inscrire directement à la Jeune Chambre internationale. A la prochaine assemblée locale, le président Desjardins aura des renseignements nouveaux à communiquer sur le sujet.

Policiers assermentés

JONQUIERE — L'assermentation solennelle de 4 nouveaux policiers à Jonquière, a donné lieu à une cérémonie unique dans les annales de la ville. Les nouveaux agents sont MM. Laurent Girard, Jean-Noël Gervais Maurice Gagné et Marcel Bouchard. Le corps policier de Jonquière comprend maintenant 34 hommes.

Amis des scouts

ARVIDA — M. Maurice Petit a été élu à la présidence des "Amis des scouts" de la paroisse Ste-Thérèse d'Arvida. Les autres membres du nouveau conseil sont, vice-présidente, Mme Léo Hubert; secrétaire, Mme Victor LaBine; trésorier, M. Charles Dubuc; directrice, Mmes Germain Côté, Wellie Marinoff et Maurice Petit. L'aumônier est l'abbé Roland Tremblay, tandis que M. Jean-Louis Robert est en charge du comité du Transport. Ce comité s'occupe également de la bonne marche des activités des louveteaux, des jeannettes et des guides.

Carnaval et travaux d'hiver

JONQUIERE — La construction d'un palais de glace pour le carnaval Kiwanis-Saguenay se fera en vertu du programme gouvernemental des travaux d'hiver. Voilà la décision du conseil municipal de Jonquière devant la demande des organisateurs du carnaval.

Les gagnants

CHICOUTIMI — Les prix pour le concours d'illumination des fêtes, organisé par la jeune Chambre de Chicoutimi, viennent d'être attribués. C'est M. Lionel Couture du boulevard Talbot qui a remporté le premier prix. Les deuxième et troisième prix ont été décernés à MM. René Boily de Chicoutimi et Roch Boily de Rivière-du-Moulin. Des mentions honorables ont été accordées à MM. Rodrigue Bégin, Raymond Dufour, Jules Harvey, Léo Lessard, Charles Jalbert, Jacques Lambert, Luc Genest et Gérard Parent.

Conseiller technique

KENOGAMI — Le président de la Fédération de la pulpe et papier (CSN), M. Victor Dahl, vient d'annoncer la nomination de M. Henri Vachon comme conseiller technique de la Fédération. M. Vachon succède à Me Robert Auclair qui a présenté sa démission pour occuper d'autres fonctions au ministère du Travail. Ce dernier a été l'objet d'une fête spéciale de la part des membres des syndicats régionaux.

Concours public

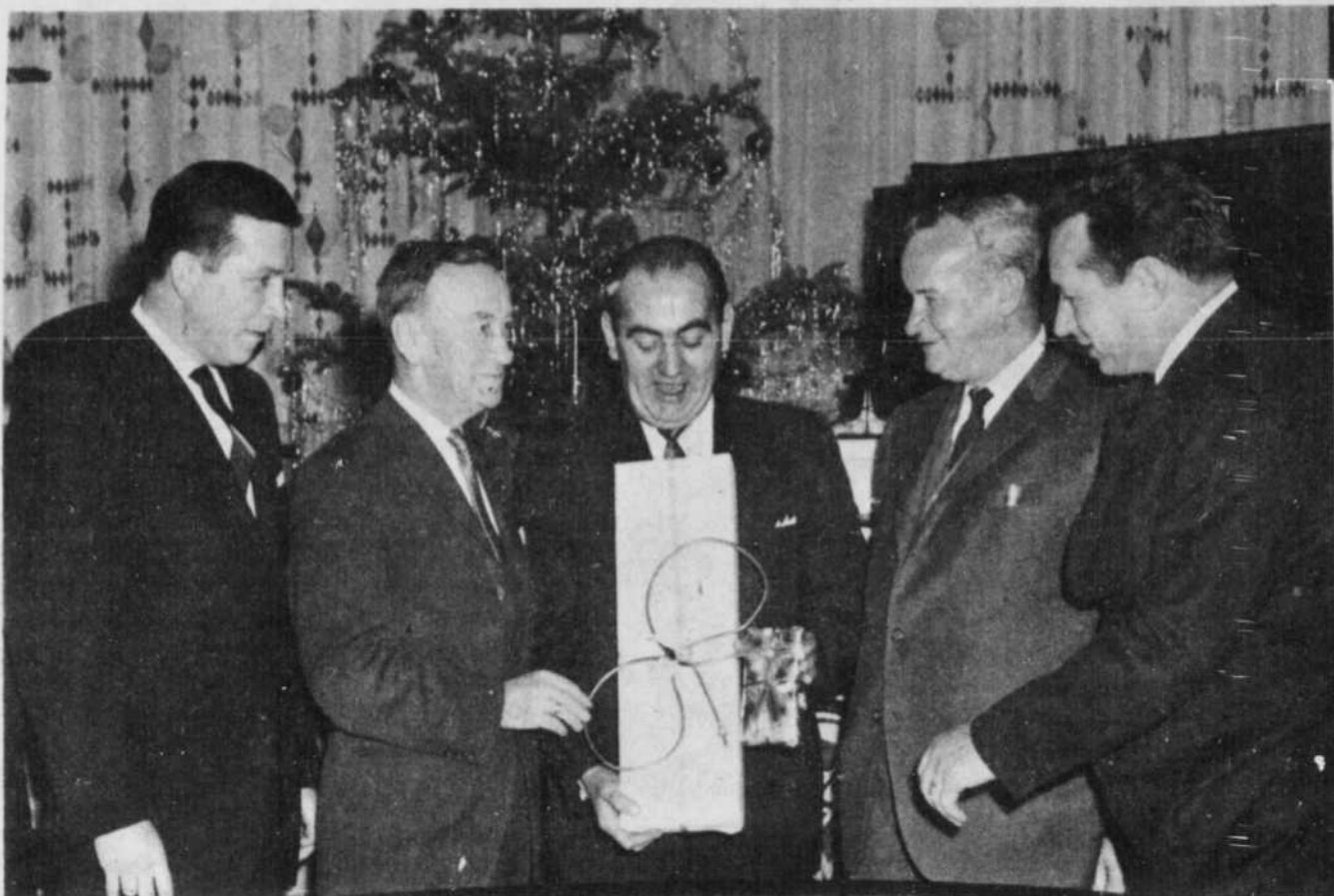
ST-FELICIEN — Le président du comité des emblèmes à la Commission du Centenaire de St-Félicien, le Dr Ernest Girard, vient d'annoncer le lancement d'un concours pour le choix d'un emblème qui sera utilisé à l'occasion des fêtes de 1965. Le symbole choisi deviendra le motif principal d'un timbre publicitaire qui sera lancé pour le début de l'année centenaire.

Le conseil sera rémunéré

JONQUIERE — Les propriétaires de la paroisse de Jonquière ont accepté, la semaine dernière, par voie de référendum, de rémunérer leurs représentants à la table du conseil municipal. Le projet fut accepté par une majorité de 135 électeurs. A l'avenir, le maire recevra \$840 par année alors que les 6 conseillers auront chacun \$420.

L'inventaire économique d'Alma

ALMA — Un comité conjoint de la Chambre de commerce et de la Jeune Chambre d'Alma vient de terminer et publier un inventaire économique commencé il y a un an. Le président de la Jeune Chambre, M. Claude Desjardins, présentait des copies de ce document de 20 pages aux membres du Conseil municipal, lors de l'assemblée mensuelle de janvier. M. Desjardins soulignait une recommandation du comité, qui, afin d'assurer une continuité du travail, suggère d'en confier la mise à jour régulière à un employé du secrétariat. Le maire d'Alma, M. Léonce Desmeules a souhaité que ce travail soit la première phase de la création d'un Commissariat industriel sous la responsabilité conjointe des hommes d'affaires et de la ville.



DEUX EMPLOYÉS ont 25 ans de services à la maison Ludger-Harvey Ltée de Jonquière. A cette occasion le comité des loisirs de la compagnie a organisé une soirée dansante. Une montre et un cadeau de la part des employés leur fut remis. Ci-dessus, MM. J.-C. Harvey, Charles-Ludger Harvey, président de la compagnie, Roland Gagné, quart de siècle, Joseph Harvey et René Harvey. Ci-contre, MM. J. Bouchard, Charles-Henri Harvey et André Gagnon, quart de siècle.



Deux suggestions paient \$50, aux Forces Motrices

ALMA — C'est chose courante pour des employés de la même fonction de causer de travail, et lorsqu'il s'agit de suggestions, il arrive également que deux employés, qui ont conçu ensemble un projet, en fassent une suggestion conjointe. MM. Robert Délisle et Jacques Juneau, tous deux machinistes à l'atelier mécanique de la Centrale d'Isle-Maligne des Forces Motrices du Saguenay viennent de recevoir un chèque portant deux noms.

Lorsque l'horaire d'entretien commande la remise à neuf d'une turbine et d'une génératrice, toute l'équipe de la centrale y met la main, et c'est ainsi que les machinistes laissent un moment les machines-outils pour désassembler ou assembler les nombreuses pièces d'un tel outillage. Dans l'exécution de ce travail, MM. Robert Délisle et Jacques Juneau ont conçu un outil à pression d'air pour mettre en position les leviers de contrôle des vannes qui régularisent l'arrivée de l'eau dans la turbine. Cette idée a été mise en pratique et a valu un chèque conjoint aux deux auteurs.

En même temps, M. Délisle recevait un deuxième chèque, pour une deuxième suggestion se rapportant à l'installation des coussinets de bronze qui reçoivent la tige inférieure des mêmes vannes de contrôle.



FELICITATIONS — M. Valmore Bergeron, contremaître à l'entretien mécanique de la Centrale d'Isle-Maligne des Forces Motrices du Saguenay, présente deux chèques de prime de suggestions, à deux de ses employés. Dans l'ordre habituel, M. Marc Dupuis, administrateur du plan de suggestions, M. Bergeron et MM. Jacques Juneau et Robert Délisle.

DANS NOTRE COIN

GENERAL: La récompense reçue par Mlle Lafontaine, pour une suggestion, était la plus haute jamais reçue par une employée du sexe féminin, et non par n'importe quel employé de bureau.

DIVISION TECHNIQUE: M. J.-Emile Frigon a été nommé publicitaire de la Commission scolaire secondaire régionale Lapointe, lors d'une récente assemblée.

A Quebecker Visits Kitimat & Kemano

This is the first part of an article written by Mr. J. M. Robert of Alcan, Montreal, following his visit to Kitimat and Kemano recently. The article was written at the request of the Editor of the Kitimat Sentinel, Mr. Dickason, who specified he wanted a bilingual article for the benefit of a newly formed discussion group on biculturalism and bilingualism in Kitimat. Though a group of this type might not exist in Arvida, the interest is there and many Arvidians will no doubt enjoy reading the impressions of Mr. Robert as they polish up on their French.

As you arrive in Kitimat, you immediately get the impression of having come from the wilderness into modern civilization. Everything you see is new. Faces are mostly young, and everyone is friendly.

En arrivant au Nechako Lodge, ma première question fut de demander à l'ami Stan si ceci était sa résidence, tellement l'architecture de l'édifice ne ressemble pas à un Hôtel conventionnel. On dirait tout simplement d'un joli domicile parmi plusieurs autres. L'intérieur est sobre, mais d'un goût exquis et les chambres sont superbement meublées. Ce qui frappe le visiteur dès ses premiers contacts est l'esprit d'amitié déployé par le personnel entier.

One of the stopping points of international artists who perform on the Alaska Trail, is Kitimat. The cultural desires of the population are certainly well attended to when such world renowned artists as the Menuhin-Docktor duo perform. The High School Auditorium is well suited for this type of entertainment and offers good acoustics. The Community spirit was immediately evident when a campaign for funds toward the purchase of a concert piano was announced and set in motion.

Impressionné

Ce que j'ai vu du système d'éducation de Kitimat m'a fortement impressionné. Le haut calibre des éducateurs et éducatrices est secondé par un équipement parmi les plus modernes et complets. J'apprends plus tard en causant avec un officier supérieur de l'éducation à Victoria, que l'école secondaire de Kitimat était la seule possédant un laboratoire de langues étrangères. Ces études s'avèrent un succès si l'on en juge par la nombreuse assistance à la conférence sur l'Alcan prononcée en français. De plus, les étudiants avancés prétendent avoir compris jusqu'à 80% de l'exposé.

The layout of the town offers quite a contrast with Arvida in that it is some miles away from the Plant. Ease of transportation to and from work has made it practical 25 years later to live away from the Smelter whereas this could

not be risked in 1926. The curved streets, all paved, are similar in design to Isle Maligne district in Alma. It is obvious that many lessons have been learned in the intervening 25 or 30 years with great improvements resulting. Taking into account the great depression of 1930-37 and its effects on the development of Arvida, you gather the impression that the present Kitimat is the same stage of development as Arvida was after 25 years of existence.

Loisirs

En plus des aspects physiques de la ville de Kitimat, le visiteur constate dès le début qu'il y a beaucoup à faire pour occuper ses loisirs. Le citoyen peut s'abonner au Y.M.C.A., le club de curling, le golf, un club de service, chasse et pêche en abondance, sans oublier les sources naturelles d'eau chaude sur la route de Terrace où une famille peut aller se baigner l'année durant dans des piscines extérieures et ceci pour prix modiques. Les sociétés d'étude, les associations de tout genre abondent à Kitimat.

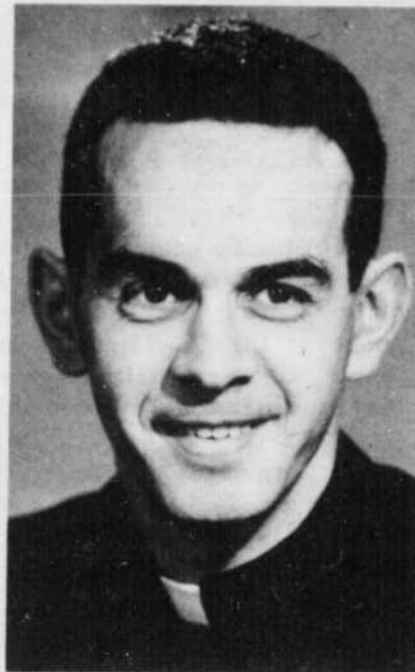
Lovers of nature are well served by the high mountain peaks surrounding Kitimat, the river of the same name, Douglas channel for boating and fishing, the close proximity of wild game; all this stepping out of a most modern home containing all conveniences and comfort. The weather however, could contain a little more sunshine, especially during the fall period. The Vancouver citizens referred to it as precipitation, but it had all the appearances of good old-fashioned rainfall to me.

Membership Tea St. Pats. Society

The Membership Tea will be held at St. Patrick's Elementary School on Sunday, January 19th, from 3 to 5 o'clock p.m. All present, former and prospective members (husbands and wives) are cordially invited to attend. If attendance is impossible, membership fees of one (1) Dollar can be mailed to Mrs. R.A. Fortier, 217 Castner, Arvida.



Rev Eric Caulfield



L'abbé Paul Tremblay



Rev Jack Richardson

Joint Oecumenical Service

This year, the Week of Christian Unity, to be held from the 18th to the 25th of January, will be marked by a joint Oecumenical Service. This unusual event will take place Sunday evening, January 19th at 8:00 o'clock in the auditorium of the Foyer des Loisirs, in Arvida.

The ministers who will conduct the Service are: the Rev. Eric Caulfield of the Anglican Church, l'abbé Paul Tremblay of the Roman Catholic Church and the Rev. Jack Richardson of the United Church.

A warm invitation is extended to all faithful to take an active part in this unprecedented Service of worship, including short talks, to be carried out both in French and in English, without translation or repetition.

Aimé Gagné Stresses Necessity of Bilingualism

Mr. Aimé Gagné, manager of Alcan's Public Relations Department in Arvida, was the guest speaker at the January meeting of the University Women's Club. His subject was entitled: "Not Back to Back, but Face to Face and Hand in Hand".

Mr. Gagné expressed his personal views on the relations between English-speaking and French-speaking Canadians and urged his mixed audience to air their own views and be ready to listen with an open mind to the many different opinions ex-

pressed these days on this controversial subject. This, in Mr. Gagné's opinion, is the first step in mutual understanding. The second step being the application of Mr. Gagné's pet theory which he summed up this way: "I should learn enough of your language to understand you clearly when you address me in English, and you should learn enough of my own language to understand me clearly when I speak to you in French".

To those who don't yet feel the need to learn French, he suggested to ask themselves if a French-Canadian could possibly earn a living in Ontario, for instance, if he refused to learn English? In fact Mr. Gagné pointed out: "only in Québec, is it possible for anyone to attain high management positions without bothering to learn the language of the overwhelming majority."

Mr. Gagné encouraged those

who are put-off when they are answered in English as soon as they try their best French on bilingual French-Canadians, to carry-on "outdo them at their game of politeness."

Another favorite argument of the unilingual English - Canadian was examined by the speaker: the quality of the French spoken in Québec. Mr. Gagné pointed out that though it might be true that the

French spoken in Québec, is not the "pure" French spoken in France, the English spoken in Canada is not the "pure" English spoken in England either. And yet, French-Canadians consent to learn English the way it is spoken here...

To conclude, Mr. Gagné expressed his conviction that in the years to come, Canada will be bilingual at least at the decision-making levels, if it is to survive.

Non-Masters Bridge Games

By popular demand, the Arvida Bridge Club will continue to hold monthly duplicate bridge games restricted to those having fewer than 20 master points.

The next game will be held on Sunday January 19th, at Le Manoir du Saguenay, at 7:30 p.m. Players should bring their own partner with whom they will play throughout the evening. However if no partner

can be found, any player should come anyway and one will be provided.

The winners of December game were Mr. and Mrs. F. Kara, north-south and Mr. and Mrs. K. Guy, east-west. In second place were Mr. and Mrs. J. Moyer, north-south, and Mr. and Mrs. D. Grenkie, east-west.

Polish Film For Intern'al Group

For its January presentation, the International Section of

the Arvida Film Society will be showing "The White Bear". It is a Polish film about a Jew who escapes and finds refuge in the disguise of a white bear posing for a photographer.

In addition there will be two short films: "The World of David Milne" produced by The National Film Board to illustrate the works of this famous Canadian painter; and "Dance Squared", three minutes of symetric patterns in colour.

The films will be shown at the auditorium of Aluminium Laboratories on January 18th and 19th, at 8:30 p.m.



By Reidy Smith

GASTON DUFOUR, new Works Manager, takes over with a smile. In June 1943, Gaston then president A.A. & R.A., cut the ribbon to open the new Recreation Centre. Much water has since passed under bridge over Saguenay, but both Mr. Dufour and the Centre are still going strong.

THREE CHURCHES with but a single thought "Unity in religion". On 19th January in auditorium "Foyer-des loisirs", when Rev. Jack Richardson, minister United Church of Canada, Rev. Eric Caulfield, rector Anglican Church, and M. l'abbé Paul Tremblay of Roman Catholic Church, hold joint religious services, a precedent will be set in our region. May it grow. United we stand, divided we fall. Auditorium seats 525, so come early.

KIWANIS CLUB, 9th, - President Hubert Downes stressed punctuality, Carnival opening 12th Jan. Carnival caps & cinture fléchée la mode. Guest ex-Kiwanian Don Kelly of Alcan Monttreal appeared. Programmer Bob Dési finemaster, kept program in his pocket, Roger Smith & Joe Grimard nominated for Director.

THE BAND, 9th, - Reopened rehearsals, bandmaster Fernand Simard stressed punctuality & cooperation. Dowbeat at 8. P.M., upbeat at 10. P.M.

I note CECIL CONDON, our quiet Irishman, has rolled up 40 years' service in Alcan's Accounting. He must have started as a teen-ager. As Treasurer of A.A. & R.A., he burned the midnight oil as he tried to keep it out of the red.

TRAVEL NEWS: - There is presently a big run of travelers to Jamaica, attracted no doubt by warm sun and sea Jamaica ginger and rum, calypso music and dancers of rum-tummy-tum. O come with us to where sugar-cane grows, to the land where there 'aint no snows.

For the English learning a foreign lingo, good practice is to read the Lingot. For the Lingot written in the best of French, can also your curiosity quench.

ARTS & CRAFTS elects new President. PIERRE LEBEAU replaces Alain Lortie resigned. '63 had some fine shows. '64 will have some more.

ALCAN'S TV program "Safari" showed the Gemsbok, a hoofed & horned gazelle, 4-ft. tall with 4-ft. antlers. Also the spotted Cheetah, who wouldn't cheat a jackal nor carrion buzzard out of leavings of his kill. The Baboon of ugly puss, acted like a carnivore, tho' reputed to be an herbivore who no meat would deign to devour.

Winter Carnival for Arvida

The official opening of the Winter Carnival in Arvida took place Saturday the 11th of January at the City Hall where Mayor Georges Hébert gave the Snowman the keys of the City.

The Carnival this year is organized by the Arvida Branch

of the Canadian Legion, in cooperation with the different playground organizations. The president of the Carnival is Mr. Jacques Fortin and the Committee comprises representatives of each O.T.J. and the Powell Park Hockey Association. The benefits will go toward the promotion of sport facilities for the children of the City.

Each playground has a candidate to the title of Queen of the Carnival: for Powell Park, Miss Rita Deschene; for St. Philippe, Miss Liliane Chiasson; for St. Jacques, Miss Jocelyn Langevin; for St. Mathias, Miss Marthe Perron.

A number of attractions are planned such as dances, parades, the building of an ice castle, fire works etc.

Taxes & Education Panel at Joint Meeting

The Saguenay Valley Home and School Association and The Arvida Protestant Proprietors Association will hold a joint meeting on Thursday, January 16th at 8:00 p.m., in the gymnasium on the Saguenay Valley Elementary School.

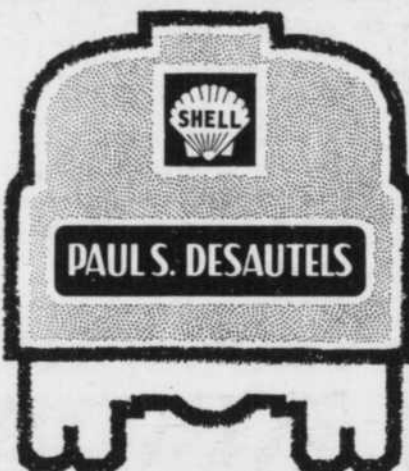
The subject to be discussed by members of both groups is the following: Taxes and Education - What can we afford to teach your child?

The Commissioners and Principals will act as a panel to discuss with the audience curriculum options. This will include those which might be made available as well as the cost of our present and future offerings in this field. The results of the recently circulated questionnaire will also be presented. School finances and tax rate will be discussed.

Since this is a joint meeting and the subject is so important, the evening will be devoted to the panel discussion. Routine business will be carried over to the next meeting.

DENTAL SURGEON
Dr. M.A. Levesque
Centre Clinique d'Arvida
School St. Tel.: 548-4663

For your Insurance Problem contact
Eric O'Connor
Canada Life Insurance
Company Representative
232 Castel St. Arvida Tel. 548-6250
Office Tel.: 543-6250



TOURIST ROOMS
Mr. Walter Ruhle
Tel.: 548-4733
520 Mellon, ARVIDA

FUEL OIL

service you can count on



Any time, any weather, you can count on us for prompt delivery of top-quality fuel oil. Our service contract offers you many advantages, money-wise and otherwise. Get the facts and figures!

Call - 548-8275



Montreal Pianist at Next J.M.C. Concert

The third concert of the Jeunesses Musicales Season will take place Thursday night January 16th at 8:30 p.m. in the auditorium of the Guillaume Tremblay School. The guest artist will be Mr. William Stevens, pianist.

Mr. Stevens studied composition with Claude Champagne and piano with Germaine Malepart and Yvonne Hubert, in Montreal. He made his debut as

concert pianist in Montreal in 1950 and consequently played in Boston in 1952 and in Carnegie Hall in 1962. He was the animator of the television program "Let's Talk Music on the Trans-Canada net work two years ago. Mr. Stevens won the "Harriet Cohen" prize for piano and the "British Commonwealth Medal" in 1962.

Following his performance at the Carnegie Hall the New York Times critic wrote: "His concert constantly fascinating..."

SOMETHING NEW AT LE MANOIR SUPPER DANCE CABARET STYLE

in the
MAIN LIVING ROOM
of the
Le Manoir du Saguenay
ARVIDA QUÉBEC

Saturday 1st February 1964

and

Saturday 8th February 1964

Dancing to Marthe Boivin and orchestra from
9:30 P.M. to 1:00 A.M.

Tickets: \$5.00 per couple
including supper.

Table reservations can be made by calling 548-4641 for either date.

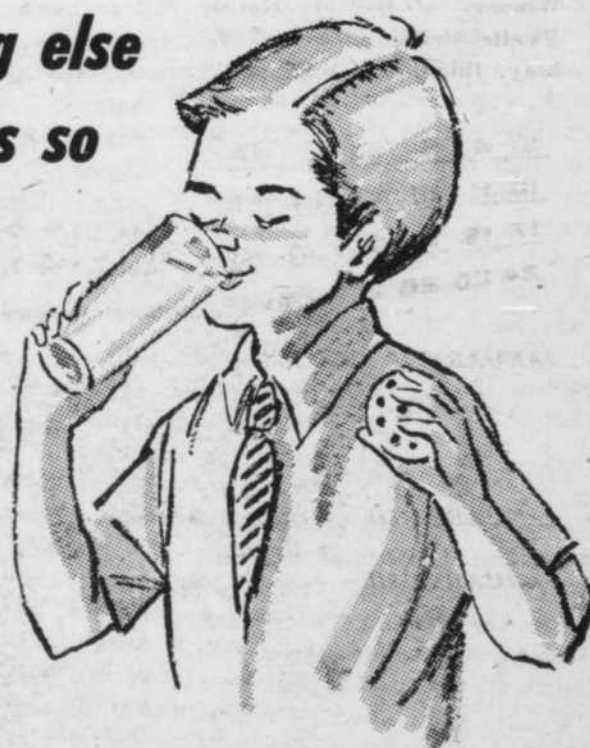
Parties of six or eight persons encouraged to facilitate seating arrangements.



Please call early to avoid disappointment due to the limited capacity of the Living Room.

Make Mine MILK

**Nothing else
tastes so
good!**



With milk, the real refresher... the more the better! So serve the family their favorite drink at snacktime and with meals. Call us for regular delivery of milk and other top-quality dairy foods.

548-5706

LAITERIE G-H DAIRY

263 Mellon St.
ARVIDA

Two Major Curling Events For Regional Championships

On January 7, 8, and 9th, The Saguenay Country Club was the scene of the regional playdowns for two major curling events: The Silver "D" and the MacDonald Lassie. The Silver "D" is sponsored by the ladies Curling Association. Regional winners will represent the Saguenay - Lake St. John area in Provincial playdowns to be held later. The MacDonald Lassie event is sponsored by the Province of Quebec Ladies Curling Association. The regional winner will play in Quebec City.

The ladies curling clubs of our region were keenly interested in both these competitions. Rinks from Dolbeau, Riverbend, Kenogami, Arvida, Bagotville and Port Alfred took part in the playdowns. The representatives of Dolbeau won the MacDonald Lassie compe-

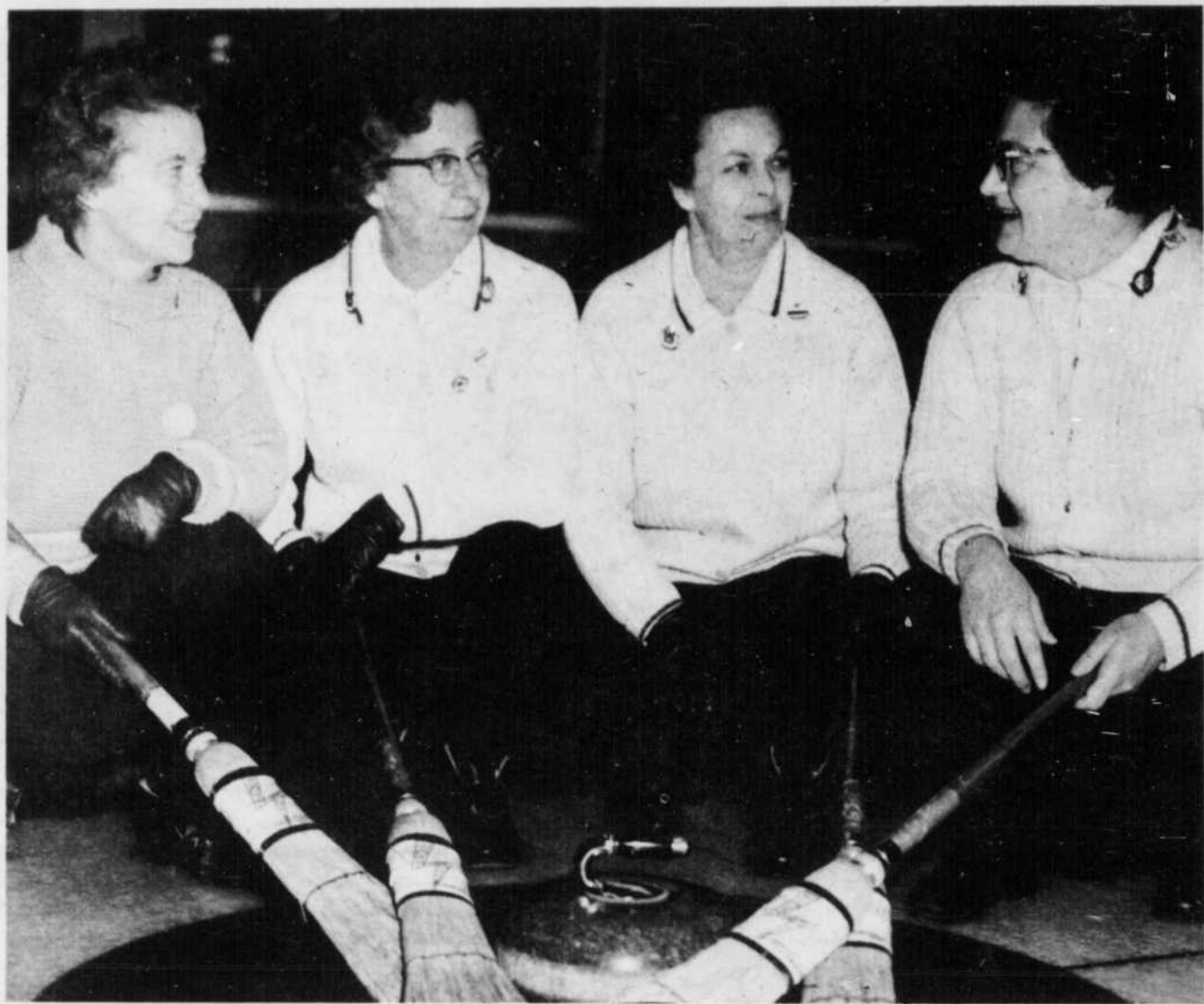
tition and the Arvida rink won the Silver "D"

Badminton Club News

Members of the Chicoutimi Badminton Club will visit the Arvida Badminton Club on Sunday, January 19. Play will begin at 7:00 p.m. as usual, in the Saguenay Valley School Gymnasium. It is hoped that as many of the Arvida Club members as possible will turn out on this date.

The Regional Tournament is scheduled to take place in the latter part of March, and the annual club tournament will be played in April.

Membership is still open, at half-season rates, to anyone wishing to play and not yet a member.



The winners of the Silver "D" competition, the team from Arvida, from left to right, Agnes Beresford, skip, Mabs Brooker, second, Julia Savoya, third, and Margaret Tessier, lead.



Winners of the MacDonald Lassie bonspiel, the Dolbeau rink, Yvette Veilleux, lead, Yvette Gaudreault, second, Raymonde Tremblay, third, and Solange Larouche, skip.

3 4 5 6 7 8
10 11 12 13 14 15
17 18 19 20 21 22
24 25 26 27 28 29

dates to remember

JANUARY 16th — Combined meeting of Prot. Prop. & Home and School Associations — Saguenay Valley Elementary School Gym. — 8:00 p.m.
— Jeunesses Musicales — William Stevens, pianist — 8:30 p.m. — Guillaume Tremblay School.
JANUARY 18th — International Group Film Society — Alulabs Auditorium — 8:30 p.m.
JANUARY 19th — Joint Oecumenical Prayer Service — Auditorium Foyer des Loisirs — 8:00 p.m.
— St. Patrick Society Membership Tea — 3 to 5 p.m. — St. Patrick Elementary School.
— International Group of Film Society — Alulabs Auditorium — 8:30 p.m.
— Arvida Bridge Club — Non-Masters, evening — 7:30 p.m.
— Arvida Badminton Club — Chicoutimi Visit — 7:00 p.m.
JANUARY 22nd — Local Can. Girl Guides Ass. — Annual Meeting — United Church Hall — 8:30 p.m.

Sun Life Assurance Company of Canada
Mrs. Anna P. Girouard
Representative (Quarter Century Club Member)
In Arvida: Manoir du Saguenay
or, Quebec Address:
Sun life Assurance Company of Canada
Quebec Power Building
Quebec 2, Que.

Annual Meeting Local C.G.G. Ass.

The annual meeting of the Arvida Local Girl Guide Association will be held on January 22nd at 8:30 in the United Church hall. Guiders as well as parents of Guides and Brownies are invited to attend. A new slate of officers for 1964 will be elected at this meeting.

SALE

JEWELRY

to Please

CUT GLASS
Discount 40%

Diamond ring
Discount 50%

Stone ring
30% to 50%

MEN'S OR LADIES' WATCHES
Discount 33 1/3%

JEWELRY SET
33 1/3% à 50%

Luggage set 40%

Cuff-links 40%

CUTLERY 40%

ASSORTED GIFTS
33 1/3% à 40%

Musical instruments
40%

Bijouterie
MUSIQUE
& SPORTS LTD
362 St-Dominique
JONQUIERE

SALE

in progress at
Delisle's

at Gagnon Frères in
Chicoutimi
easy terms available

CITY OF ALMA

PUBLIC NOTICE

Public Notice is hereby given that the City of Alma will apply to the Legislature of the Province of Quebec, at its next session, to obtain the adoption of a law, modifying its existing charter, the act 10-11 Elizabeth II Chap. 77, in regard to the following items.

1. - To obtain the powers to establish a recreation and sports Commission.
2. - To obtain the powers to impose a tax by resolution or to issue a Licence not less than \$50.00 and not exceeding \$500.00 payable by all peddlers operating in the limits of the municipality.
3. - To Repeal articles 19 and 20 of the Act 10-11 Elizabeth II chap. 77.
4. - Without prejudice, to the security of the bondholders and notwithstanding any other inconsistent provisions of the Cities and Towns Act (R.S.Q. 1941, chapter 233) and of the Municipal Debt and Loan Act (R.S.Q. 1941 chapter 217) obtain the powers to modify, by by-law, during the terms of the different loans contracted to date the special taxes decreed by the by-laws under the authority which said loans were contracted and to impose and levy instead of these taxes a unique special tax at a sufficient rate in order to provide for the amortization of the sums borrowed to date and the payment of interests on the said sums, charged to the whole or part of the City, or section of the City, and this until the final payment.

To be authorized to impose and levy the tax above mentioned on the basis of municipal valuation or the area or the frontage of the taxable immovables subject to such tax.

5. - To be authorized to purchase the electrical distribution system actually operated by Saguenay Electric Company and Price Brothers & Company Limited in section of its territory.

And for other purposes.

MARCEL SIMARD Lawyer
Attorney of the City of Alma.



CONVENTION COLLECTIVE A ALMA — Après la convention de travail avec ses policiers, la ville d'Alma a signé une convention avec ses autres employés des services municipaux et de la comptabilité. Dans l'ordre habituel MM. Jean-Marie Beaumont et Miville Morissette, président

et secrétaire du Syndicat; MM. Pierre Franche, Roméo Dion et Jules Collard, respectivement gérant, directeur du personnel et membre du conseil municipal et président du comité de négociations. Le maire d'Alma, M. Léonce Desmeules, signe la première copie du document.

Alma signe sa deuxième convention

ALMA — Un salaire de base de \$1.87 pour le journalier temporaire; un taux de \$2.44 pour l'électricien; la semaine de 40 heures; 13 fêtes chômées payées et des vacances de une à quatre semaines, voilà les principales dispositions d'une convention collective, signée jeudi dernier, par les autorités d'Alma et les dirigeants du syndicat des employés. Cette entente sera en vigueur jusqu'au 1er octobre 1965, soit une durée de deux ans, à partir du 1er octobre dernier.

Les employés de la ville d'Alma sont groupés en deux syndicats: celui des policiers et celui des autres employés. Le premier groupe 18 personnes et le second 65. La convention des policiers fut signée à la fin d'août alors que la seconde, remplaçant une précédente terminée le 31 décembre 1962, a été paraphée la semaine dernière.

En guise de compensation pour la période allant de la

précédente convention à celle qu'on vient de passer, les parties ont convenu d'une compensation nette de \$100 par employé. Quant au changement dans la durée de la semaine de travail de 44 heures à 40 heures pour les employés payés à l'heure et la semaine de 35 heures en hiver et 32½ heures en été pour les bureaux, on a convenu de procéder par étapes,

du 1er octobre '63 au 1er avril '64.

L'échelle de salaire des employés de bureaux va de \$78 par semaine à \$118, pour les hommes.

Le personnel de la ville

Présentement, la ville d'Alma compte un personnel de 100 employés, dont 91 sont au travail; le personnel est groupé, comme suit:

Administration	9
Personnel intérieur	11
Personnel extérieur	54
Contremaîtres	4
Police état-major	4
Sous-officiers et agents	18
TOTAL	100

Etaient présents à la signature de cette nouvelle convention collective, le maire d'Alma, M. Léonce Desmeules, le président du comité de négociations, M. Jules Collard, le gérant, M. Pierre Franche, le directeur du personnel, M. Roméo Dion, le président du syndicat, M. Jean-Marie Beaumont et le secrétaire, M. Miville Morissette.

Grande-Baie présentera un projet de loi afin de désannexer six lots

Port-Alfred (DNC) Le 9 juillet 1963, le Lieutenant gouverneur en conseil sanctionnait un arrêté ministériel décrétant l'annexion à la ville de Port-Alfred d'un territoire de 681 acres de la municipalité de Grande-Baie. Le conseil de cette dernière municipalité s'était opposé à cette annexion, mais les autorités municipales de Port-Alfred utilisèrent l'ultime procédure prévue par la loi des cités et villes dans une telle circonstance, soit la signature d'une requête par les propriétaires du territoire concerné par l'annexion.

Dans une proportion de 100 pour cent, les contribuables se prononcèrent en faveur de l'annexion de leurs propriétés à la ville de Port-Alfred. D'où l'arrêté en conseil approuvé par Québec, en l'absence du ministre des Affaires municipales M. Pierre Laporte, qui était à ce moment en voyage en Europe. Apparemment, avant

de partir pour l'Europe, le ministre des Affaires municipales avait donné des instructions à son secrétaire exécutif, relativement à la rédaction de cet arrêté en conseil. Ces recommandations, qui tenaient compte de l'opposition exprimée par la municipalité de Grande-Baie, auraient été ignorées par les rédacteurs de l'arrêté ministériel. A la suite des pressions constantes du conseil municipal de Grande-Baie, le ministre Laporte informa la ville de Port-Alfred qu'il avait autorisé la municipalité de Grande-Baie à présenter un projet de loi à la Législature afin de modifier l'annexion originale et permettre à cette dernière de reprendre 6 lots.

Evidemment, les dirigeants municipaux de Port-Alfred n'ont pas prisé cette décision quelque peu inusitée du ministre des Affaires municipales et ont décidé de contester le projet de loi de Grande-Baie de-

vant le Comité des Bills privés de la Législature. Par ailleurs, les 10 propriétaires concernés par cette désannexion ont fait savoir à M. Pierre Laporte qu'ils préfèrent demeurer dans Port-Alfred et qu'ils s'opposent formellement à ce que leurs propriétés soient réintégrées dans le territoire de la municipalité de Grande-Baie.

Cours de natation

Des cours de natation commenceront prochainement à la piscine de l'Institut St-Georges à Chicoutimi. Ces cours qui s'adressent aux hommes et aux femmes seront donnés par Andrée et François Asselin les lundi et mercredi de 9 h. à 10 h. le soir. A la fin du cours, les élèves qui le désirent pourront subir les examens recommandés par la Croix-Rouge.

Les intéressés devront communiquer, avant de 19 janvier, avec Mme Andrée Asselin à 548-5796.

Kénogami remporte une victoire fiscale

KENOGAMI — Le taux normalité concernant l'augmentation de la taxe scolaire à Kénogami, diminuera de \$0.52. Tel est la décision du ministère de la Jeunesse, concernant la lutte entre les autorités scolaires de Kénogami et le gouvernement.

Cette diminution représente pour les propriétaires de l'endroit une économie de \$31,460, tandis que la compagnie Price y trouvera un gain de \$88,891.

Le ministère demande que la taxe soit augmentée à raison de 20% du taux normalisé, d'ici 3 ans. En raison d'une augmentation annuelle de \$0.85, le taux de la taxe sera donc porté cette année à \$3.63 du \$100 d'évaluation.

Déficit couvert par Québec, un autre est prévu

JONQUIERE — La Commission scolaire de Jonquière verra son déficit payé par le gouvernement provincial. En effet, le ministère de la Jeunesse consent à payer les obligations au montant de \$1,130,000, représentant le déficit accumulé au 30 juin 1963, à savoir le capital et les intérêts.

En prévision d'un déficit en juin prochain, la Commission scolaire de Jonquière demande l'autorisation à la Commission municipale, de renouveler sa ligne de crédit de l'ordre de \$1,000,00, à la Banque Canadienne Nationale.

La fluoruration met quelques propriétaires "sur les dents"

Arvida — Si le fluor, ajouté à l'eau, est de nature à diminuer la carie dentaire chez les enfants, il a également la propriété d'activer les glandes salivaires de plusieurs adultes qui sont actuellement "sur les dents", du moins à Arvida, où la Jeune chambre a lancé récemment une offensive générale dans le but d'informer la population sur cette question.

C'est le conseiller Gérard Pelletier qui a soulevé cette fois la question, à la dernière séance du conseil, en brandissant trois pamphlets où un ingénieur et un groupe de médecins dénoncent la fluoruration comme "le crime du siècle". M. Pelletier donnait ainsi la contrepartie à son collègue, M. Philippe Brais, qui a demandé récemment à la population de se fier aux experts qui se sont prononcés sur cette question, tout en comparant ceux qui sont pour et ceux qui sont contre.

La discussion

Tout en demandant que ces documents soient remis aux membres du comité de la Jeune Chambre qui préconisent la fluoruration de l'eau, le conseiller Pelletier a soutenu que le fluor après un certain temps, avait un effet contraire et qu'il contribuait même au "ramollissement des dents..."

Quatre ou cinq propriétaires qui assistaient à la réunion ont pris la parole pour parler des effets "néfastes" de la fluoruration. Un de ces derniers, M. Riverin, a même prétendu que l'étude de cette question par le conseil était de nature "à diviser les populations de langue anglaise et de langue française d'Arvida qui vivaient jusqu'à maintenant dans la plus parfaite harmonie..."

La réplique

"Je ne comprends pas le point de vue de M. Riverin et je ne vois pas ce que viennent faire les deux populations dans cette affaire," de retorque le conseiller Philippe Brais. "Il y aura toujours des gens contre et c'est normal, a-t-il ajouté, mais si on compare ceux qui sont pour et ceux qui sont contre, la comparaison ne tient plus..."

Le maire est alors intervenu dans la discussion pour rappeler qu'il ne s'agissait que d'une campagne "d'information" et qu'il était sage de procéder ainsi. "La fluoruration, ce n'est pas pour demain et je ne crois pas que le conseil ait, pour l'instant, l'intention de tenir un référendum sur cette question."

Ridicule!
PRIX COUPES!
150 MANTEAUX
Modèle '64

(Surplus de manufacturiers)
pour liquidation rapide
Il faut voir pour croire!
Aucun comptant requis. A-
chetez maintenant, de 2 à 3
ans pour payer.

30 à 50%

d'escompte

Accepte échange

HENRI LACROIX
FOURRURES
Agent manufacturier
25 ans d'expérience
128 est. rue Racine
Chicoutimi
(entrée par la "Boutique du
Cadeau, Fraser et Gagnon")
(sous-sol)

543-3710 (b.) 543-5650 (r.)

Alma continue l'étude de son rôle d'évaluation

ALMA — Le bureau de revision du rôle d'évaluation de la ville d'Alma, présidé par le conseiller M. Jean-Marie Lemay, commence ce matin l'audition des plaintes contre les évaluations de propriétés domiciliaires. Demain vendredi, le 17, on commencera l'étude des plaintes du centre commercial d'Alma, soit les rues Sacré-Coeur et Collard.

A la suite de la fusion, le conseil municipal d'Alma faisait refaire un rôle d'évaluation entièrement nouveau pour tout le territoire. Ce rôle, qui donnait une évaluation totale imposable de \$132.9 millions était déposé le 11 octobre. Dans le cours des trente jours prévu par la loi, la ville recevait 360 plaintes représentant une valeur totale en contestation d'environ \$20 millions.

Le 19 novembre le bureau de revision tenait sa première réunion d'étude, établissait un programme de travail suivant lequel on devait d'abord recevoir et régler les plaintes des entreprises du groupe Alcan et celles de Price, avant d'entendre les autres propriétaires. Depuis lors, le bureau s'est réuni à plusieurs occasions jusqu'à mardi le sept janvier alors qu'il recevait pour la dernière fois les représentants de l'Alcan. Mardi de cette semaine on devait recevoir les représentants de Price mais ces derniers avaient informé la ville quelques jours plus tôt qu'ils n'étaient pas prêts à procéder avant le 24 janvier ou au cours de la première semaine de février.

Autres études

Les membres du bureau de revision ont alors modifié leur programme de travail et annoncé des sessions d'étude pour aujourd'hui et demain.

Aujourd'hui, on commence l'étude des plaintes contre les évaluations des propriétés domiciliaires de la partie nord du quartier Alma-Centre, soit le secteur entouré par les rues Collard, St-Joseph, St-Jude, Bergeron et Labrecque.

Demain on entendra l'étude des plaintes du centre commercial d'Alma soit les rues Sacré-Coeur et Collard entre St-Joseph et Labrecque.

Le règlement d'emprunt de \$600,000 serait "inacceptable" selon le maire

CHICOUTIMI — Un règlement d'emprunt au montant de \$600,000 a été déposé, lors de la dernière séance du conseil municipal de Chicoutimi. Un avis de motion avait été donné à cet effet, à la séance précédente, il ne s'agissait donc pas d'une surprise. Le fait nouveau c'est que le règlement n'a pas été adopté et mieux encore, selon le maire il est inacceptable et irrecevable, tel que présenté.

Le maire a déclaré qu'ayant été absent au cours des dernières séances, il lui était difficile de porter un jugement complet. Cependant, a-t-il ajouté, après un examen sommaire, je puis dire que certains item qui y sont inscrits, font que je m'y oppose catégoriquement.

Il a été convenu que le dit règlement serait étudié en comité et le maire a promis de donner son opinion à ce moment. Il a toutefois soutenu qu'il était impossible, à cause de la longueur des procédures, de songer à entreprendre des travaux, dans le cadre de la

loi des travaux d'hiver pour cette année.

\$64,500 en machinerie

Un item en particulier attire l'attention dans ce règlement d'emprunt, c'est le montant de \$64,500, affecté à l'achat de machinerie et d'outillage. Il est en effet surprenant de penser que cet outillage et cette machinerie puissent être inclus dans un emprunt à long terme, (vingt ans), alors qu'il s'agit de biens, (tracteur, camions et niveleuse) qui seront hors d'usage en moins de dix ans. Il est douteux que la Commission

municipale accepte un tel règlement, et c'est sans doute pour cette raison et d'autres peut-être, que le maire a souligné que le règlement était inacceptable.

Un minimum

Les conseillers considèrent que les item inclus dans ce règlement, constituent un minimum de ce qui doit être exécuté dans un avenir prochain.

Voici, en gros, à quoi servirait cette somme de \$600,000: Développement domiciliaire, \$147,050, égouts, \$106,450, travaux divers, \$174,000, général, \$108,000, machinerie et outillage, \$64,500.

A l'item général, on note entre autres, une somme de \$20,000 pour la réfection de la salle du conseil de l'hôtel de ville.

A venir jusqu'ici, le gros des discussions se tenaient dans la salle des comités, où l'acoustique est meilleur. Maintenant que toutes les séances ont lieu dans la grande salle, les conseillers se rendent compte qu'ils ne s'entendent pas parler eux-mêmes, et sont résolus à corriger cette situation.

Mise en garde du président de la Consol. contre la hausse des impôts

PORT-ALFRED (DNC) — De passage à Port-Alfred en fin de semaine dernière, le président de la Consolidated Paper Corporation Limited, M. George M. Hobart, a adressé une mise en garde aux gouvernements au sujet de la hausse constante des impôts. Il a souligné notamment que ces hausses peuvent affecter sérieusement une industrie comme celle des pâtes et papiers alors qu'il n'est pas possible d'augmenter les prix de ses produits contrairement aux autres manufacturiers.

Signalant que les impôts de toute sorte ont monté en flèche au cours des dernières années, le président de la Consolidated Paper a révélé que l'an dernier les sommes versées aux différents gouvernements n'ont été inférieures que d'un million au montant déboursé en salaires aux employés des cinq usines dans la province.

Selon M. Hobart, les dirigeants de sa compagnie ne peuvent agir seuls. "Il nous faut, dit-il pouvoir compter sur la

coopération et la compréhension des gouvernements et de la population, des travailleurs et des cultivateurs, afin d'importer dans notre province de l'argent de l'extérieur, cet argent dont la province a grandement besoin pour assurer son développement. Pour nous aider à atteindre ces fins, il faut également que les demandes qui nous sont présentées soient marquées d'une certaine modération".

Manufacturier de bijoux
SPECIALITES
Colliers de perles, agates, etc.
Réparation de montres
GUY BOLDOC
436a St-Hubert Jonquière
Tél.: 547-1820

SERVICE RADIO
T V
pièces garanties 90 jours
Appelez 24 heures par jour
Octo Radio TV Service
235, Bergeron Arvida
Tél.: LI 8-4514



Chiropraticien

J.-G. GIRARD, d.c.
Tél.: 548-8712
ARVIDA — JONQUIERE
422 Mellon 309 S-Dominique

VENTE DE BIJOUX

VERRE TAILLÉ
Escompte **40%**

Bagues à diamants
Réduits de **50%**

BAGUES
avec pierres Escomptes de **33 1/3% à 50%**

MONTRES
pour hommes et **33 1/3%**
dames

ENSEMBLE DE BIJOUX
33 1/3% à 50%

ENSEMBLE DE MALLES **40%**

Boutons de manchettes **40%**

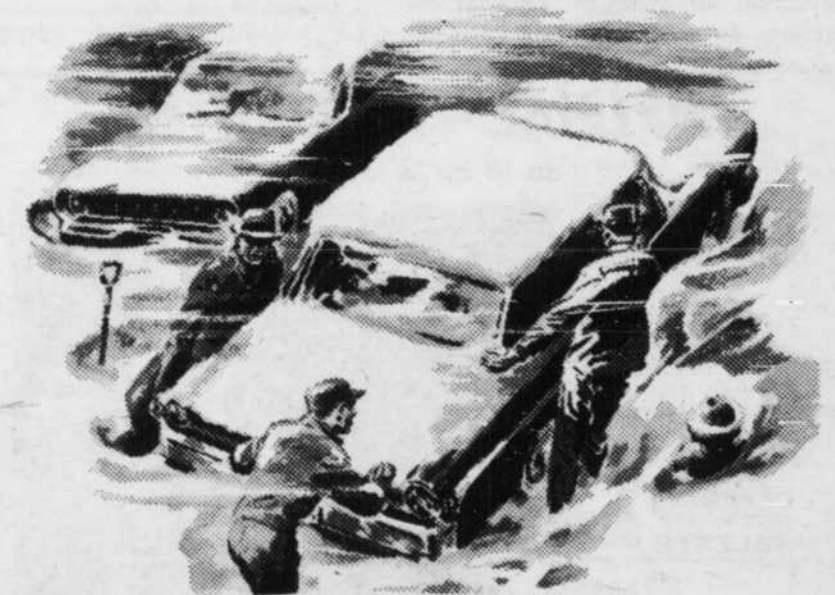
Coutelleries **40%**

CADEAUX
de toutes sortes
33 1/3% à 40%

INSTRUMENTS DE MUSIQUE **40%**

Bijouterie MUSIQUE & SPORTS LTEE
362 St-Dominique
JONQUIERE

Une bonne voiture vous évitera ces tracasseries...



Achetez une voiture usagée

GARANTIE "GOODWILL" SPECIAUX DE LA SEMAINE

CHEVROLET '63

Sedan, automatique, radio

PONTIAC '63

Sedan, 6 cylindres, automatique, radio

PONTIAC '62

Sedan, automatique, radio, servo-direction

RENAULT '61

Caravelle, convertible, radio

Bouvin & Fils
AUTO LTEE
CHICOUTIMI

31 est, Jacques-Cartier Tél.: 543-4427-28

SPÉCIAL

Chicoutimi songe à hausser sa taxe foncière en plus d'augmenter sa taxe d'aqueduc

Non seulement la taxe d'aqueduc sera augmentée, mais la taxe foncière subira également une hausse à Chicoutimi, si on veut équilibrer le budget 1964. Le maire a fait remarquer que le taux de la taxe d'aqueduc ne pourrait passer subitement de \$2 à \$3.50, sans que des municipalités comme la paroisse et la ville de Rivière-du-Moulin protestent, ce qui amènerait une intervention de la Régie des services publics et très probablement l'annulation de cette hausse.

Il est évident qu'en n'augmentant que la taxe d'aqueduc, Chicoutimi se trouverait à faire porter une partie de ses obligations par Rivière-du-Moulin et la paroisse. Le plus que la Régie puisse autoriser, semble-t-il, c'est une hausse de la taxe qui permettrait d'équilibrer le budget du service d'aqueduc, où le déficit se chiffre annuellement à environ \$30,000. Par ailleurs, c'est \$150,000 environ qu'il manque à la ville pour équilibrer son budget.

Le maire est mystérieux

Au cours de la séance de lundi, le maire a souligné que pour équilibrer le budget il faudrait augmenter le taux de la taxe foncière de \$0.40 du \$100 d'é-

valuation. Plus tard dans la conversation, le premier magistrat a déclaré avec un air énigmatique, qu'il y avait moyen d'éviter toute hausse de taxe... Il n'a pas voulu en dire plus long.

Précédemment, le maire avait parlé des subventions qu'il avait obtenues de la province entre 1960 et 1963. En 1963, a-t-il souligné, je vous ai laissé faire, (en parlant des conseillers) et nous n'avons rien eu.

Il n'est pas dit qu'il y ait un rapport entre cette déclaration et la précédente voulant que toute hausse de taxe pourrait être évitée, mais il n'est pas dit qu'il n'y en ait pas...

Proposition Drolet

Le conseiller Drolet, appuyé

par le conseiller Martin, s'est déclaré en faveur d'une hausse des deux taxes, soit la taxe foncière et la taxe d'aqueduc. Cependant, malgré que le maire ait souligné que le budget avait été pressuré, M. Drolet a soutenu qu'on pourrait augmenter la taxe foncière de \$0.25, augmenter légèrement la taxe d'aqueduc afin d'équilibrer le budget de ce service et trouver les \$15,000 qui manqueraient encore pour équilibrer le budget, en retranchant sur les prévisions budgétaires.

Enfin, il a été décidé de discuter du sujet en comité, au cours d'une réunion qui doit avoir lieu la semaine prochaine.

Grande-Baie devra payer une somme de \$750

Port-Alfred (DNC) La municipalité de Grande-Baie devra acquitter d'ici quinze jours, une redevance de \$750 envers la ville de Port-Alfred, si elle désire que le service de protec-

tion contre l'incendie que lui accorde la ville lui soit continué. Une résolution dans ce sens a été approuvée à l'unanimité par les membres du conseil lors de leur dernière séance.

Le maire J.E.A. Beaulieu a déclaré qu'à l'exception de Grande-Baie, toutes les autres municipalités qui ont demandé l'assistance de la brigade des incendies de la ville avaient payé leur compte.

Palace — Arvida

Jan. 18 to 24

Phone : 548-4404

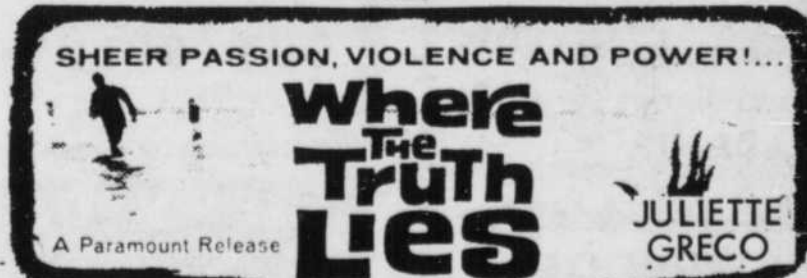
Sat. to Friday



A MERVYN LEROY PRODUCTION
Directed and Choreographed by Jerome Robbins - Based upon the Memoirs of Gypsy Rose Lee - Screenplay by Leonard Spigelglass - Directed by Mervyn LeRoy
Based upon the play "Gypsy" Book by Arthur Laurents - Music by Jule Styne - Lyrics by Stephen Sondheim TECHNICOLOUR TECHNICOLOR by WARNER BROS.



— also —



EVENING AT 8:00 P.M.

Sunday continuous from 1:30 p.m.

SAMEDI, MATINEE POUR ENFANTS

le 18 janvier à 1 h. 30 p.m.

"LEVEE DES TOMAHAWKS"

Un excellent film d'action en couleurs

IMPERIAL — CHICOUTIMI

du 18 au 24 janvier

EN PRIMEUR

Une comédie musicale en resplendissantes couleurs avec CATERINA VALENTE



2e GRAND FILM

De l'humour !
Des chansons !
De la comédie !
De l'amour !

Un film qui vous fera passer une agréable soirée



COMMENCANT SAMEDI LE 25 JANVIER

Le plus éclatant succès remporté partout en province

Un film qui présente pour la première fois délicat problème social

"Notez bien, le 25 janvier"



CAPITOLE

Chicoutimi
543-3097

SAMEDI A VENDREDI
du 18 au 24 janvier



AUSSI

JEAN-CLAUDE BRIALY
ET JEAN-PIERRE CASSEL



Sam. dim. cont. de 1 h. p.m.
Lun. à ven. représ.
7 h. et 8 h. 40 p.m.

Bientôt

Melina Mercouri
Anthony Perkins



Utilisez les PETITES ANNONCES DU LINGOT

Achats, ventes, locations,
emplois...

ARVIDA: Le lingot, 347, rue
Davis, 548-8875 ou à l'une
des trois pharmacies.

ALMA: 67, rue Sacré-Coeur,
NO 2-3080.

CHICOUTIMI: 316 avenue
Labrecque 543-4474, loc. 27.

TARIF: \$0.75 l'annonce, jus-
qu'à 50 mots, 3¢ pour chaque
mot additionnel. — 1 a même
annonce trois semaines con-
sécutives: \$2.

Heure limite:
Lundi
5 h. p.m.



A VENDRE — FOR SALE

MAISON PLAIN-PIED, 5 pièces plus
ch. de bain, chauffage air chaud,
distribué dans chaque pièce, située
231, rue Ross, Arvida, \$12,500. Faci-
lités de paiement. Libre immédiate-
ment. S'ad. à 548-5486, le jour seule-
ment.

FOURREUR — Venez choisir dans un
lot de 70 manteaux de fourrure usa-
gés, longs courts, repris en échange.
Rat musqué naturel, rat musqué, vi-
son, seal noir, brun, mouton rasé mou-
ton de perse gris, noir, étoiles etc. Va-
leur extraordinaire. De \$10 à \$30.
HENRI LACROIX FOURREUR, 128,
est, rue Racine, Chicoutimi, 543-3710.
Entrée par la boutique du cadeau
Fraser & Gagnon.

BUICK '57, deux portes. S'ad. à 432,
Ortona, Arvida. 548-4093.

MAISON en briques, terrassement fi-
ni, 10 pièces plus deux chambres de
bain, sous-sol fini. \$18,000 - Comptant
\$5,500 - Libre à l'acheteur dans les
30 jours. S'ad. à 888, Lavoisier, Ar-
vida - 548-5203.

AUSTIN Cambridge 1960, in good
condition, 4 doors, phone - 548-8697.

BUNGALOW 7 pièces, sous-sol fini
et divisé. Cause de départ. Premier
hypothèque 5 1/2%. Libre fin février.
Visiter samedi et dimanche à com-
pter de 1 h. S'ad. à 106 St-Clement,
Arvida.

A VENDRE

MORRIS Minor-1000, '62, en
très bonne condition, équipée
pour la saison d'hiver. Très
bas prix. Conditions discuta-
bles. Cause de départ. S'ad. à
548-4762.

COMPLETELY EQUIPPED '56 Ford
Station Wagon, Automatic, V-8, po-
wer steering and brakes, radio, with
rear speaker, spotlight, deluxe trim,
six new tires. Excellent condition!
\$600. 548-7685. 102-A, Brittany Row,
Arvida.

LIT de bébé avec matelas - très pro-
pre. S'ad. à 548-4372.

ACADIAN '63, 3,000 milles, à l'état
neuf, 4 portes. Cause de maladie.
Tout équipée. Prix à discuter. Au-
cune offre raisonnable ne sera refu-
sée. S'ad. à 543-6710.

HELP IN-TUTORING H.S. Algebra,
geometry and trig. Terms reasona-
ble. 812, Powell, Arvida, W. E. Bur-
gess

OU A LOUER - Maison deux loge-
ments, cinq pièces chacun, plus cham-
bre de bain. Libre immédiatement.
Chauffé si à louer. S'adresser à 548-
5706 ou 548-5294.

DEUX PNEUS D'ETE - 700-14 -
"Goodyear", 4 plus - Bicyclette de
filles "C.C.M." - Prix d'automne. S'ad.
à 548-5957.

OU A LOUER - Maison neuve, pier-
res et briques, plain-pied, 5 pièces
plus ch. de bain, 228, Lamarche, Ar-
vida. Libre immédiatement. S'ad. à
548-8720.

LIVRES-INSTRUCTION - H.S. Algè-
bre, géométrie, et trigonométrie, ter-
mes raisonnables. S'ad. à 812, Po-
well, Arvida.

LINGE USAGE - Pour toute la famille
surplus de l'armée, hâve-sacs linge
d'automne et d'hiver. Pantalons, ro-
bes, veste (parkas), couvertures de
laine. Marché où l'on vous donne en-
tière satisfaction. Visitez le Marché
de l'Economie, 208 Laure Arvida (Jac-
ques Larouche, prop.) 548-8069.

FOURNAISE à l'huile - avec venti-
lateur automatique - En très bonne
condition - Valeur \$210 laisserait pour
\$80 - Cause de débarras - Robe de
mariée, longue, blanche, toilette de
mariée complète - Moitié prix. S'ad.
à 548-4204, 253 Belley, Arvida.

A VENDRE

MAISON - à étages multiples
- 4 ch. à coucher, 1 1/2 ch. de
bain, extérieur en briques,
grande salle de famille. Pay-
sagé. S'adresser à 889 Lavoisier,
Arvida. 548-4747.

RADIO et TOURNE-DISQUES combi-
nés, haute fidélité, ainsi qu'une télé-
vision. Tél.: après 5 h. 543-0469.

GUITARE ELECTRIQUE, 3 pick-up
"Kay", avec amplificateur, 65 Watts,
vibrato, tremolo, base, pouvant con-
tenir 5 guitares à la fois. Bon état.
Bas prix. S'ad. à 548-4106.

PLAIN-PIED, 5 pièces, système de
chauffage, 220v., situé paroisse St-
Mathias, Arvida. S'ad. à 207, Laure,
Arvida.

FOR SALE

SPLIT-LEVEL - 4 bedroom
house - brick exterior - 1 1/2
bathroom - large family
room - fully landscaped, 889
Lavoisier, Arvida. Call 548-
4747.

TECHNICIENNES DEMANDEES

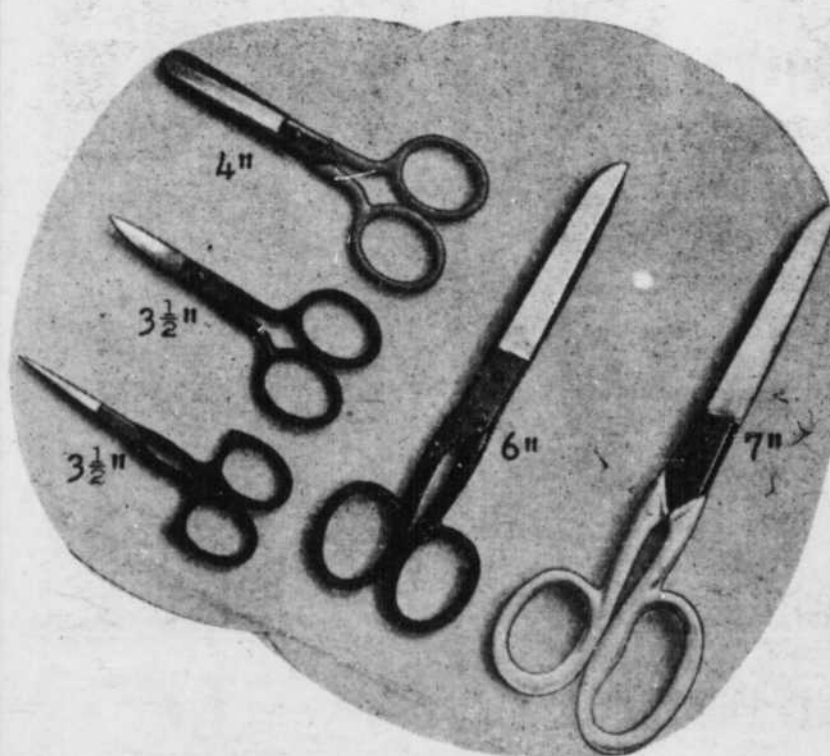
A L'HOPITAL GENERAL DU SAGUENAY

On demande une technicienne de laboratoire diplômée
ainsi qu'une technicienne en radiologie, à l'hôpital Gé-
néral du Saguenay. Les personnes intéressées vou-
dront bien s'adresser à l'administrateur par lettre ou si-
gnaler :

548-8231

OFFRE SPECIALE D'OUVERTURE

Un assortiment de cinq (5) paires de magnifiques ciseaux
"Sollinger" (fabrication Allemagne de l'Ouest) pour le prix
incroyablement bas de \$4.95 pour l'ensemble (moins de la mor-
tié du prix courant). Profitez au plus tôt de cette aubaine
car la quantité est limitée.



A. & F. Distribution
C. P. 22,
Arvida, P. Q.

Veillez m'expédier par la poste _____ assortiment (s) de
5 ciseaux.

J'inclus un mandat _____ ☐

Veillez expédier C. R. (COD) _____ ☐

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Tél. : _____

LOGEMENT de 4 pièces, ch. de bain,
eau chaude, 220v, chauffé, éclairé, ta-
pis dans salon et passage, tuiles dans
autres pièces - garage; libre le pre-
mier février. Situé à 382, Racine, Ar-
vida. S'ad. à 548-4291.

DEUX PIECES, chauffé, éclairé, meu-
blé, ch. de bain, entrée indépendante,
libre immédiatement. S'ad. à 543-
5786 ou 549-4933.

"SLEIGH RIDE" - Diligence de
Champlain, 30 passagers, carrosses, 5
personnes pour total de 45 personnes
à l'heure. - Chevaux d'équitation à
louer - Assuré au complet - S'ad. à
Club d'équitation Saguenay Enr. Tél.:
547-9821 ou 547-9065 (rés.)

LOGEMENT de 3 pièces, chauffé,
220v., ch. de bain, S'ad. à 231, Ro-
berval, Arvida.

CHAMBRE situé 523, rue de l'Ecole,
Arvida. Tél.: 548-6696.

LOGEMENT 5 pièces, deuxième plan-
cher, chauffé, tuiles sur tous les plan-
chers, entrée pour laveuse et sèche-
use. Libre le premier février. Complè-
tement indépendant. S'ad. 548-4228.

ON DEMANDE

AIDE FAMILIALE - pour une se-
maine, fin de janvier ou début fé-
vrier - 548-7231.

Family requires services of HOUSE-
KEEPER during day for one week.
Late January or early February. 548-
7231.

LOGEMENT 4 pièces plus ch. de bain,
chauffé, éclairé, meublé. Situé à
233, Albanel, Arvida, paroisse St-
Jacques. (ou chambres à louer.)
S'ad. à 548-8845 entre 5 à 7 h.
(conviendrait pour jeune couple).

ACHETEUR SERIEUX demande, pro-
priété de un ou 2 logements de pré-
férence, située à Arvida ou Jonquiè-
re. LES TRANSACTIONS PROVIN-
CIALES ENR. 216 rue St-Dominique,
Jonquière, 547-0871.

DIVERS

NOUVEAUX COURS de préparation à
l'accouchement naturel selon la mé-
thode la plus simple et la plus effi-
cace. Cours semi-privés une fois par
15 jours. Filiale de l'Ecole de l'ac-
couchement Dick-Read de Londres.
Appelez Mme Barbara Pitre, 548-4002.

Les Wings en tête de la Midget

Les Wings voguent en pre-
mier rang de la ligue Midget.
Les Red Wings sont conforta-
blement installés en tête de la
Ligue Midget de l'Association
de hockey mineur du parc Po-
well, d'Arvida avec huit
points, alors que les Maple
Leafs et les Bruins suivent a-
vec quatre points chacun.

Les Bruins sont dirigés par
M. Jos Regimbald et son assis-
tant Mike Richard alors que Pe-
ter Martin et Bob O'Doherty
pilotent les Maple Leafs et que
John Boyle et Edmond Lapiè-
re sont à la barre des Wings.

FEMMES demandées

TERRITOIRE AVON pro-
fitable, disponible dans
cette région. Les clientes
attendent... Informez-
vous aujourd'hui à: Gé-
rante AVON, C. P. 23, Chi-
coutimi.

Dr Guy Tremblay

CHIRURGIEN-DENTISTE

339 rue Davis ARVIDA

Tél.: 548-8306

Heures de bureau:
Tous les jours sur
rendez-vous.



MONTANT DÉBOURSÉ
CRÉDITÉ SUR ACHAT

COMM. SAMEDI LE 18 JAN. - EN FRANCAIS

— Pour une semaine seulement —

NO MAN, EVER, QUITE LIKE EL CID!

The incomparable story of one of the world's epic heroes! "Big as Ben-Hur - if not bigger!"
says Los Angeles Times. "Colossal" - Time Magazine. "One of the great romances" - Redbook
NO PICTURE, EVER, QUITE LIKE THIS!



BELLEVUE
Jonquière

CARTIER
Chicoutimi

la télévision au saguenay

CKRS-TV Canal 12

JEUDI, 16 janvier

- 10.30 Emission scolaire
- 12.00 Au petit comptoir: "Les merveilles de la nature"
- 1.00 Long métrage: "Trahison"
- 3.00 Votre cuisine madame
- 3.15 La revue de la maison: "Bricolage"
- 3.30 Votre enfant madame: "Psychologie"
- 4.00 Bobino
- 4.30 Boîte à surprises
- 5.00 Roquet belles oreilles
- 5.30 Panorama junior
- 5.55 Cartes sur table
- 6.00 Panorama '64
- 7.00 Mes trois fils
- 7.30 Film
- 8.00 Filles d'Eve
- 8.30 Tous pour un
- 9.00 Janique aimée
- 9.30 L'heure du concert: "Hommage à Claude Champagne"
- 10.30 Téléjournal
- 10.45 Supplément régional
- 10.53 Nouvelles sportives
- 11.00 Sur 16 MM: "Les échappés du néant"

VENDREDI, 17 janvier

- 12.00 Au petit comptoir: "Fil à la patte"
- 1.00 Long métrage: "Votre cuisine madame"
- 3.00 La revue de la maison
- 3.15 L'éternel féminin
- 3.30 Bobino
- 4.30 Boîte à surprises
- 5.00 Ti-Jean Caribou
- 5.30 Panorama junior
- 6.00 Panorama spécial: long métrage: (5h.30) "Le défilé de la mort"
- 8.00 Adèle
- 8.30 Cinéma international: "Nouveaux aristocrates"
- 10.15 Les affaires de l'état "Libéral"
- 10.30 Téléjournal
- 10.45 Supplément régional
- 10.53 Nouvelles sportives
- 11.00 Sur 16 MM: "Le proscrit du Colorado"

SAMEDI, 18 janvier

- 6.45 Cours universitaire: "Chimie générale"
- 9.30 Cours universitaire: "Théorie et critique du fédéralisme"
- 10.15 Cours universitaire: "Probabilités et statistiques"
- 11.00 Pépino
- 11.30 Am-Stram-Gram
- 12.00 Croquignoles
- 12.30 Coucou
- 1.09 Juliette

- 1.30 Nouvelles anglaises
- 1.40 Film (à communiquer)
- 2.00 Images en tête: "Graine de violence"
- 4.00 Terre des hommes
- 4.30 20 ans express
- 5.00 Les uns les autres
- 5.30 Temps présent
- 6.00 Au jour le jour
- 6.15 Tirons ensemble
- 6.30 Claire Joie
- 7.00 Champ libre
- 8.00 Dans les rues de Québec
- 8.30 La soirée du hockey: "Défi à Montréal"
- 10.15 Les couche-tard
- 10.45 Votre choix
- 11.00 Téléjournal
- 11.15 Supplément régional
- 11.30 Cinéma: "Légitime défense"

DIMANCHE, 19 janvier

- 8.45 Cours universitaire: "Géographie physique"
- 9.30 Cours universitaire: "Précis d'histoire du Canada"
- 10.15 Cours universitaire: "Histoire de l'Art"
- 11.00 Le jour du Seigneur
- 12.00 F - MA
- 1.00 Vu d'Ottawa
- 1.30 Les travaux et les jours
- 2.00 Soirée de fraternité chrétienne
- 3.00 L'univers des sports "Hockey ligue métropolitaine"
- 4.00 Dans tous les cantons
- 4.30 Le Cardinal chez les lépreux
- 5.00 A l'heure du Concile
- 5.30 L'heure des quilles
- 6.30 Safari
- 7.00 Caméra '64
- 7.30 Robin des bois
- 8.00 Septième Nord
- 8.30 Théâtre d'une heure
- 9.30 Film
- 10.00 Affaires publiques
- 10.30 Téléjournal
- 10.45 Supplément régional
- 10.53 Nouvelles du sport
- 11.00 Sport-éclair
- 11.30 Sur 16 MM: "Kiss before dying"

LUNDI, 20 janvier

- 10.30 Emission scolaire: "L'art"
- 12.00 Au petit comptoir
- 1.00 Long métrage: "Escalier de service"
- 3.00 Votre cuisine Madame
- 3.15 La revue de la maison
- 3.30 "Décoration"
- 3.30 Miroir d'Eves
- 4.00 Bobino
- 4.30 Boîte à surprises
- 5.00 Monsieur Pipi
- 5.30 Panorama junior
- 5.55 Quitte ou double

- 6.00 Panorama '64
- 6.30 Télé-Charade
- 6.45 Le Québec en marche
- 7.00 Film (à communiquer)
- 7.15 L'U.C.C. en marche
- 7.30 Les détectives
- 8.00 Les belles histoires des pays d'en haut
- 8.30 La poule aux oeufs d'or
- 9.00 Bras dessus, bras dessous
- 9.30 De 9 à 5
- 10.00 Familles d'aujourd'hui
- 10.30 Téléjournal
- 10.45 Supplément régional
- 10.53 Nouvelles du sport
- 11.00 Cinéma: "Filles des fraudeurs"

MARDI, 21 janvier

- 10.30 Emission scolaire: "Les forces de la nature"
- 12.00 Au petit comptoir: Long métrage: "Au diable la célébrité"
- 1.00 Long métrage: "Votre cuisine madame"
- 3.00 La revue de la maison
- 3.15 Votre enfant madame: "Médecine"
- 3.45 Film
- 4.00 Bobino
- 4.30 Boîte à surprises
- 5.00 La vie qui bat
- 5.30 Panorama junior
- 5.55 Cartes sur table
- 6.00 Panorama '64
- 7.00 Plus on est de fous
- 7.30 Police des plaines
- 8.00 Têtes d'affiche
- 8.30 Les insolences d'une caméra
- 9.00 Réalités économiques
- 10.00 Téléjournal
- 10.30 Supplément régional
- 10.45 Nouvelles du sport
- 10.53 Cinéma: "Nuits de Pigalle"

MERCREDI, 22 janvier

- 12.00 Au petit comptoir
- 12.05 Long métrage: "Tête blonde"
- 3.00 Votre cuisine madame
- 3.15 Actualités féminines
- 3.30 Le temps de vivre
- 4.00 Bobino
- 4.30 Boîte à surprises
- 5.00 Coeur aux poings
- 5.30 Panorama junior
- 5.55 Quitte ou double
- 6.00 Panorama '64
- 7.00 La science et la vie
- 7.30 Entre vous et moi
- 7.45 Crieri
- 8.00 Le pain du jour
- 8.30 Cité sans voiles
- 9.30 Le théâtre des étoiles
- 10.00 Aventure d'outre mer
- 10.30 Téléjournal
- 10.45 Supplément régional
- 10.53 Nouvelles du sport
- 11.00 Sur 16 MM: "Le caid"

CJPM-TV Canal 6

JEUDI, 16 janvier

- 2.30 En matinée: "Johnny roi des gangsters"
- 4.00 A B C
- 4.30 Capt. Bonhomme
- 5.30 Rintintin
- 6.00 Six à table
- 6.30 Actualités
- 7.00 Télé-Club
- 7.30 Comment? Pourquoi?
- 8.00 Famille Stone
- 8.30 Cinéma Kraft: A communiquer
- 10.00 Entrée des artistes
- 10.15 Tour d'horizon
- 10.30: Fin de soirée: "Filou et Cie"
- 11.30 Nouvelles
- 11.55 Horaire

VENDREDI, 17 janvier

- 2.30 En matinée: "On demande Docteur Kildare"
- 4.00 A B C
- 4.30 Capt. Bonhomme
- 5.30 Les boucaniers
- 6.00 Six à table
- 6.30 Actualités
- 7.00 Club du disque
- 7.30 Alors raconte
- 8.00 Découvertes 63
- 8.30 Comme dans le Bon Vieux Temps
- 9.00 Sur le matelas
- 10.00 Lumière sur le concile
- 10.15 Tour d'horizon
- 10.30 Fin de soirée: "Pardonne-moi"
- 11.50 Nouvelles
- 11.55 Horaire

SAMEDI, 18 janvier

- 2.30 Disco-Six
- 3.30 Cinéma: "Mille et une nuit"
- 5.00 Les petits bonhommes
- 6.00 Sport à la carte

- 6.30 Actualités
- 7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
- 8.00 Ciné-spectacle: "Le bal des sirènes"
- 9.30 Remous
- 10.00 A communiquer
- 10.15 Tour d'horizon
- 10.30 Fin de soirée: "L'amour n'est pas un péché"
- 11.50 Nouvelles
- 11.55 Horaire

DIMANCHE, 19 janvier

- 1.15 TV-Université
- 2.00 En ce temps-ci
- 2.30 Rampe sportive
- 3.00 Centre des loisirs
- 3.30 Auberge de l'amitié
- 3.45 Les universitaires vous parlent
- 4.00 Cinéma du dimanche: "Raphaël le tatoué"
- 5.30 Toute la ville en parle
- 5.45 Sous le ciel de Montréal
- 6.00 Revue de la semaine
- 6.30 Jeunes talents
- 7.00 Ciné-Spectacle
- 8.30 Le Saint
- 9.30 Indiscrétions de R. I. N.
- 10.15 Tour d'horizon
- 10.30 Fin de soirée: "Débuts à Broadway"
- 11.50 Nouvelles
- 11.55 Horaire

LUNDI, 20 janvier

- 2.30 En matinée: "Meurtres"
- 4.00 Théâtre des petits "Dessins animés"
- 4.30 Capt. Bonhomme
- 5.30 Kit Carson
- 6.00 Six à table
- 6.30 Actualités
- 7.00 Avec plaisir
- 7.30 Parlons CO-OP
- 7.45 Tirons Ensemble
- 8.00 Broadway Goes Latin

- 8.30 Qui dit vrai
- 9.00 Télé-quilles
- 10.00 Québec en marche
- 10.15 Tour d'horizon
- 10.30 Fin de soirée: "Boomerang"
- 11.50 Nouvelles
- 11.55 Horaire

MARDI, 21 janvier

- 2.00 A B C
- 2.30 En matinée: "Le voleur de Bagdad"
- 4.00 "Dessins animés"
- 4.30 Capt. Bonhomme
- 5.30 Rintintin
- 6.00 Six à table
- 6.30 Actualités
- 7.00 Votre opinion S.V.P.
- 7.30 Aventures dans les îles
- 8.30 Adam ou Eve
- 9.00 Les hommes volants
- 9.30 Tentez votre chance
- 10.00 Air d'accordéon
- 10.15 Tour d'horizon
- 10.30 Fin de soirée: "Zorro et le Légionnaire"
- 11.50 Nouvelles
- 11.55 Horaire

MERCREDI, 22 janvier

- 2.00 A B C
- 2.30 En matinée: "Rêves d'amour"
- 4.00 "Dessins animés"
- 4.30 Capt. Bonhomme
- 5.30 Furie
- 6.00 Six à table
- 6.30 Actualités
- 7.00 La science et la vie
- 7.30 Profil d'une région
- 7.45 Crieri
- 8.00 Tour du Lac
- 8.30 Votre soirée de hockey
- 10.00 Devinez juste
- 10.15 Tour d'horizon
- 10.30 Fin de soirée: "Actes de violence"
- 11.50 Nouvelles
- 11.55 Horaire

Cours sur l'économie pour les Chevaliers de Champlain

Convaincue que c'est par l'économie que le milieu canadien-français peut le mieux assurer son avenir politique et social, la direction des Chevaliers de Champlain, section du Saguenay, a décidé d'organiser une série de cours sur l'économie. Ces cours qui sont une première expérience s'adressent aux membres des Chevaliers de Champlain et il est probable qu'ils seront donnés sur une plus grande échelle, plus tard.

Ces cours seront donnés par des experts en matières économiques aux jours et endroits indiqués ci-dessous:

Le premier cours sera donné le 20 janvier à Kénogami. Il portera sur la nature de l'économie et le conférencier sera M. Marcel Girard, professeur à l'Ecole de Commerce de Chicoutimi.

Le second cours sera donné

vers le 20 février à Jonquière. Il aura pour titre: "Les systèmes économiques" et le titulaire de ce cours sera M. Paul-Arthur Fortin, professeur à l'Ecole de Commerce de Chicoutimi.

Le troisième cours sera donné par M. Paul Roy, à Chicoutimi-Nord, vers le 20 mars, et portera sur "Les progrès économiques du Canada".

Le quatrième cours sera présenté au mois d'avril, probablement à Arvida. Il portera sur la théorie de l'offre et de la demande et le conférencier sera de nouveau M. Marcel Girard.

Enfin le cours qui clôturera l'année Champlain sera donné à Chicoutimi en mai 1964 par M. Marcel Roberge, professeur à l'Ecole de Commerce de Chicoutimi et ce cours portera sur les monnaies et les banques.

C'est à se demander s'il n'en sera pas du colisée de Chicoutimi comme il en est des anciens moulins de pulpe de la même ville... Il est maintenant certain que la ville ne sera pas intéressée à se porter acquéreur de cet immeuble, au prix qu'il lui a été offert.

- 0 - 0 - 0 -

Le conseiller Perron de Chicoutimi est un homme actif. Même malade, il continue à s'intéresser à la chose publique. L'intervention chirurgicale qu'il vient de subir le forcera à demeurer inactif pendant un mois. Il en profitera pour étudier le système de pension des employés municipaux.

- 0 - 0 - 0 -

La Jeune Chambre de Chicoutimi s'occupe encore activement cette année de la campagne des emplois d'hiver, en collaboration avec le Service national de placement.

Gérant des ventes



M. Raymond Martel, chez Duchesne & Tremblay, Meubles Ltée, 19 rue Racine est, Chicoutimi, invite la population à profiter de la GRANDE VENTE cyclone présentement en cours au magasin. Une visite vous fera faire des économies incroyables. Téléphonez sans tarder à 543-1435 au magasin, ou 543-2690 à sa résidence. (Ann)

La municipalité de Rivière-du-Moulin a maintenant le statut de ville et peut se prévaloir de tous les privilèges que lui confère ce nouveau titre.

La base aérienne de Bagotville verra son importance s'accroître encore, du fait que des appareils qui étaient jadis dans deux autres bases du pays y seront partiellement transférés.

La chaussée glissante a provoqué pas moins d'une dizaine d'accidents ces derniers jours, sur la route qui relie Chicoutimi à Kénogami. La police invite les automobilistes à la prudence.

Le projet de rélargissement de la rue Racine sur la côte à Chicoutimi semble au point mort. L'ingénieur Dauphinais n'a toujours pas présenté son rapport, du moins pas officiellement.



Le curling en plein air

Si Chicoutimi ne possède pas encore de patinoire avec glace artificielle, elle peut au moins s'enorgueillir d'une innovation au Parc de la Place d'Armes: du curling en plein air.

On a inauguré, dimanche dernier, les glaces de curling en même temps que les sports d'hiver à ce magnifique parc aménagé au coeur de la ville-reine du Saguenay. Si les amateurs de sport peuvent toutefois pratiquer le curling en plein air, ils le doivent à un chiro-praticien, Jean Gaudreault, qui a acheté les pierres de l'organisation du Club de Chibougamau-Chapais. Eventuellement cet équipement deviendra peut-être la propriété du Parc de la Place d'Armes, mais c'est Jean Gaudreault qui s'est spontanément transformé en banquier parce qu'il est un mordu du curling.

LES ATHLETES DE L'ANNEE

Nous ne pouvons qu'applaudir au choix de la presse sportive du Club des journalistes du Saguenay qui a désigné Jean-Claude Tremblay et André Harvey, athlètes professionnel et amateur de l'année en 1963 dans notre région. Nos lecteurs se souviendront sans doute que nous avions préconisé, il y a déjà deux semaines, cette même sélection.

C'est grâce aux prouesses qu'il a réussies à l'extérieur de notre région que André Harvey a mérité cette distinction. Son seul échec, dans notre région, fut lors du fameux omnium Molson alors qu'il a dû céder à Eddy Truchon, le grand maître de ce sport dans notre région depuis deux ans.

Nous revenons encore une fois, puisqu'il est question du golf, à cette idée d'organiser un omnium des Grands de ce sport. Une telle compétition rehausserait davantage le prestige de ce sport dans notre région et elle permettrait aux scribes sportifs de mieux suivre les champions.

Quant à Jean-Claude Tremblay, nous avons déjà nettement exprimé ce que nous pensons de lui. Nous regrettons l'indifférence qu'ont manifesté les journalistes dans le choix des équipes d'étoiles. Suivant Jacques Beauchamp, Jean-Claude a ralenti au cours des dernières semaines, ce qu'il l'a fait tomber du piédestal où sa tenue sensationnelle des premières semaines de la saison l'avait placé.

L'ancien porte-couleurs du National de Port-Alfred est le troisième athlète du Saguenay à entrer dans la prestigieuse famille des Canadiens. Le plus célèbre fut Georges Vézina qui a laissé son nom à la postérité puisqu'un trophée portant son nom est attribué, à la fin de chaque saison, au meilleur gardien de buts de la Ligue Nationale.

Puis il y eut le célèbre Johnny Gagnon dont les aînés dans le monde du sport nous parlent encore avec une grande admiration. "Le Chat Noir" a même eu la distinction d'évoluer auprès du plus célèbre hockeyeur de tous les temps, Howie Morenz.

On honorera Harvey et Tremblay lors d'une grande fête, le 30 janvier, à l'Hôtel Le Montagnais de Chicoutimi.

L'encyclopédie P.-H. Turbide

Le sportif Paul-Henri Turbide, de Kénogami, qui a maintes fois démontré son érudition dans le domaine du sport, vient de prouver l'étendue de ses connaissances en devenant l'un des six spécialistes sélectionnés parmi 87 concurrents à l'émission de télévision "Tous pour un", samedi dernier le 11 janvier.

Après avoir participé à un questionnaire durant plus d'une heure, P. H. Turbide mérita une place parmi les meilleurs; Dufour de Montréal, Laberge de St-Lambert, Lacouture de Montréal, Charles Mayer de Montréal et Roch de Montréal. On devait indiquer hier soir, (mercredi) quel se-

rait parmi ses six, concurrents l'heureux spécialiste qui aura



P.-H. Turbide

l'occasion de gagner des montants fabuleux à l'émission télévisée.

Les meilleurs athlètes de la région seront honorés le 30

Jean-Claude Tremblay, des Canadiens de Montréal, et André Harvey, du Club Birchdale d'Alma, sont

les meilleurs athlètes professionnels et amateurs de l'année en 1963 dans notre région.

Sous l'égide du Club des journalistes du Saguenay, 16 medium d'information, ont voté en faveur de ces deux athlètes: ce sont "Le Réveil", de Jonquière, "Le Progrès", de Chicoutimi, "Le Phare", de Chicoutimi-Nord, "Le Régional" de Chicoutimi, "Le Lac-St-Jean" d'Alma, "La Voix du Lac", de St-Félicien, "L'Etoile du Lac", de Roberval, "La Vigie", de la Baie des Ha! Ha!, "Le Lingot", d'Arvida, les postes de radio CJMT, de Chicoutimi, CKRS, de Jonquière, CFGT, d'Alma, CBJ, de Chicoutimi, les postes de télévision CKRS-TV et CJPM-TV, la revue "Saguenay

Loisirs", de Chicoutimi, et le quotidien "Le Soleil".

Jean-Claude Tremblay a été élu à l'unanimité, tandis que André Harvey a obtenu 12 points sur une possibilité de 16. Hélène Gagnon, golfeuse d'Arvida qui a brillé lors de plusieurs compétitions, a obtenu trois voix.

Les trophées seront présentés aux deux athlètes le 30 janvier à l'occasion d'un coquetel servi par M. Paul Quenneville, distributeur Dow dans les comtés Chicoutimi et Lapointe.



L'athlète professionnel de l'année 1963
Jean Claude Tremblay



TREMBLAY

HARVEY

Le ministre Bertrand présidera le 10e bal de la Traversée

En acceptant de présider, avec son épouse, le bal annuel de la Traversée du Lac St-Jean, à Roberval, le 15 février prochain, le ministre du Tourisme, M. Lionel Bertrand, a écrit au Club aquatique: "Je sais combien est précieuse la coopération du Club aquatique du Lac-St-Jean, à l'essor du tourisme dans le Québec. Aussi, me permettez-vous de féliciter bien chaleureusement votre organisation, et de l'assurer de mon entière collaboration pour l'avenir".

Le bal soulignera cette année le 10e anniversaire de cette classique internationale devenue beaucoup plus un événement touristique qu'une épreuve sportive.

Le responsable de l'organisation du bal, M. Maurice Lévesque, a révélé cette semaine que tout était mis en oeuvre pour que l'événement soit digne du dixième anniversaire du Club aquatique et du marathon. La participation du ministre du Tourisme et de son épouse, de même que de plusieurs autres

dignitaires dont les noms seront révélés plus tard, est une garantie de succès de cet événement mondain attendu chaque année.

Le bal est un moyen pour nos professionnels, industriels, hommes d'affaires et personnalités en vue dans différents domaines, de soutenir financièrement cet organisme régional qui pose des gestes pratiques depuis dix ans pour l'avancement du tourisme chez nous, le Club aquatique du Lac-St-Jean.

Tournoi de badminton dimanche

Les membres du Club de badminton d'Arvida disputeront un tournoi dimanche prochain, le 19 janvier. Les parties débuteront à 7 hres du soir au gym-

nase de Saguenay Valley High School, 808 rue Joule.

Le tournoi régional sera présenté à la fin de mars et le tournoi annuel du club, au cours d'avril.

Les amateurs désireux de participer à ces tournois, mais qui ne sont pas membres du club, sont invités à s'y inscrire.



LA LIGUE DE CURLING des employés de la division du génie des usines de l'Alcan d'Arvida vient de proclamer son équipe championne de la première partie du calendrier. L'équipe du skip Nazaire Gaudreault remporte le trophée Marcel Maltais Meubles des mains de son représentant M. Gaston Tremblay. Quatre équipes formées parmi des employés de la division jouent tous les mercredis soir sur les glaces du Foyer des Loisirs. On reconnaît de gauche à droite Nazaire Gaudreault, Georges Langevin, Gaston Tremblay, Claude Fournier et Camille Guérin.



ME ROMUALD ROY agira comme conseiller juridique de la ville d'Arvida, en remplacement de Me Toussaint McNicoll. La nomination de Me Roy fait suite à une récente réunion du comité plénier.

Jean GAUDREAU D.C.
Membre du Collège des Chiropraticiens
Le jour: Lundi au vendredi
Le soir: Lundi et vendredi
Bur.: 31 ouest, Racine
(Edifice Perron - Chicoutimi)
Tél.: 543-4394
Rés.: tél.: 549-1231

Arvida Rembourrage Enr. Meubles en général
Sièges d'autos. Travail garanti. Estimation et transport gratuits. S'adresser à 244 rue Simard, Arvida.
548-8301



UNE JOYEUSE RIVALITE — Quelques scènes croquées lors du dernier programme de la Ligue de curling des membres du Club social de l'Aluminium Laboratories Ltd. Sur la première photo, à gauche, ce sont les capitaines Laurent Tremblay, John Dobson, J.-A. Léger et L.-P. Charette, et sur la deuxième photo, à droite, Alarie Rivard, Walter Krawciw, J. G. Lindsay et P. Marshall; enfin, sur la troisième photo, Mlle Susan Hambly et les skips Laurent Brochu, E. Vanags et Ralph Arseneault et Mme Andrée Collinge.

LES MEILLEURS ATHLETES DE '63

Le commentateur Rosaire Pelletier d'Alma approuve le choix du LINGOT

M. Rosaire Pelletier, chroniqueur sportif au poste CFGT d'Alma, partage le choix du "Lingot" d'André Harvey et de Jean-Claude Tremblay comme athlètes de l'année en 1963.

Voici le commentaire qu'il livrait à ses auditeurs le 3 janvier:

"L'excellent chroniqueur du "Lingot" d'Arvida, Laurent Tremblay, suggère aujourd'hui les noms de André Harvey et Jean-Claude Tremblay comme les athlètes de la région en 1963, le premier sur le plan amateur et le second sur le plan professionnel.

"C'est un choix auquel nous souscrivons sans réserve. André Harvey, pour un, a depuis longtemps tous nos votes, et ce n'est pas du hasard que nous l'ayons suivi avec autant de régularité durant la dernière saison estivale. Nous avons toujours considéré André Harvey comme l'espoir numéro un du monde du golf chez nous, notamment depuis le jour où le sympathique athlète du quartier St-Georges, encore junior, a rasé tous les honneurs sur le plan provincial. Les habitués du Club Birchdale l'ont compris plus que

jamais en 1963 puisqu'ils ont été autour de André Harvey, un comité de soutien que le jeune homme n'avait jamais senti présent auparavant. Il faudra sans doute accentuer dans ce sens là dans les prochains mois... mais en attendant nous votons à deux mains pour la proposition de Laurent Tremblay qui détermine André Harvey comme l'athlète amateur de l'année 1963. Quant à l'autre choix, celui de Jean-Claude Tremblay chez les professionnels, il est également judicieux. Le concitoyen de Port-Alfred a toute la taille du vétéran à la ligne bleue du Canadien, et il est en train de forcer la main à la publicité montréalaise, ce qui n'est pas considéré comme facile. Ses performances ne lui ont pas encore valu un poste sur les équipes d'étoiles dévoilées hier, mais à moins d'injustice systématique, cela ne saurait tarder".



NE VOUS FIEZ PAS A LEUR SOURIRE... car ce sont des adversaires impitoyables dans la Ligue de l'Ordination, division de la comptabilité, aux usines de l'Alcan d'Arvida. Ce circuit de petites quilles dispute ses rencontres hebdomadaires

sur les allées du Salon Métropolitain de Jonquière. Dans l'ordre habituel, Claude Perron, Gérald Dallaire, Jean-Marc Lapointe, Jean-Baptiste Girard et Léon Martin.

Nouveau contrat pour l'enlèvement des vidanges

Arvida — Un nouveau contrat pour l'enlèvement des vidanges dans les limites de la cité d'Arvida sera accordé, à la séance publique du 27 cou-

rant, alors que les conseillers municipaux procéderont à l'ouverture des appels d'offres.

Le conseil a décidé de procéder ainsi à la suite du décès de M. Maurice Parent survenu le 25 octobre dernier. Ce dernier avait obtenu le contrat pour l'enlèvement des vidanges, pour une période de cinq ans, le 4 octobre 1961. C'est Mme Parent qui a demandé à la ville l'autorisation de rési-

lier le contrat signé par son mari. Le nouveau contrat deviendra en vigueur à compter du premier février.

Le Lingot
au téléphone
347, rue Davis — Arvida
Service des nouvelles
Signalez: 548-6834
Publicité commerciale
Signalez: 548-8875

GRANDE PROMOTION DE

JANVIER
PRESENTÉE PAR

C.-E TREMBLAY Arvida

et "W. R. JOHNSTON"

UN COMPLET

PRIX REGULIER 79.50

EN
SPECIAL

48.88

2. POUR

\$95

Léger supplément pour la veste
qui sera de mise au printemps

Profitez-en
comme tant
d'autres.

De nombreux
spéciaux vous
sont offerts
dans tous les
rayons.

Les conditions de paiement seront les vôtres

- VOUS SEREZ AU "COMPLET"
- DANS VOTRE NOUVEAU "COMPLET"
- SI VOUS VOYEZ "M. COMPLET"



A l'Alcan d'Isle-Maligne, 125 employés font 344 suggestions

ALMA — Un rapport préliminaire des activités du plan de suggestions à l'Alcan d'Isle-Maligne, donne des chiffres records pour l'année 1963. Dans sept sections de l'usine, 125 employés ont présenté 344 suggestions. Jean-Marie Brisson, Gérard Harvey et Benoît Hudon ont aidé à obtenir une telle moyenne avec leur participation respective de 106, 15 et 11 suggestions chacun.

Le plan de suggestions est toujours plus populaire auprès des employés de l'Alcan; c'est une formule de participation mise à leur disposition et qui vaut des primes en argent pour ceux qui savent observer leur travail et ce qui se passe autour d'eux, qui savent, en d'autres mots, faire preuve d'initiative et d'esprit inventif.

Voici donc ces sept sections de l'usine qui ont fourni les suggestions reçues en 1964 et, lorsque le cas se présente, les noms des employés qui ont conservé une moyenne d'au moins une suggestion par deux mois, ou six suggestions dans l'année.

COULAGE:
Suggesteurs: 46
Suggestions: 213

Jean-Marie Brisson 106
Benoît Hudon 11
Paul Perron 8
Germain Tremblay 7
Théo Bergeron 7

PRODUCTION:
Suggesteurs: 46
Suggestions: 81
Gérard Harvey 15
Abel Fortin 7

MECANICIEN-ELECTRICITE
Suggesteurs: 27
Suggestions: 44
Charles-H. Villeneuve 7

SANITATION ET COMPTABILITE
Suggestions: 2 chacun
Suggestions: 2 chacun

TECHNIQUE ET GENIE INDUSTRIEL
Suggesteurs: 1 chacun
Suggestions: 1 chacun

Me J.-Victorien Tremblay d'Alma, décédé à Miami

Alma — Me J.-Victorien Tremblay, C.R. qui pratiquait le droit à Alma depuis 1931, est décédé jeudi dernier, à Miami, alors qu'il y passait une vacance avec son épouse et deux de ses trois filles. Natif de St-Bruno, Me Tremblay faisait ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi et une année de génie à Montréal, avant de s'inscrire à la faculté de droit de Laval à Québec. Reçu au Barreau en 1931, il ouvrait alors à Alma, le premier bureau d'avocat.

Déjà bâtonnier du Saguenay et président-fondateur de l'Association des avocats d'Alma, Me Tremblay laisse dans le deuil son épouse, née Anna-Marie Levasseur, trois filles, Gisèle (Mme Gaston Lepage, de Mont-Joli), Carmen, qui travaillait au bureau de son père depuis sept ans et Odette, aux études à Alma. Il laisse aussi son gendre, M. Gaston Lepage et une petite-fille, An-

ne Lepage. Les funérailles ont eu lieu mardi matin, à l'église St-Joseph à Alma.



Me J.-Victorien Tremblay

Le Lingot s'unit à la population d'Alma pour offrir à la famille en deuil ses plus sincères condoléances.

Bagotville veut la division du comté de Chicoutimi

Bagotville (DNC) La ville de Bagotville s'adressera au premier ministre de la province ainsi qu'au président du comité d'étude sur la revision de la carte électorale formé par la Législature provinciale, en vue d'obtenir la création d'un nouveau comté à même la circonscription électorale de Chicoutimi. Un vœu en ce sens a été adopté lors de la dernière séance du conseil municipal, présidée par le conseiller Raymond Chantal. Les autorités municipales de Bagotville solliciteront l'appui des autres municipalités situées dans le secteur sud du comté de Chicoutimi ainsi que des Chambres de Commerce et autres corps publics.

Dans sa résolution, le conseil explique que d'après les indices de l'augmentation démographique de la région connue sous l'appellation "Saguenay-Lac-St-Jean", le seul comté de Chicoutimi représentera d'ici

1971 une proportion de 61 pour-cent de la population y habitant, soit à peu près 310,000 à

mes, dont 55,000 pour le Chicoutimi métropolitain et les localités adjacentes.

CLIMAMASKE

CONTRE



- Rhumes, rhinites
- Sinusites, angines
- Asthme bronchique

UNE CURE CLIMATIQUE CHEZ-SOI

Une thérapeutique basée sur de simples constatations climato-logiques bouleverse aujourd'hui le traitement des maladies des voies respiratoires. Remarquable, que ces maladies sont rares dans les climats chauds et secs, le Docteur DOBBELS-TEIN conçoit un générateur d'air sec et chaud: Climamaske. Il met ainsi, à la portée de tous, cette thérapeutique révolutionnaire exceptionnellement efficace: la cure d'air sec et chaud.

UN TRAITEMENT DECISIF

Climamaske, inhalateur électrique, remarquable, il permet l'inhalation prolongée d'un air chaud, rigoureusement sec, porté à une température supérieure à celle du sang (38° à 52°). PAR SA TRIPLE ACTION ANTIMICROBIENNE DECONGESTIONNANTE ET APAISANTE, Climamaske prévient et soigne les affections des voies respiratoires: rhumes, sinusites, asthme bronchiques, gripes, rhinopharyngites, bronchites, fièvres des foies, quintes de toux.

L'APPAREIL FAMILIAL PARFAIT

De plus, Climamaske est si pratique, si peu encombrant, qu'il vous permet de conserver votre activité du moment: un bandeau élastique maintient l'appareil sur le visage et laisse les mains libres. Son maniement est simple: les enfants peuvent s'en servir aussi bien que leurs parents. Vous sentez venir le rhume? Vous éprouvez des frissons? Branchez Climamaske sur le courant, réglez-le à la température voulue, respirez normalement.

Kénogami Médecine Enr.

Breveté

Jean-Marie Levesque

110 Ste-Famille

Tél: 547-0942 - 547-8406

Kénogami

GRATUIT

Veillez me faire parvenir votre brochure par le retour du courrier.

Adresse

Ville

Tél.:

GRANDE VENTE
LIQUIDATION
DE
JANVIER

Commencant mardi le 21 janvier
à 9 h. a. m.

Nous vous réservons
de vrais spéciaux
dans tous les rayons.

Vous ne serez pas déçus
si vous attendez cette vente.

Gagnon
Frères

418 RUE MELLON

NOUVEAUTES

ARVIDA